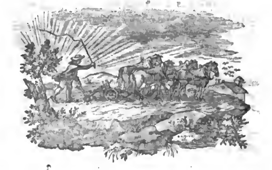


DISCUSSIONS
ET
DÉVELOPPEMENS
SUR QUELQUES-UNES
DES NOTIONS
DE
L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

POUR servir de seconde Partie au Recueil intitulé : PHYSIOCRATIE.



A LEYDE,

Et se trouve A PARIS,

Chez MERLIN, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXVII.

ON prie instamment les Lecteurs de vouloir bien commencer par corriger à la plume les fautes suivantes qui sont échappées malgré les soins qu'on a apportés à cette Edition.

DANS LE PREMIER PROBLÊME ÉCONOMIQUE.

PAGE 193, *à la derniere ligne de la Note*, tome V, *mettez*, tome VI.

Page 206, *à la Note*, *ligne pénultieme*, temet, *mettez*, remettent.

Page 212, *à la Note*, *ligne antépénultieme*, par, *mettez*, pas.

Page 217, *ligne* 5, lesquelles, *mettez*, qui.

Page 224, *lignes* 4 & 5, de bénéfice d'augmentation de prix, *mettez*, du bénéfice de l'augmentation des prix.

DANS L'AVIS DE L'ÉDITEUR QUI PRÉCÉDE LES DIALOGUES.

Page 239, à la fin de la ligne 13, *ces*, mettez *de*.

DANS LES DIALOGUES.

Page 300, *ligne* 8, *en remontant t*, ce, *mettez* le.

Page 334, *au commencement de la derniere ligne*, *ajoutez*, que.

Page 376, *ligne* 7, une, *mettez*, cette.

Page 396, *ligne* 2, qui seroit une, *mettez*, qui seroit pour eux une.

Page 401, *ligne 7 en remontant*, des, *mettez*, de.

Page 411, *ligne* 9 en remontant, avant *notre argent*, ajoutez, *de sorte que*.

Page 419, *ligne* 6, des, *mettez*, de.

DANS LE SECOND PROBLÊME ÉCONOMIQUE.

Page 479, *à la premiere ligne du nota qui est au bas de la colonne de recette de la classe stérile*, 36 millions, *mettez*, 136 millions.

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

LES trois morceaux qui termineront ce Recueil, dont ils forment la ſeconde Partie, n'ajoutent rien au corps de l'Ouvrage qui ſe trouve complet dans la première. Mais ils peuvent contribuer beaucoup à débrouiller le cahos des opinions vulgaires, & à exercer l'eſprit de ceux qui n'ayant pas étudié à fond toutes les parties de la ſcience économique, en conçoivent néanmoins l'importance, & veulent y conſacrer leurs travaux.

PLUS on approfondit cette étude immenſe, qui embraſſe tout ce qui peut multiplier ou détruire les ri-

cheſſes, étendre ou diminuer le bonheur du genre humain, & plus on y rencontre de cas problématiques à réſoudre par le calcul. Il ne ſuffit pas alors de ſavoir calculer en général & de poſſéder même la Formule du Tableau économique ; il faut encore être fort attentif à la maniere de poſer ſon problême & d'en raſſembler les données. *Car ſans l'attention la plus ſcrupuleuſe aux* données *qu'on adopte, & ſans la recherche ſévere de toutes les autres* données *qui ſont ou peuvent être inſéparablement liées aux premieres, on ne parviendra jamais, avec tous les calculs poſſibles, qu'à de faux réſultats qui pourroient être des guides très-dangereux dans la pratique. Cela vient de ce que les Formules arithméti-*

ques

ques ne ſont que des moyens de ſoulager l'eſprit en enrégiſtrant à meſure une ſérie *de conſéquences trop multipliées pour que la ſeule réflexion puiſſe en ſuivre la marche juſqu'à la derniere ſans le ſecours de l'enrégiſtrement. Ces Formules ſont d'excellens inſtrumens pour déduire avec exactitude & facilité les réſultats de conditions données ; mais ſemblables à l'alambic, elles ne rendent rien qu'en raiſon de ce qu'on leur confie ; & c'eſt l'art de découvrir les données, d'en ſaiſir les rapports, de les raſſembler dans l'ordre régulier que nous indique la nature, qui conſtituera toujours la véritable ſcience de l'arithmétique politique ; ſcience ſublime dont les principes ne dépendent que de leur propre évidence qui aſſure celle de*

leurs conséquences par la fidélité de la déduction.

AFIN d'offrir un exemple de la marche qu'on doit suivre dans la solution de questions économiques, d'autant plus embarrassantes qu'elles sont entrelacées, si l'on peut ainsi dire, les unes dans les autres, mais qui n'en sont que plus importantes à examiner & à développer pour qui veut connaître avec évidence les vérités immuables de l'ordre physique le plus avantageux aux hommes réunis en société; l'Auteur du Tableau économique a choisi pour objet le prix des productions; parceque c'est autant par le prix des productions, que par leur quantité qu'on peut juger de la masse des richesses annuelles que

fait naître l'agriculture : car l'abondance des productions ne suffit pas pour constituer la prospérité des Nations (*) ; *& de là vient le proverbe* le prix fait tout. *L'examen des effets de l'augmentation du prix des productions présente une question déja très compliquée par elle-même, & il semble que l'Auteur a cherché à la compliquer encore davantage par le concours des circonstances dans lesquelles il l'a supposée, afin de rendre l'exemple d'une utilité plus étendue. Peut-être encore, après avoir détaillé dans l'analyse du Tableau économique l'hypothèse d'un Royaume dans l'état de prospérité, l'Auteur aura-t-il cru qu'il n'était pas inutile de peindre dans*

(*) Voyez la Maxime XVIII. page 116.

son Problême le même Royaume dans un état plus approchant de la réalité actuelle, & tel que sont aujourd'hui plusieurs Empires de l'Europe.

Les deux Dialogues suivants ont un autre but, c'est celui de réfuter une multitude d'objections que des préjugés, enracinés depuis trop longtems, opposent encore aux principes mêmes du Tableau économique. Nous nous reservons à entrer dans de plus grands détails au sujet de ces préjugés qui ont engagé l'Auteur à les résumer & à les discuter en forme d'Entretiens, lorsque nous en serons à cette partie de notre Recueil.



PROBLÊME

ÉCONOMIQUE.



PROBLÊME ÉCONOMIQUE.

QUESTION.

On demande, ſi le profit qu'une Nation retire de l'augmentation du prix des productions de ſon territoire ſurpaſſe le déſavantage de l'augmentation des dépenſes cauſées par le renchériſſement des productions ? car il ſemble qu'une augmentation de prix qui nous procureroit dans nos ventes un gain que nous perdrions dans nos achats, ne nous laiſſeroit aucun bénéfice.

RÉPONSE.

Cette queſtion peut ſe rapporter à plu-

ſieurs cas différens & difficiles à démêler. La diverſité des données y doit produire la différence des réſultats ; il faut donc commencer par établir ces données & par fixer un cas.

Nous en allons prendre un très compliqué, qui pourra rendre plus ſenſible l'application du calcul & des régles du Tableau économique, & jetter du jour ſur pluſieurs queſtions relatives à la queſtion propoſée.

EXEMPLE.

Si 1950 *millions* d'avances annuelles de la claſſe productive d'une Nation ne rapportoient que 400 *millions* de revenu, parcequ'il y auroit des charges indirectes qui retomberoient pour 450 *millions* ſur la claſſe productive, & parceque l'agriculture ſeroit fort dégradée faute d'avances primitives ſuffiſantes pour l'exploitation d'une bonne culture ; la réproduction totale annuelle conſidérée

dans ſon état actuel, ſans égard aux progrès ſucceſſifs du dépériſſement, ne ſeroit alors que de 3 *milliards* 100 *millions*.

Les 450 *millions* de charges indirectes ſeroient une impoſition ſur la dépenſe annuelle du travail de la culture, qui feroit monter cette dépenſe à 1950 *millions*. Ainſi pour ſavoir au vrai quelle ſeroit réellement la dépenſe annuelle du travail de la culture, il faudroit ſouſtraire de la ſomme de 1950 *millions* celle de 450 *millions* de charges indirectes. Alors les 1950 *millions* ſe trouveroient réduits à 1500, qui ſeroient le fond réel des avances annuelles de la claſſe productive.

Les intérêts des avances primitives & annuelles de cette claſſe étant égaux à la moitié des avances annuelles ſeroient de 750 *millions* (1).

(1) Les avances annuelles augmentent au préjudice du produit à proportion que les avances primitives diminuent, parcequ'on y ſupplée autant qu'on le peut par des travaux fort diſpendieux aux dépens de la réproduction annuelle, qui en

S'il arrivoit alors que par une pleine liberté & immunité de commerce extérieur admises dans la vente des produc-

---

fait les frais faute d'avances primitives suffisantes par lesquelles on peut exécuter annuellement avec le moins de frais possible la culture la plus fructueuse. Les intérêts de ces avances primitives diminuent à proportion que ces avances elles-mêmes dépérissent. Ordinairement même ce dépérissement arrive parceque les Fermiers n'en retirent pas les intérêts nécessaires pour les entretenir. Ainsi en pareil cas on ne devroit pas faire entrer complettement les intérêts en compte dans le calcul de la réproduction totale annuelle. On ne s'est point arrêté à cette observation, parceque cela n'a pas paru nécessaire à la solution du Problême qui revient toujours à l'état de la base d'une réproduction quelconque ; & parceque cela auroit augmenté la complication du calcul, & varié beaucoup l'ordre du Tableau qui n'est pas encore connu assez familierement pour que l'esprit des Lecteurs puisse se prêter avec connoissance aux grandes variations qu'il présenteroit. Mais on a dû au moins avertir de se tenir en garde sur la totalité réelle de la réproduction, qui n'a pas été discutée relativement à l'observation dont il s'agit dans cette Note.

tions du territoire, les prix de ces productions augmentassent d'un sixième en sus, quel seroit l'effet de cette augmentation de prix?

OPÉRATION.

Il y a, pour évaluer cet effet, beaucoup de choses à considérer.

PREMIER OBJET A CONSIDÉRER.

Le renchérissement, dont on parle, ne produiroit son effet que sur les productions qui entrent dans le commerce, il faut donc soustraire, du calcul de l'augmentation des prix, la partie de la réproduction totale qui n'entre pas dans le commerce. Telle est en effet une partie des avances annuelles de la culture.

Des 1500 *millions* à quoi se réduisent dans l'hypothèse donnée les avances an-

nuelles de la classe productive, abstraction faite des 450 *millions* de charges indirectes qu'elles ont à supporter, il y en a environ la moitié ou 750 *millions* qui se consomme immédiatement & en nature chez les cultivateurs. On ne peut donc imputer à cette moitié, qui n'est pas commerçable, ni l'augmentation des prix, ni l'augmentation des dépenses causée par le renchérissement. Ainsi elle ne doit pas entrer dans le calcul du changement de prix dont il s'agit ici, puisqu'elle n'entre pas dans le commerce, & que la consommation qui en est faite constamment chez les cultivateurs n'augmente ni ne diminue, dans les changemens du prix, les frais d'exploitation de la culture.

Il faut donc diminuer sur la réproduction totale de 3 *milliards* 100 *millions*, les 750 *millions* formant la valeur des consommations directes de la classe productive. Il restera 2 *milliards* 350 *mil-*

lions pour la valeur des productions qui entrent dans le commerce, & dont le prix sera par l'hypothèse accru d'*un sixieme* en sus ou de 470 *millions*. La réproduction totale qui ne valoit auparavant que *trois milliards* 100 *millions* vaudra donc 3 *milliards* 570 *millions* par le premier effet du renchérissement.

Pour connoître quel est, dans cette augmentation de valeur de la réproduction totale, celle du revenu à partager entre le Souverain, les Propriétaires des terres & les Décimateurs, il faut soustraire de la réproduction totale les reprises des cultivateurs.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, il y a une partie de ces reprises qui participe au renchérissement des prix & des dépenses, & l'autre qui n'y participe pas.

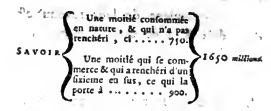
La portion de ces reprises qui participe au renchérissement contient, 1°. La moitié des avances annuelles de la classe pro-

ductive ; les Fermiers étant obligés de vendre les productions qui forment cette moitié de leurs avances pour fournir au payement des salaires qu'ils donnent à leurs domestiques & aux autres ouvriers de la culture. 2°. Les intérêts des avances de leur établissement que les Entrepreneurs de culture dépensent annuellement, comme on l'a vû dans l'analyse du Tableau économique.

La portion des reprises, à laquelle le renchérissement n'apporte aucun changement, renferme 1°. La moitié des avances annuelles de la classe productive, qui est consommée immédiatement & en nature par les cultivateurs, comme nous l'avons remarqué. 2°. Les charges indirectes montantes à 450 *millions* qui restent pareillement *in statu quo* ; parce qu'elles ne consistent pas en productions, & qu'il s'agit d'une augmentation du prix des productions procurée par le rétablissement de la liberté du commerce.

Les reprises des cultivateurs seront donc composées :

1°. De leurs avances annuelles.



SAVOIR	Une moitié consommée en nature, & qui n'a pas renchéri, ci . . . . . 750.	1650 millions.
	Une moitié qui se commerce & qui a renchéri d'un sixieme en sus, ce qui la porte à . . . . 900.	

2°. De leurs intérêts qui participent au renchérissement pour un sixieme en sus de ce qu'ils étoient, ce qui les fait monter à . . . . 900.

3°. Des 450 *millions* de charges indirectes qui ne participent point à l'augmentation des prix, comme les productions commerçables, & qui restent par conséquent dans le compte des reprises du Cultivateur pour . . . 450.

TOTAL général des reprises des Cultivateurs. . . . . 3 *milliards*.

Ces reprises ôtées de la reproduction totale de 3 *milliards* 570 *millions*, il reste 570 *millions* pour le revenu à par-

tager entre les Propriétaires des terres, le Souverain & les Décimateurs, qui n'avoient avant le renchérissement qu'un revenu de 400 *millions*.

L'accroissement de leur revenu est donc déjà & à ne considérer que cet objet de 170 *millions*.

SECOND OBJET A CONSIDÉRER.

Il est prouvé que la liberté du commerce extérieur, en même tems qu'elle rencherit les productions du pays, leur assure un prix beaucoup moins variable qu'il ne seroit sans cette liberté de commerce.

On a calculé que l'établissement de cette plus grande égalité entre le prix de la vente de la premiere main, & celui du dernier achat, c'est-à-dire de l'achat fait par le Consommateur, cause aux vendeurs de la premiere main un profit de plus d'*un dixieme* sans porter aucun préjudice

préjudice à l'acheteur-consommateur (2).

Ce *dixieme* d'accroissement do profit pour les vendeurs de la premiere main, ne portera, par les raisons que nous avons alléguées ci-dessus, que sur les productions qui entrent dans le commerce & dont la valeur vénale se montoit avant le renchérissement à 2 *milliards* 350 *millions*; mais le *dixieme* en sus de ces 2 *milliards* 350 *millions* forme à la vente de la premiere main un accroissement de 235 *millions*, qui, joint à celui de 170 *millions*, produit, comme on l'a vû ci-devant, par *un sixieme* d'augmentation du prix des 2 *milliards* 350 *millions* de productions commerçables, forment ensemble un accroissement total de 405 *millions* en addition des revenus; car on

(2) Voyez *l'Encyclopédie* au mot *Grains*; le Traité *de l'amélioration des terres*, par M. *Patullo*; celui *de l'exportation & de l'importation des grains*, par M. *Du Pont*; & les *Ephémérides du Citoyen*, année 1766, tome V, page 33 & suiv.

a défalqué ci-devant tout l'accroiſſement qui doit entrer en compte dans les repriſes des cultivateurs.

Cette addition de revenu ajoutée aux 400 *millions* de revenu qu'il y avoit avant l'augmentation des prix procurée par le rétabliſſement de la liberté & de l'immunité du commerce ; cette addition, dis-je, feroit monter le revenu de 400 à 805 *millions*.

DISTRIBUTION DE L'ACCROISSEMENT DU REVENU.

On va repréſenter dans un Tableau l'ordre de la diſtribution entre la claſſe productive & la claſſe ſtérile, & les réſultats de cette diſtribution. On négligera 5 *millions* de revenu dans ce Tableau, tant pour ne pas embarraſſer le Lecteur par des fractions, que pour reſter plutôt au-deſſous qu'au-deſſus de la vérité.

TABLEAU

DE LA DISTRIBUTION.

AVANCES annuelles de la *Classe productive.*	REVENU.	AVANCES de la *Classe stérile.*
2,100 ions. au lieu de 1950.	800 ions. au l. de 400.	650 ions. au lieu de 475.
Sommes qui servent à payer le Revenu & les Intérêts des avances primitives. 400 au l. de 200.		400 au l. de 200.
650 au l. de 475.		
650 au l. de 475.		900 au l. de 750.
		TOTAL, 1,300 au l. de 950. La moitié est reprise pour les avances : l'accroît est, pour la subsistance de cette classe, de 175 *millions.*
Dépense des avances annuelles. 2,100 au l. de 1950.		
TOTAL, 3 ards. 800 ions. au l. de 3,100.		

La distribution qu'on vient de peindre (3) n'est encore que celle des sommes augmentées par l'accroissement des prix, & ne suffit pas pour faire connoître les effets du renchérissement des dépenses des acheteurs-consommateurs, in-

(3) On n'a pas marqué dans ce Tableau l'ordre de la distribution de la dépense des 450 *millions* de charges indirectes ; cette partie de distribution auroit exigé des détails & des développemens particuliers sur lesquels on n'a pas jugé à propos de s'étendre pour ne pas fatiguer l'attention des Lecteurs peu au fait de ces matieres, par la multiplicité des objets. On s'est fixé au résultat, qui est que la somme des 450 *millions* reviennent à la classe productive à laquelle elle doit rester annexée, au préjudice du revenu ; aussi la dépense de cette somme se fait-elle à-peu-près dans le même ordre que celle du revenu.

Ainsi on peut facilement se former une idée de la circulation de cette dépense entre la classe stérile & la classe productive en la joignant au revenu, au lieu de la tenir attachée aux avances annuelles de la classe productive. Dans cette supposition elle feroit monter la somme du revenu à

féparables de l'augmentation des prix des productions. Elle indique feulement les voies qui conduifent à cette connoiffance.

DERNIERE QUESTION A RÉSOUDRE.

Il refte donc à déterminer quelle feroit

1250 *millions* dont la diftribution de la dépenfe fe feroit comme elle eft repréfentée dans le Tableau; c'eft-à-dire moitié à la claffe productive, & moitié à la claffe ftérile qui la redépenferoit en achats de productions à la claffe productive, ce qui completteroit la fomme que celle-ci auroit à payer au revenu, à raifon de ce qu'elle paye en charges indirectes qui augmentent fes dépenfes & fes reprifes de 450 *millions*.

Toute la différence qui fe trouveroit alors entre les deux claffes, feroit une dépenfe de 225 *millions* de plus à la claffe ftérile qui n'apporteroit aucun changement dans la totalité de la réproduction annuelle & fucceffive. Il eft donc aifé de fe former une idée complette de toute la circulation des dépenfes dans le cas dont il s'agit, & de conferver auffi l'idée de l'arrangement actuel, où les 450 *millions* de charges indirectes doivent refter dans la réalité annexés aux avances annuelles de la claffe productive, qui fait elle-même les avances de ces charges indirectes.

dans le cas donné l'augmentation du bénéfice que l'on trouveroit dans la dépense d'un accroît de 400 millions *de revenu*, *procuré par l'augmentation des prix des productions du territoire*, *laquelle seroit dûe au rétablissement de l'ordre régulier du commerce*, *de sa liberté & de son immunité.*

SOLUTION PRÉCISE,

OU CALCUL des effets réels du renchérissement dans le cas donné.

Avant l'augmentation des prix, la valeur vénale de la totalité de la réproduction annuelle étoit de 3 *milliards* 100 *millions de livres;* ainsi la masse de cette réproduction pouvoit être alors supposée de 3 *milliards* 100 *millions de mesures* valant *une livre* chacune.

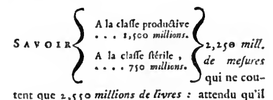
Ces 3 *milliards* 100 *millions de mesures* se partageoient entre les différentes classes de consommateurs à raison de la part que chacun avoit dans les 3 *milliards* 100 *millions de livres.* Il s'agit de savoir à présent combien chaque classe pourra se

procurer de *mesures* depuis le *sixieme* d'augmentation de prix qui a porté à 1 *livre* 4 *sols* la valeur de toutes celles qui entrent dans le commerce.

Dans l'examen de cette distribution de *mesures* relativement aux *livres* qui doivent les payer, nous réunirons les ventes que fait la classe productive, & celles que fait la classe stérile; parce que les achats que l'on fait à la classe stérile sont des productions converties en ouvrages ou en dépense par cette classe même : de sorte que tout ce qui est acheté à la classe stérile doit être regardé comme un achat de productions fait à la classe productive, ou si l'on veut comme une revente de ces mêmes productions faite par la classe stérile qui se fait rembourser de ses matieres premieres & payer les dépenses qu'elle fait en achats de productions pour sa subsistance à la classe productive.

La classe productive achete donc, ou est censée acheter pour ses reprises, chez

elle-même & chez la classe stérile, 2,250 *millions de mesures :*



qui ne coutent que 2,550 *millions de livres :* attendu qu'il n'y en a que 1,500 *millions de mesures* qui participent au renchérissement, & valent 1 *livre* 4 *sols* piece, ou 1,800 *millions* au total, & qu'il n'y en a 750 *millions de mesures* qui n'entrent point dans le commerce, & que la classe productive consomme sur elle-même : de sorte qu'on ne peut leur supposer aucun accroissement de prix, & qu'elles sont censées rester comme auparavant, à 1 *liv. la mesure*, & valoir seulement 750 *millions de livres* (4).

La classe productive achete donc, comme nous venons de le dire, pour ses reprises, chez elle-même & chez la classe stérile 2,250 *mil-*

(4) On estime toujours la dépense de la classe productive à la classe stérile à un tiers de ses reprises ; au lieu que l'on porte la moitié du revenu en dépense à la classe stérile ; parceque les Propriétaires se livrent beaucoup plus au faste de décoration que les Cultivateurs.

	Millions de mesures.	Millions de livres.
lions de mesures pour 2,550 *millions de livres*, ci	2,250.	2,550.
Le fisc achette pour les 450 *millions* de charges indirectes qu'il dépense, 375 *millions de mesures* (5);		
SAVOIR:		
A la classe productive, ... 188 *millions*. A la classe stérile, ... 187 *millions*.	375.	450.
On peut évaluer que le commerce étranger est d'environ *un dixieme* du produit total, ou de 300 *millions de mesures* que l'Etranger payoit avant le renchérissement, moyennant 300 *millions de mesures* de ses productions; & que depuis le renchérissement il ne pourra plus payer qu'avec 360 *millions de* ses *mesures* (*), par-		
TOTAL	2,625.	3,000.

(5) Il faut compter dans la dépense du fisc le payement des intérêts des emprunts qu'il a faits & qui reste comme les charges indirectes dans le même état, parceque tout cela n'étant point productions ne participe point au changement du prix des productions. Ainsi le fisc ne perd rien de ses jouissances de ce côté, & il gagne beaucoup de l'autre par le doublement de son revenu direct, comme on l'a vu plus haut.

(*) Il s'agit ici de la mesure de productions que la Nation pouvoit obtenir pour 20 *sols* chez l'Etranger, ou chez elle-même avant le renchérissement de ses productions.

Ce n'est pas que la même mesure des mêmes productions



	Millions de mesures.	Millions de livres.
De l'autre part	2,625.	3,000.
ceque, dans l'hypothèse, les productions étrangeres ne sont pas renchéries par l'augmentation du prix des productions nationales, lesquelles n'ont renchéri d'*un sixieme* que parce qu'elles étoient précédemment privées par les prohibitions, les gênes & les surcharges du commerce du prix naturel que leur assure la liberté & l'immunité dans cette partie.		
L'Etranger continue donc d'acheter 300 *millions de mesures* de productions du Pays;		
SAVOIR:		
A la classe productive . . . 150 }	300	
A la classe stérile . . . . . 150 }		
& il les paye au prix courant par 360 *millions de mesures* de productions étrangeres.		
TOTAL des achats	2,925.	
TOTAL de la dépense		3,000.

ne valut 24 *sols* chez l'Etranger dans le tems qu'elle ne valoit que 20 *sols* chez la Nation, privée de liberté dans son commerce. De sorte que si l'on eût alors échangé l'une contre l'autre des productions de la même espece, l'Etranger eût fourni des mesures d'un sixieme plus petites que celles de la Nation. Mais le commerce ne se fait point ainsi. Ce sont des productions d'espece différente que l'on échange, & alors ce n'est pas de l'égalité de mesure, mais de l'égalité de valeur que l'on s'occupe. On a donc cru devoir se fixer ici à cette égalité de valeur, qui suppose les mesures, de productions semblables, d'un sixieme plus petites chez l'Etranger que chez la Nation.

Il ne reste donc à vendre, pour completter le débit de la réproduction totale, que 175 *millions de mesures* du Pays, qui valent 1 *livre* 4 *sols*, ou en total 210 *millions de livres*. Mais il reste à employer 800 *millions* de revenu qui est entre les mains du Souverain, des Propriétaires des terres & des Décimateurs.

Ces Propriétaire du revenu achetent les 175 *millions de mesures* de productions du pays, aux deux autres classes : savoir,

A la classe productive,	88	175 *mill.* qui coutent 210 *mill. de livres*, sur le pied de 1 *liv.* 4 *s.* la *mesure*.
A la classe stérile, ...	87	

& les Propriétaires ont encore 590 *millions* de revenu à employer chez l'Etranger, avec lesquels ils acheteront moitié en productions, & moitié en ouvrages, 590 *millions de mesures* : attendu que, comme on l'a vu, les *mesures* de productions étrangeres n'ont pas participé au renchérissement des productions du Pays, & sont restées au même prix où elles étoient auparavant ; d'où suit que ce renchérissement évite de la perte, ou procure du

gain, dans le commerce extérieur.

Les Propriétaires du revenu auront donc en *mesures* de productions du pays . . . . . 175 *millions.*

En *mesures* de productions étrangeres 590

TOTAL . . . . . . 765 *millions de mesures*, pour 800 *millions* de revenu.

Avant le renchérissement ils n'avoient que 400 *millions* de revenu, avec lesquels ils ne pouvoient se procurer que 400 *millions de mesures.*

Leurs jouissances sont donc accrues depuis le renchérissement de 365 *millions de mesures*, & il ne s'en faut que de 35 *millions*, ou d'un peu moins du *onzième*, que les 400 *millions* d'accroît du revenu ne soient entierement un bénéfice pour le Souverain, les Propriétaires & les Décimateurs (*6*).

(*6*) Si on restreignoit ces calculs à l'augmentation de ½ sur le prix des grains seulement, dont

De la somme de 590 *millions* à employer chez l'Etranger : l'Etranger lui-même en fournit 360 qu'il a donnés pour le payement des 300 *millions de mesures* de productions du pays qu'il a achetées ; le bénéfice sur l'égalité des prix donne les 230 autres (7).

---

la valeur ne forme qu'environ les *deux cinquiemes* de la valeur totale da la réproduction annuelle du territoire, les résultats se réduiroient en proportion : le revenu ne se trouveroit augmenté que de 160 *millions* au lieu de 400 dont il augmente dans le cas où l'augmentation d'*un sixieme* des prix s'étend sur la totalité des productions. De ces 160 *millions* de bénéfice sur les prix des grains, il n'y en auroit que 68 qui résulteroient de l'exportation, ce qui la supposeroit de 3 ou 4 *millions de septiers* de grains de toutes especes. Le surplus résulteroit du rétablissement de l'égalité constante des prix remis au niveau de ceux qui ont cours entre les Nations commerçantes, & qui varient peu, surtout à l'égard des grains, dans le cas d'une pleine liberté de commerce & de concurrence.

(7) Il en donne dans le vrai 235, mais on

Les 230 ou 235 *millions* de bénéfice sur l'égalité constante des prix, sont un véritable accroissement de richesses pour la Nation; parce que ce bénéfice ne lui fait supporter aucun renchérissement dans ses dépenses. Elle l'employe en achats chez l'Etranger, sans diminuer son pécule, attendu que c'est pour elle un accroissement annuel de richesse qui paye les achats qu'elle fait chez l'Etranger (8);

---

continue de négliger ici les 5 *millions* qu'on a déja négligés dans le Tableau de la distribution, qu'on n'a calculée que sur 800 *millions* de revenu au lieu de 805 que donnoit le compte exact.

(8) Cet accroissement de richesse n'est, il est vrai, qu'une soustraction de la perte qui, dans le cas du défaut de liberté & d'immunité du commerce, est causée par l'inégalité successive des prix à la vente de la premiere main, dont les prix étant réduits en année commune se trouvent de plus d'*un dixieme* plus foibles que la dépense des Acheteurs-consommateurs. La liberté & l'immunité du commerce dissipent cette inégalité des prix de la vente de la premiere main, & la remet presque au niveau des achats des Acheteurs-con-

& lorſque les achats chez l'Etranger augmentent d'un côté, le commerce réciproque s'étend preſqu'auſſitôt de part & d'autre ; car les Commerçans ſavent auſſi-bien que les autres hommes, que l'argent ne doit pas ſéjourner dans leurs mains.

L'accroît de la jouiſſance de 365 *millions de meſures* pour les Propriétaires du revenu, eſt fourni

Par les 230 *millions* de bénéfice ſur l'égalité des prix qui ne font ſupporter aucun renchériſſement dans la dépenſe aux Acheteurs-conſommateurs du Pays.

Par le bénéfice de 75 *millions* ſur la vente que l'on fait des productions, pour payer les 450 *millions* de charges indirectes,

Par le bénéfice de 60 *millions* ſur les retours des 300 *millions de meſures* que

---

ſommateurs. C'eſt en ce ſens que cette ſouſtraction de perte du côté du Vendeur de la premiere main eſt pour lui un accroiſſement de richeſſes.

l'on vend à l'Etranger, & pour lesquels il en donne 360.

On rapporte au revenu tous les profits qui arrivent de différens côtés, par l'augmentation des prix des productions du territoire : parce que, de quelque maniere que les effets de cette augmentation se partagent par le commerce entre les différentes classes, tout le bénéfice, soustraction faite des profits des Commerçans, & des dédommagemens du renchérissement satisfait de toutes parts, vient se réunir au revenu ; d'autant que la concurrence entre les Fermiers des biens-fonds, & entre les Agens de la classe stérile, les assujettit tous à soustraire de leurs gains le profit qui doit appartenir au revenu.

Peut-être, dira-t-on, qu'*un accroissement de richesses qui est seulement pour les Propriétaires, ne doit pas être regardé comme un accroissement de richesses pour la Nation en général.*

Nous répondrons ; 1°. que l'on ne connoît

noît de richesses dans les Etats, que les richesses disponibles (9); ce sont elles qui

(9) Toutes les autres richesses annuelles s'appellent *frais*; & quoique ces dernieres nourrissent des hommes, on les regarde en quelque maniere comme onéreuses, & en général on ne les conserveroit pas si elles n'étoient sous la protection de la nature, qui retranche les richesses disponibles à ceux qui ont l'imprudence de retrancher les richesses d'exploitation: & malgré cette punition infaillible & rigoureuse, il y a peu de Pays assez éclairés pour que la propriété des richesses d'exploitation y soit bien assurée. En Angleterre même où l'on a senti leur importance, où l'on a eu intention qu'elles fussent immunes & où elles ne répondent point de l'impôt territorial, elles sont sans cesse attaquées par une multitude de nouvelles impositions indirectes toujours renaissantes, & par une foule de prohibitions de commerce perpétuellement variées, qui changent à chaque instant au détriment des Fermiers les données du calcul que ceux-ci ont fait pour se déterminer sur le prix du loyer des terres. Ces désordres exposent les Cultivateurs à diminuer fréquemment leurs avances productives, & à sacrifier une partie de leurs richesses d'exploitation pour subvenir

fondent la chose publique, qui soutiennent l'autorité tutélaire, & qui forment

---

aux payemens de baux qu'ils avoient contractés avant l'existence des charges indirectes & imprévues qui accroissent infructueusement leur dépense ou diminuent leur recette. Dans tout pays les Fermiers des terres ne sauroient s'engager par un bail qu'après avoir calculé les dépenses de la culture, les charges de la terre & la valeur commune des récoltes, au moyen de quoi une simple soustraction les met à portée de savoir quelle somme ils peuvent payer annuellement au Propriétaire; leurs conventions faites d'après ces principes & en connoissance de cause, sont revêtues de formalités authentiques & confiées à la garde de l'autorité tutélaire du Gouvernement qui s'en rend le garant, & qui se charge d'obliger les Parties contractantes de remplir leurs engagemens. Il est inconcevable après cela qu'en faisant des opérations qui détruisent les élémens du calcul d'après lequel sont passés des contrats aussi importants & qui décident du revenu du territoire, qu'en faisant des opérations qui augmentent la dépense & les charges, ou qui diminuent la recette des Fermiers, les Gouvernemens de presque tous les pays ayent cru néanmoins devoir

sa puissance ; ce sont elles qui font subsister les Propriétaires du sol qui ne

---

contraindre ces mêmes Fermiers à l'exécution de ce même contrat dont on anéantissoit par rapport à eux les conditions fondamentales & *sine quabus non.* Cette *violation du droit naturel & de la loi sacrée des contrats à laquelle s'est laissée entraîner involontairement l'autorité protectrice des contrats*, cette triste & trop générale inconséquence qui deviendra quelque jour funeste, à *l'Angleterre*, ne doit en aucun lieu être attribuée qu'à l'ignorance profonde des effets de ce déréglement ; car il n'y a personne qui ait plus d'intérêt que les Souverains à le prévenir, puisqu'ils sont partout les co-propriétaires du produit net du territoire de la Nation qu'ils gouvernent, & qu'on ne sauroit par conséquent faire tort aux Fermiers des terres & détruire les richesses d'exploitation sans couper la racine unique de l'impôt ou du revenu des Souverains. C'est encore à l'ignorance que l'on doit attribuer la conduite imprudente des Propriétaires qui abusent de l'ascendant que leur donnent, sur leurs Fermiers, les difficultés & les grandes dépenses des déplacemens pour louer leurs terres au-dessus de leur valeur. Mais en ruinant leurs Fermiers ils ruinent, effruitent &

ſont pas Cultivateurs, & qui varient leurs jouiſſances à l'infini; ce ſont elles ſeules dont s'occupent en général les Propriétaires des terres, ainſi que les Souve-

dépailleut leurs terres. De quelque maniere que les Maîtres du territoire s'y prennent pour augmenter momentanément leur part, en s'appropriant une portion des richeſſes d'exploitation qui font naître leurs richeſſes, & qui ſont l'aliment de la partie la plus laborieuſe de la population, leur rapacité retombe déſaſtreuſement ſur eux-mêmes par la diminution de la valeur de leurs *propriétés* & par l'extinction quelquefois irremédiable de leurs revenus & de leurs jouiſſances.

Il n'en eſt pas ainſi de l'augmentation du revenu des Propriétaires qui réſulte de l'accroiſſement des prix, c'eſt effectivement un accroît de richeſſes diſponibles, mais bien loin d'être à charge à la claſſe productive, il eſt tout à ſon avantage dans le cours des baux actuels, & enſuite elle en tient compte en entier à la claſſe des Propriétaires. Toute augmentation prétendue de richeſſes diſponibles qui ne renfermeroit par ces conditions diſparoîtroit comme un éclair & ſeroit une perte au lieu d'être un profit.

tains, & les Décimateurs leurs co-propriétaires.

2°. Que malgré que la classe des Propriétaires profite en entier de l'accroissement de richesses, dû à l'augmentation des prix qui résulte de la liberté & de l'immunité du commerce, il n'en est pas moins vrai que cet accroissement est aussi fort avantageux pour les deux autres classes.

D'abord les Fermiers des biens-fonds profitent jusqu'au renouvellement de leurs baux, de l'augmentation constante des prix des productions qui arrive pendant le cours de ces baux. Et ce gain est le plus fructueux, le plus profitable, le plus nécessaire à une Nation dont l'Agriculture a besoin d'être étendue & améliorée. Car les Fermiers, s'ils ne sont pas opprimés, ne quittent point leur état; les profits qu'ils font accroissent leurs richesses d'exploitation, au grand avantage de l'Agriculture. Et ces profits qui multiplient les riches Fer-

miers, mettent, lors du renouvellement des baux, une plus grande concurrence entr'eux, ce qui assure alors aux Propriétaires & au Souverain la rentrée entiere du produit net, & non-seulement de celui qui résulte directement de l'augmentation des prix, mais encore de celui que fait naître en outre la plus grande aisance des Fermiers (10); car on sait

(10) Par la raison inverse, une diminution de prix est désastreuse. Les Fermiers engagés pendant la durée de leurs baux, à payer constamment les mêmes sommes pour le fermage, pour l'impôt, pour les autres charges fixes, ne peuvent plus y satisfaire par la recette de leurs ventes; ils sont forcés d'y suppléer par des retranchemens successifs, sur le fond des richesses d'exploitation de la culture, d'où résulte nécessairement une diminution progressive de réproduction annuelle, ruineuse pour le Souverain & pour la Nation. L'augmentation ou la diminution des prix des productions sont donc des causes principales de la prospérité ou du dépérissement des Empires. Les effets de ces causes ne se bornent pas

que les richesses sont le grand & le principal outil de la culture, & qu'un Fermier riche peut souvent louer les terres avec profit à un tiers, ou moitié en sus du prix, qu'un Fermier pauvre ne pourroit donner que difficilement, & au risque de se ruiner (11).

à ceux qui se présentent ici, elles en ont beaucoup d'autres qui ne méritent pas moins d'attention. Ainsi l'augmentation & la diminution des prix des productions du territoire, sont des objets d'une grande importance qui exigent un examen très-profond & très-rigoureux dans les décisions du Gouvernement économique : mais toujours trouvera-t-on, selon les différens cas, hors celui de disette, un avantage plus ou moins grand dans les augmentations des prix, & un dommage plus ou moins grand dans les diminutions.

(11) Il ne s'en suit pas de là que l'on ne trouve point de pauvres Fermiers qui offrent des terres plus que les riches ; l'ignorance & l'extrême envie de faire quelque chose ne rendent malheureusement cela que trop commun. Mais offrir & payer sont deux ; ces pauvres Fermiers qui, faute d'avoir bien compté, ont entrepris au-dessus de

Quant à la classe stérile, on a vu sur le Tableau que par l'accroissement d'*un sixieme* du prix des productions, sa recette étoit montée de 950 *millions de livres* à 1,300 *millions*. On sait qu'elle employe la moitié de cette recette en achats de matieres premieres pour les ouvrages qu'elle fabrique, & l'autre moi-

---

leurs forces, achevent de se ruiner, manquent quelquefois à moitié bail, ou s'ils vont à la fin, rendent la terre épuisée, sans pailles, sans fumiers, hors d'état d'être remise en bonne culture sans des dépenses extraordinaires. En toute espece de contrat, pour qu'il soit solide & heureux, il faut que les deux parties y trouvent mutuellement leur avantage.

Il seroit infiniment à souhaiter que les Propriétaires des terres fussent assez instruits pour pouvoir, la plume à la main, calculer avec leurs Fermiers, les dépenses de l'exploitation de leurs terres, statuer avec lumiere, avec équité & à l'amiable, les reprises que doivent retirer annuellement ces utiles & honnêtes Entrepreneurs de culture, & juger en conséquence du produit net qu'ils peuvent exiger; c'est un avantage que l'on

tié en achats de productions pour sa subsistance.

Avant le renchérissement elle avoit donc à dépenser pour sa subsistance 475 *millions de livres*, lesquelles lui servoient à acheter 475 *millions de mesures* de productions, lesquelles pouvoient faire vivre 3 *millions* 167 *mille personnes*, en sup-

---

doit attendre des Inventaires de culture très-multipliés & publiés par les Citoyens qui ont les talens & le zèle nécessaire pour ce genre de travail. Il est encore plus essentiel que les Fermiers soient assurés de n'essuyer pendant tout le cours de leurs baux, aucun accroissement dans leurs charges directes ou indirectes. Il est visible que le Gouvernement s'occupe fortement de ces arrangemens. Quant à nous, jusqu'à ce que notre agriculture jouisse avec sûreté de ces deux conditions indispensablement nécessaires à son existence, nous ne cesserons de répéter qu'on ne sauroit trop craindre de *tuer la poule aux œufs d'or*, & que les gens prudemment intéressés, doivent lui donner au contraire une forte ration de grain afin qu'elle ponde davantage.

posant à 150 *mesures* la consommation de chaque tête l'une dans l'autre, & du fort au foible.

Depuis le renchérissement elle a pour sa subsistance 650 *millions de livres* à dépenser, avec lesquels elle pourra acheter 542 *millions de mesures* de productions du pays. Le renchérissement d'*un sixieme* du prix des productions causé par la liberté & l'immunité du commerce, procure donc à la classe stérile un profit de 67 *millions de mesures*, au moyen desquelles elle pourra s'accroître environ d'*un septieme*, ou de 446 *mille personnes* (12).

---

(12) Encore est-il à remarquer que nous avons supposé ici que la classe stérile achetteroit dans le pays toutes ses matieres premieres & sa subsistance : cependant cette classe participe beaucoup au commerce étranger, & à la consommation des productions étrangeres qui ne sont point renchéries. Ainsi il paroît que par l'accroît de sa recette, elle auroit un plus grand nombre de me-

Cela est bien opposé à l'opinion qu'on a eue dans le siécle dernier, où l'on croyoit

---

sures & pourroit faire subsister une plus grande population que nous ne l'évaluons ici. Cependant on doit se rappeller que pour simplifier le Tableau & ne pas surcharger par la multiplicité des objets l'attention des Lecteurs encore peu accoutumés à sa Formule, on a jugé à propos de n'y pas exprimer le passage de la dépense de la moitié de la recette des charges indirectes à la classe stérile, & de ne les compter que dans leur retour sur les avances de la classe productive ; ce qui semble rapporter à cette classe une partie de population qui subsiste néanmoins à la classe stérile, avant comme après le renchérissement, sur la dépense de la moitié des charges indirectes. Or le calcul de cette partie de population dans l'un & dans l'autre cas diminueroit un peu la proportion de l'accroissement de la classe stérile. Ainsi l'on peut s'en tenir au total que nous présentons ici, en faisant abstraction du profit que fait cette classe sur ses achats à l'Etranger, & qui compense au moins l'omission volontaire du détail de cette partie de population qui, calculée en rigueur, ne donneroit à notre calcul qu'une différence de 25 *mille personnes*, ou environ 6 *mille familles*.

qu'il étoit bon de gêner le commerce des productions, afin de les tenir à bas prix pour l'avantage & l'accroissement de la classe manufacturiere. On voit au contraire que cette classe est fort intéressée au renchérissement, & qu'elle y gagne un accroissement de travaux, d'aisance & de population, parcequ'elle participe à l'augmentation des richesses & de la dépense des Propriétaires du revenu.

Voici donc le résumé de la solution de ce Problême. Les Propriétaires gagneroient annuellement 365 *millions de mesures* de productions, & la classe stérile 67 *millions*; & la population générale de la Nation pourroit être augmentée environ d'*un dixième*. Ce calcul s'étendroit bien plus loin, si l'on parloit des accroissemens successifs qui résulteroient du profit que feroient les Fermiers des biens-fonds, pendant le cours de leurs baux.

Au reste, nous devons prévenir le

Lecteur, que si nous nous servions dans une seconde augmentation de prix, des résultats de la solution actuelle, qui a des données ou des faits particuliers à une premiere augmentation des prix, l'application de ces résultats nous éloigneroit beaucoup de la vérité. Ainsi une seconde augmentation des prix ajoutée à la premiere, présenteroit un autre Problême qui auroit ses données particulieres, qu'il faudroit saisir & assujettir rigoureusement à un nouveau calcul, par lequel on trouveroit qu'une seconde augmentation des prix ne procureroit pas à beaucoup près, un aussi grand accroissement de revenu que celui qui survient à la premiere augmentation; à moins qu'il ne se trouvât dans la seconde augmentation de prix, des causes qui pussent de nouveau contribuer à cet accroissement; telles que seroient, par exemple, la construction de canaux, l'invention de machines qui rendroient les transports plus fa-

ciles, ou qui épargneroient le travail de la main-d'œuvre, &c. &c. (13).

---

(13) Il y a des gens qui croient que les ſciences où le calcul eſt applicable, ne ſont pas dans la recherche de la vérité de même nature que les autres ſciences. Cependant les calculs ne ſont ni cauſes ni effets : ainſi ils ne ſont jamais dans les ſciences les objets de nos recherches. Or dans toutes les ſciences la certitude conſiſte dans l'évidence des objets. Si nous ne parvenons pas à cette évidence qui préſente au calcul les faits ou les données ſuſceptibles de compte & de meſure, le calcul ne rectifiera pas nos erreurs. Les ſciences qui admettent le calcul ont donc la même baſe de certitude que les autres. Cette certitude, il eſt vrai, peut s'étendre par le calcul ſur les quantités qui ne peuvent être ſupputées que par le calcul, & dans ce cas il eſt toujours en lui-même eſſentiellement infaillible; c'eſt-à-dire, qu'il préſente toujours infailliblement & conſéquemment ou des erreurs ou des réalités, ſelon qu'on l'applique à des réalités ou à des erreurs. D'où ſuit que dans la recherche de la vérité par le calcul, toute la certitude eſt dans l'évidence des données.

OBSERVATIONS.

Le principal objet que l'on s'eſt propoſé dans la ſolution de ce Problême, a été de faire voir par le développement même de la queſtion, qu'il eſt de la plus grande importance à une Nation de parvenir par une pleine liberté de commerce, au plus haut prix poſſible dans les ventes des productions de ſon territoire.

L'hypothèſe n'a pas été bornée à la ſeule liberté de l'exportation des grains, elle embraſſe la totalité des productions commerçables du territoire, parce que le commerce intérieur & extérieur des productions de tous genres, peut être gêné de pluſieurs manieres, directes ou indirectes, qui font baiſſer les prix. C'eſt une partie du Gouvernement qui exige beaucoup d'attention & de diſcernement, & fort peu d'action ou de *procédés.*

Les charges indirectes n'ont point été

admises au partage de l'augmentation des prix, parcequ'elles ne tiennent pas à l'ordre des productions commerçables, & parce que l'on a rapporté cette part de bénéfice d'augmentation de prix en accroissement de revenu pour 75 *millions*, sans quoi le revenu de 400 *millions* qui a monté à 800 *millions*, n'auroit monté qu'à 725 *millions*; & ce seroit en effet à ce point de 725 *millions*, toutes choses d'ailleurs restantes égales, que se réduiroit l'accroissement du revenu, s'il n'y avoit pas ces charges indirectes.

Mais alors les 450 *millions* de ce genre que l'on a supposés, seroient rentrés dans le revenu, qui au lieu de 850 *millions*, se seroit trouvé d'environ 1,200 *millions*, dont le Souverain auroit eu dès-lors, indépendamment des accroissemens successifs de la culture, environ un tiers ou 400 *millions* pour sa part, sans causer aucun dépérissement dans l'ordre successif de la réproduction annuelle; & dans ce cas, le revenu des Propriétaires des biens-fonds

fonds se trouveroit plus que triplé (14), la partie de la dixme se trouveroit d'ailleurs augmentée d'un sixieme sur la totalité de la réproduction, où l'on ne suppose pas encore de nouveaux accroissemens relativement à la masse totale des réproductions.

---

(14) Si l'on veut se convaincre que ces estimations ne sont point arbitraires, & que les charges indirectes ont en effet diminué au moins dans cette proportion le revenu des terres cultivées, sans parler de celles dont elles ont totalement anéanti la culture, il faut comparer le prix du loyer des terres avant l'établissement de ces charges, avec le prix actuel de ce même loyer. Nous en allons donner un exemple tiré d'une source notoire & décisive.

ETAT du loyer des terres à la fin du quinzieme siécle, selon les prisées de la COUTUME DE BOURGOGNE (*).

» Rentes en blé, soit de gagnages (*fermages*),

(*) Voyez les *Recherches sur la valeur des monnoies*, à Paris chez Nyon, 1762, page 50.

Il faut remarquer cependant qu'un tel changement, auroit d'abord des effets

---

» moulins, dixmes, tierces, comme autres quel-
» conques : l'on doit évaluer à la mesure de
» Dijon, laquelle est telle que l'*émine* contient
» la charge de blé de deux chevaux (480 *livres*
» *pesant* (*) & sera prisée l'émine de froment
» *vingt-cinq sols* forts qui valent *quarante sols*
» tournois.

» Le Journal de terre (*deux tiers de l'arpent*
» *royal de* 100 *perches*, *la perche de* 22 *pieds*) (**)
» que l'on fait à moitié, sera prisé *dix sols* tour-
» nois. «

Il est aisé de savoir par là quel étoit le produit de l'arpent de terre. *Dix sols* du journal pour le Propriétaire & autant pour le Fermier font 20 *sols*, qu'il faut doubler pour avoir la valeur du produit en blé, parceque la récolte du blé paye pour deux ans, savoir, l'année même de la récolte, & celle de jacheres qui a précédé, pendant laquelle on a labouré le champ. Ce qui donne, dixme & semence prélevées, 40 *sols* pour le produit total du journal, ou 60 *sols* pour celui

---

(*) Deux septiers de Paris ou de Troies. Voyez *ibid*, page 53.

(**) Voyez *ibid*, page 49.

à-peu-près semblables à ceux d'un grand changement dans la valeur numéraire des

---

de l'arpent plus grand d'un tiers que le journal.

Le numéraire du marc d'argent étoit alors à 12 *livres*. Ainsi l'on payoit avec un marc d'argent 12 *septiers* de blé, lesquels, sur le pied de 18 *livres* le *septier*, vaudroient aujourd'hui 216 *liv.* au lieu de 12. Le sol d'alors étoit donc à celui d'aujourd'hui comme *un* est à *dix-huit*. Les 60 *sols* que produisoit l'arpent dans ce tems là valoient donc 18 fois 60 *sols*, ou 1080 *sols*, ou bien 54 *livres* d'aujourd'hui. Ces 54 *livres* partagées par moitié entre le Fermier & le Propriétaire, donnent 27 *livres* pour les reprises du premier, & 27 *livres* pour le revenu du second; lesquelles 27 *livres* réparties sur deux années formoient au Propriétaire un revenu de 13 *livres* 10 *sols* chaque année par arpent, & 13 *livres* 10 *sols* pour le Fermier.

Selon ce compte la récolte en blé étoit de *trois septiers* par arpent, dixme & semence prélevées; ce qui prouve que les terres dont il s'agit ici, étoient d'un foible produit, qui n'étoit qu'environ le tiers de celui des bonnes terres qui rapportent 9 à 10 *septiers* par arpent royal. Un arpent de terre dont le produit n'est que de *trois septiers*, dixme & semences prélevées, s'afferme au-

monnoies, dans lequel la valeur des productions, celle des marchandises de main-

jourd'hui environ le quart (*) de ce qu'il s'affermoit alors, que l'impôt varioit peu, qu'il y avoit moins d'arbitre dans l'imposition, & qu'il n'y avoit pas de taxes sur les consommations, excepté 12 *deniers* par minot de sel.

» Un journal que l'on fait au tiers sera prisé » 6 *sols* tournois. «

Dans ce cas 6 *sols* par an pour le Propriétaire font 12 *sols* pour deux ans, qui, joints aux 24 *sols* des reprises du Fermier, forment 36 *sols* pour la récolte en blé d'un journal, ou 54 *sols* pour celle d'un arpent. Ces 54 *sols* multipliés par 18 donnent 972 *sols* ou 48 *livres* 12 *sols* par arpent, semence & dixme prélevées. C'est 16 *livres* 4 *sols* pour le Propriétaire en deux ans ou 8 *livres* 2 *sols* par an, & 16 livres 4 *sols* pour le Fermier, y compris le dédommagement sur la quantité de la semence qui produit moins.

La récolte en blé étoit de *deux septiers* 8 *boiss-*

(*) En Beauce, l'arpent qui rapporte 4 *septiers* de Paris est affermé aujourd'hui, pour la part du Propriétaire, 6 *liv.* au plus : encore est ce parce que la dixme n'y est qu'au tiers du taux ordinaire ; car si elle se levoit comme à l'ordinaire à la 13e. gerbe, il n'y auroit que 4 *liv.* pour le Propriétaire au lieu de 6 *liv.*, & 2 *liv.* pour l'impôt au lieu de 3 *livres*. *Voy.* le Journ. d'Agriculture, &c. Nov. 1766, p. 140.

d'œuvre, & le prix des salaires, seroient quelque tems à reprendre dans le com-

---

seaux & $\frac{4}{7}$ par arpent, semence & dixme prélevées. Un arpent de terre d'un si foible produit s'afferme au plus aujourd'hui 40 *sols* pour le Propriétaire, & 20 *sols* pour l'impôt territorial.

» Un journal que l'on fait au quart, *quatre* » *sols* tournois «.

Ici 4 *sols* par an sont pour deux années 8 *sols* de revenu, qui, joints aux 24 *sols* des reprises du Fermier, font ensemble 32 *sols* pour le journal ou 48 *sols* pour l'arpent. Ces 48 *sols* multipliés par 18 donnent 864 *sols* ou 43 *livres* 4 *sols* pour l'arpent dont il y avoit 10 *livres* 16 *sols* pour le Propriétaire en deux années ou 5 *livres* 8 *sols* par an, & 16 *livres* 4 *sols* pour le Fermier.

La totalité de la récolte de l'arpent en blé étoit de *deux septiers* 4 *boisseaux* $\frac{4}{7}$, semence & dixme prélevées, ce qui ne s'afferme guère aujourd'hui plus de 20 *sols* pour le Propriétaire & 10 *sols* pour l'impôt territorial.

On doit remarquer ici qu'à proportion que le produit des terres est foible, le produit net diminue; que les frais ne diminuent pas, & qu'ainsi un projet d'impôt levé en nature au dixième sur le produit total de la récolte est impraticable. Car

merce le niveau relatif à ce changement. Le peuple n'est pas en état de porter alors

dans ce dernier cas où il n'y a aujourd'hui que 30 *sols* de produit net, l'impôt en forme de dixme préleveroit 4 *livres 6 sols ;* ce qui supprimeroit au Propriétaire son revenu de 20 *sols*, & retrancheroit au Fermier 3 *livres 6 sols* sur les frais d'exploitation. Ce retranchement successif anéantiroit en peu d'années les avances du Fermier & la culture de la terre. Mais le Fermier, pour prévenir sa ruine, ne se chargeroit pas de cette culture à de telles conditions. Ainsi ces terres resteroient en friche ; ce qui priveroit d'un produit qui doit contribuer à la subsistance de la Nation & au revenu des Propriétaires & du Souverain.

L'emploi d'une charrue étoit de 80 arpens. Une si petite exploitation pour une charrue laisse assez appercevoir qu'elle s'exécutoit avec deux chevaux seulement, & que les terres étoient fort legeres dans le canton assujetti alors aux prisées dont il s'agit ici ; car les charrues à quatre chevaux sont pour les terres plus difficiles & l'emploi en est d'un tiers plus étendu.

Les terres rapportent plus ou moins, selon qu'elles sont plus ou moins fertiles. Mais les dépenses complettes d'exploitation sont à-peu-près les mêmes pour la culture des terres, soit qu'elles

un calcul exact dans le détail de ses ventes & de ses achats, conformément à de

---

rapportent beaucoup, soit qu'elles rapportent peu : & ce n'est qu'après avoir prélevé ces dépenses que le surplus forme le produit net. On estime généralement aujourd'hui dans la grande culture les reprises du Fermier sur le pied de 27 *livres* par arpent chaque année, non compris la semence, la dixme & l'impôt territorial. *Voyez le Mémoire sur l'impôt arbitraire renfermé aux rôles des tailles* Journal de l'Agriculture, &c. Novembre 1766, page 139.

Le prix moyen des prisées de la Coutume de Bourgogne, que nous venons de citer, étoit de 48 *livres* pour la récolte de l'arpent de blé, semence & dixme prélevées. La récolte de l'arpent en grains de mars est la moitié de la valeur de celle en blé, c'est 24 *livres*, qui, joints à 48 *livres*, font 72 *livres*; ce qui suppose par an l'emploi de trois arpens, un en blé, l'autre en grains de mars, & le troisieme en jacheres ou labours, qui ensemble payoient 24 *livres* de fermages; & il restoit 48 *livres* pour les reprises du Fermier. Aujourd'hui le fermage pour trois arpens de terre de cette foible qualité, pris ensemble, n'est, abstraction faite du dépérissement progressif de la culture, que de 6 *livres* au plus pour les Propriétaires,

tels changemens. Les Fermiers, dans les baux par lesquels ils s'engagent à payer la somme du revenu, ne pourroient donc pas connoître exactement & en détail, la multitude immense des parcelles de charges indirectes qui auroit retombé sur eux, dont ils seroient déchargés, & dont ils devroient tenir compte en accroît du revenu qu'ils auroient à payer au profit du Souverain & des Propriétaires. Il n'y a

& les reprises du Fermier montent à *66 livres*, à cause des charges indirectes qui augmentent d'un tiers en sus les frais de la culture & réduisent le revenu à un quart. C'est ainsi que par les entraves du commerce & les charges indirectes, 1,600 *millions* de revenu se trouvent réduits à 400 *millions*, & que la perte sur le revenu est de 1,200 *millions*, dans lesquels les Propriétaires perdent les deux tiers ou 800 *millions*, & le Souverain perdroit un tiers ou 400 *millions*, sans les impositions indirectes; mais il n'est pas dédommagé à plus de 200 *millions* près par ces impositions indirectes & arbitraires, attendu qu'elles retombent par repompement sur la dépense du revenu du Souverain, ainsi que sur les dépenses de la Nation.

On s'arrête sur ce sujet à l'état de la simple ré-

que le tems & l'expérience qui puissent les en instruire, d'après le recouvrement des produits, & le montant des dépenses. Ce ne seroit qu'après qu'ils l'auroient reconnu, que la concurrence entr'eux les obligeroit à porter le fermage à son véritable prix. Alors il arriveroit qu'insensiblement le revenu s'établiroit dans sa juste mesure, conformément aux produits, & aux dépenses d'exploitation de la culture; & la régle s'établiroit aussi de même entre l'impôt & la partie du revenu qui appartient aux Propriétaires des biens-fonds. Il est donc facile d'appercevoir

---

duction du produit net du territoire actuellement cultivé, comparé, à récolte égale, avec le produit net que l'on retiroit des terres lors de l'époque qu'on vient d'examiner. Il y auroit d'autres recherches à faire sur les progrès successifs du dépérissement de la culture, dépendans de la même cause, & dont les déprédations se manifestent par la diminution de la population, & par l'état des terres tombées en friche ou devenues presque inutiles à cause de la ruine des Cultivateurs. *Voyez sur la diminution de la population le Traité de la* Philosophie rurale, *chap.* 8, *page* 182, *édit. in*-4°.

qu'avant une telle réforme (qui doit se faire naturellement, en conséquence du rétablissement de l'ordre) on ne pourroit pas y suppléer par la confection d'un cadastre, tant que les revenus du territoire seroient dénaturés & dispersés hors de leur assiette naturelle, parcequ'un cadastre ne pourroit être fondé alors sur aucune base réguliere & fixe. Cependant il seroit indispensable d'éviter que les revenus du Souverain fussent exposés à une diminution, dans une réforme qui exigeroit du tems pour parvenir à sa perfection, & pour mettre l'Agriculture dans la voie qui conduiroit sûrement aux accroissemens dont elle seroit susceptible. Il seroit donc alors important d'établir cette réforme sur un plan bien régulier & bien sûr. C'est un travail qui demande du tems, du génie & des lumieres peu communes & difficiles à acquérir.

Fin du Problême économique.

DIALOGUES

SUR

LE COMMERCE,

ET

SUR LES TRAVAUX

DES ARTISANS.

Virium luctatione fortior.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

Il s'est élevé beaucoup de contestations sur la division de la société en trois classes de Citoyens, savoir, la classe productive, *celle des* Propriétaires *& la* classe stérile. *Cette division, exposée dans le Tableau économique, a surpris & fâché plusieurs personnes renfermées dans la troisieme classe. La plûpart des Agens du Commerce, des Arts, & des Fabriques se sont trouvé offensés d'y avoir été compris. Cependant des hommes d'un état plus distingué, les Magistrats, les Militaires, &c. n'ont pas cru au-dessous de leur dignité d'être rapportés à cette classe; aucun d'eux ne*

s'est plaint de n'avoir pas été compté dans la classe productive. *On a senti qu'il n'était pas possible de peindre la distribution annuelle des richesses sans commencer par remonter jusqu'à la production qui ne saurait être confondue avec la dépense & la circulation. Il a paru nécessaire, simple, & naturel de distinguer les hommes* payans *qui tiennent leurs richesses immédiatement des productions de la nature, d'avec les hommes* payés *qui ne peuvent en acquérir que comme une récompense des services utiles ou agréables qu'ils rendent aux premiers. Mais les Protecteurs du luxe, & les Artisans même qu'il employe, ainsi que la plûpart des Négocians, & des Entrepreneurs de Manufactures, se sont élevés avec chaleur con-*

tre cette distinction. Ils ont regardé la dénomination de classe stérile *comme injurieuse pour eux. Ils n'ont point vû que ce terme n'exprimait qu'une propriété physique qui ne fait rien à la dignité; que dans les sciences physiques il faut que toutes les expressions soient d'une justesse rigoureuse; qu'on ne pouvait pas en employer une autre pour désigner la classe des Citoyens purement salariés, dont les dépenses & les travaux ne font point naître ces productions. Ce qui les distingue de la classe des Propriétaires, qui vivent du revenu que leurs terres fournissent, & qui contribuent à la production de ce revenu par des dépenses foncieres en bâtimens, desséchemens, défrichemens, plantations, &c. Et ce qui les distingue*

encore plus de la classe des Cultivateurs qui font renaître leur propre rétribution, le revenu des Propriétaires, & les salaires des Agens du Commerce & des Fabriques. Ces derniers n'ont pas pris garde que si, comme ils ont paru le désirer, on avait nommé industrieuse au lieu de stérile la classe dont ils sont partie, on aurait employé un terme impropre; puisque l'industrie n'est pas un attribut distinctif de leurs professions. Ils ignoraient peut-être que les Agens de la classe productive ont pour le moins autant de connaissances, de génie & d'industrie, qu'ils trouvent à employer dignement & complettement dans la direction & dans l'exécution bien entendues de la multitude de travaux raisonnés & dispendieux qu'e-

xigent

xigent les différentes parties de l'agriculture, & qui demandent à être variés selon la diversité des terres, des circonstances & des saisons. Ce qu'il y a de plus surprenant est que des Négocians, & des hommes qui se disaient leurs protecteurs, n'ayent pas voulu entendre, quoiqu'on le leur ait répété & démontré plusieurs fois, (*) que la distinction dont ils s'offensaient est entierement à l'avantage du Commerce, des Manufactures, & des Arts de toute espece; puisque dès qu'elle sera universellement admise,

(*) Voyez les Journaux de l'Agriculture, du Commerce & des Finances des mois de Février & d'Avril 1766; le premier, page 75 & suivantes, & l'autre page 39. Voyez aussi presque tous les autres volumes de la même année & de la précédente.

son effet direct doit être d'affranchir le Commerce, les Fabriques & leurs Agens de toute contribution, de tout impôt, de toute gêne & de toutes vexations.

Parmi les prétendus défenseurs du Commerce qui se sont opposés avec tant de véhémence à une doctrine aussi évidemment favorable aux succès du Commerce, il en est sûrement un très grand nombre qui l'ont combattue de bonne foi, & qui se sont laissés entraîner, avant d'avoir réfléchi, par le premier mouvement que leur a inspiré une distinction à laquelle ils n'étaient point accoutumés & qu'ils ne comprenaient pas, mais dont il avait néanmoins été indispensable de se servir pour s'énoncer avec précision dans une science nouvelle.

Peut-être en est-il d'autres plus pénétrans & moins sinceres, qui s'embarrassant assez peu de l'avantage du Commerce en général, & très occupés de leur intérêt personnel & momentané, ont trouvé la dénomination de classe stérile *moins prevenante en leur faveur qu'ils ne l'auraient desiré, & peu propre à engager le Gouvernement à leur accorder les priviléges exclusifs, qu'ils avaient toujours obtenus avec facilité, dans le tems où l'on croyait que le Commerce & les Manufactures, réservés* exclusivement *aux Commerçans & aux Manufacturiers régnicoles, étaient par cette exclusion même une source de richesses pour la Nation. Ceux-ci se voyant appuyés par le préjugé dominant qui formait un titre pour soutenir*

que leurs professions sont productives, favorisés encore par l'équivoque de plusieurs expressions vagues reçues dans les discours vulgaires & familiers, étayés de plus par le secours de ceux d'entre leurs Confreres qui mettaient à cette affaire un point d'honneur difficile à comprendre, n'ont pas été des moins ardens dans ces combats très extraordinaires, dont on peut voir la suite dans les Journaux de l'Agriculture, du Commerce & des Finances de l'année 1765 & 1766, & où l'on remarquera sans doute avec étonnement que tous ceux qui prétendaient être les protecteurs du Commerce & des Manufactures sollicitaient des monopoles, des exclusions, des réglemens, des gênes, des loix prohibitives, & que les Philosophes

économistes qui demandaient pour le Commerce, pour les Commerçans, & pour tous leurs Agens, facilité, sûreté, considération, mais sur-tout LIBERTÉ & FRANCHISE, *étaient publiquement traités d'ennemis, de contempteurs, & de détracteurs du Commerce & des Arts.*

Au milieu de ces disputes orageuse, élevées sur les priviléges exclusifs, il a donc fallu discuter à fond la justesse de la division qui sert de base à la Formule arithmétique du Tableau économique, & qui formait le sujet, ou le prétexte, de la mauvaise humeur de quelques-uns des Agens de la classe stérile. *L'objet de cette discussion est si essentiel à la certitude des principes de la science économique, qu'il était indispensable de faire évanouir tous*

les doutes, de dissiper toutes les équivoques, de répandre la lumiere sur tous les préjugés établis. C'est de la contradiction qu'on devra toujours espérer cet avantage; la contradiction seule a le privilége de porter d'une main le flambeau de l'évidence & de déchirer de l'autre le voile qui cache les vérités nouvelles aux yeux du vulgaire. Personne n'a jamais mieux connu le prix de cette contradiction secourable, que l'Auteur du Tableau économique. On l'a vu se mêler tantôt parmi ses Adversaires, sous le nom de Mr. H. (*) *& tantôt parmi ses Partisans sous celui de Mr. N. de Mr.* NISAQUE *ou de Mr.* DE

(*) Dans les Journaux de Novembre 1765 & d'Avril 1766.

L'Isle (*). *Et on lui doit la justice de convenir que dans ces deux personnages si opposés il s'est également trouvé à la tête des uns & des autres. Pour terminer enfin cette contestation importante, il fallait poursuivre l'erreur jusques dans ses derniers retranchemens. Mais l'erreur ne saurait avoir une marche réglée & uniforme, ses attaques, qu'elle varie continuellement, ne peuvent être assujetties à aucun ordre, à aucun plan régulier & général. C'est pourquoi Mr. H. & Mr. N. après s'être combattu de loin ont été en quelque façon obligés de s'attaquer corps à corps ; ou pour m'exprimer plus clairement c'est pourquoi l'Auteur,*

(*) Dans les Journaux de Janvier, de Février, d'Avril, de Juin & de Novembre 1766.

qui les faisait parler l'un & l'autre, a cru devoir préférer la forme de Dialogue afin de rassembler, par le moyen des inconséquences & des écarts ordinaires dans les conversations, tous les raisonnemens spécieux, fondés sur des apparences séduisantes & sur des équivoques de langage qui obscurcissent les idées, & qui ne se sont établies que dans les tems mêmes où les connaissances étaient bornées à des notions imparfaites, vagues & incertaines.

Ces Dialogues, actuellement très-importans, seront quelque jour la partie la moins lûe de ce Recueil. On aura peine à croire alors, qu'il ait fallu réfuter sérieusement des opinions aussi absurdes que celles des Adversaires

de la ſcience économique. Les oppoſitions que cette ſcience éprouve paſſeront pour une partie fabuleuſe de ſon hiſtoire. Je puis atteſter cependant qu'elles ne ſont aujourd'hui *que trop réelles. Peut-être eſt-il utile qu'il en reſte dans ce Recueil un leger monument. Il apprendra aux hommes bons & ſages, faits pour aimer la vérité, pour la chercher, pour la reconnaître, & pour la dire, qu'il ne faut jamais ſe flatter qu'elle ait d'abord un rapide ſuccès. Il apprendra aux hommes intéreſſés & vains, qui oſeraient lui réſiſter, & qui s'efforceraient de l'étouffer avant que l'évidence lui ait aſſuré la conquête du genre humain, qu'on ne ſaurait l'emporter ſur la force invincible qui lui a été donnée par*

Dieu même, & que si l'on pouvait gagner quelque chose à la combattre, ce ne serait que la perpétuité de la honte d'en avoir été l'ennemi.





DU COMMERCE.

PREMIER DIALOGUE

ENTRE Mr. H. ET Mr. N.

Mr. H.

Vous continuez donc à soutenir, mon ami, que le Commerce, les Arts & les Métiers sont des professions stériles. *Cependant vous ne pouvez disconvenir que s'il y a une libre concurrence dans l'exercice du commerce, des arts & des métiers, la rivalité des Marchands & des Artisans les force de mettre leur rétribution au rabais à l'avantage ou au profit des Nations qui payent leurs services. Vous ne pouvez donc pas nier que* le commerce *envisagé dans l'état de la libre concurrence* procure *ou* produit du profit. *Il est inutile d'épiloguer*

ici sur la signification exacte du mot Produire *& sur celle du mot* Procurer ; *il suffit de convenir que l'on obtient du profit par le commerce, par les arts & par les métiers, pour convenir aussi que le commerce, les arts & les métiers ne sont pas* stériles. *Voilà où se réduit en rigueur le vrai point de vue sur lequel j'insiste actuellement pour réduire la question à son état le plus simple ; car on ne peut pas dire, que ce qui* procure du profit, *soit renfermé dans la signification du mot* stérile, *ni puisse être rapporté à cette signification par le Gouvernement attentif à assurer à la Nation tous les avantages que le commerce, les arts & les métiers peuvent lui procurer.*

Mr. N.

Mon ami, je vois avec plaisir que vous avez enfin saisi le point où il faut réduire notre question. Mais dans le cas même dont vous parlez, le *profit* qui vous frappe ne peut être appliqué au commerce, soit qu'on le considere comme le service des Commerçans, soit qu'on le

regarde dans son véritable point de vue, comme échange. Ce profit sur lequel vous insistez ne se rapporte qu'à l'épargne que le vendeur de la premiere main, & l'acheteur-consommateur font sur les frais du commerce des Marchands revendeurs par le moyen de la pleine concurreuce entre les Marchands, qui les oblige à mettre leur retribution ou leur gain au rabais. Ainsi ce que vous appellez ici *profit*, n'est, rigoureusement parlant qu'une privation de perte pour le vendeur de la premiere main & pour l'acheteur-consommateur. Or une privation de perte sur les frais du commerce, n'est pas un *produit* réel, ou un accroît de richesses obtenu par le commerce considéré en lui-même simplement comme échange indépendamment des frais de transport, ou envisagé conjointement avec les frais de transport. Vous voyez au contraire que le commerce chargé des frais de transport, est toujours un service plus ou moins dispendieux, & que moins on a besoin de

ce service, moins il est onéreux. Or ce qui est bon à éviter, autant qu'on le peut, pour un plus grand profit, ne peut pas être une source de richesses. Comment donc pouvez-vous conclure de-là que le commerce qui n'est qu'un échange de valeur pour valeur égale; & ses frais, qui ne sont qu'une dépense onéreuse, ne soient pas *stériles* ?

Mr. H.

Cependant je sais, mon ami, que vous convenez au moins, que la libre concurrence des Marchands revendeurs qui transportent les productions d'un pays dans un autre, fait augmenter le prix dans le pays où il est trop bas, & le fait diminuer dans le pays où il est trop haut; d'où résulte dans l'un de ces pays un profit *pour le vendeur de la premiere main, & dans l'autre un* profit *pour l'acheteur-consommateur. Le commerce procure donc dans ces pays un double* profit. *Comment nous feriez-vous donc entendre qu'il y soit* stérile ?

Mr. N.

Arrêtez, mon cher ami, vous confondez ici l'effet d'une libre communication de commerce entre différens pays avec l'effet du commerce même, qui est l'échange d'une production, qui a une valeur vénale, contre une autre production de valeur égale : échange où il n'y a par conséquent, étant considéré *en lui-même*, rien à perdre ni à gagner pour l'un ni pour l'autre des contractans ; quoiqu'il puisse y avoir beaucoup à perdre pour l'un ou pour l'autre par des causes, indépendantes du commerce, qui d'un côté font baisser le prix, & qui de l'autre côté le font augmenter. Le vendeur de la premiere main perd lorsque le prix est trop bas, l'acheteur-consommateur perd lorsque le prix est trop haut : or ce qui annulle les causes de cette inégalité de prix entre ces deux pays, évite au vendeur de la premiere main la perte qu'il

souffriroit dans le pays où le prix feroit trop bas, & évite aussi à l'acheteur consommateur la perte qu'il supporteroit dans le pays où le prix feroit trop haut. Mais le rétablissement de la compensation de ces prix, ne procure de part & d'autre qu'une privation de perte & non un produit réel; car ce rétablissement de la compensation des prix ne suppose aucune addition de production, mais seulement la soustraction des causes de l'inégalité des prix. A cet égard, mon ami, le commerce par lui-même, & strictement parlant, est donc *stérile*. On ne peut douter, il est vrai, que dans le cas que vous vous rapportez ici pour exemple le transport des productions ne soit nécessaire pour éviter des pertes, comme la mer elle-même est nécessaire pour transporter les productions par la navigation; mais conclure de là que l'un & l'autre soient productifs, ce seroit confondre les conditions de la communication dont il s'agit ici, avec la cause productive des denrées

denrées commerçables, ou avec les causes des prix qui existent toujours avant le commerce, & sur lesquels le Commerçant régle ses opérations.

Mr. H.

N'est-ce pas gagner que de ne pas perdre? N'est-ce pas perdre que de ne pas gagner? Convenons que ces expressions sont synonymes, & la dispute cessera; car on pourra dire que le commerce, en évitant des pertes à la Nation, enrichit la Nation, & que par conséquent il n'est pas stérile.

Mr. N.

Mon ami, les Grammairiens soutiennent que l'énonciation exacte des idées n'admet presque point de synonymes; & pour vous en convaincre, ils vous diroient que si on admettoit vos synonymes, il faudroit convenir aussi que *ne pas perdre & ne pas gagner*, signifie *perdre & gagner*. Que si un joueur se retire du jeu sans

perte ni gain, on pourroit dire indifféremment, *il n'a perdu ni gagné*, ou bien *il a gagné & perdu*; la derniere expression a-t-elle la même signification que la premiere ? ne laisseroit-elle pas ignorer s'il a *plus perdu que gagné*, ou s'il a *plus gagné que perdu ?* ne faudroit-il pas l'expliquer pour l'entendre ? pour l'expliquer, ne faudroit-il pas s'assujettir exactement à la véritable signification du mot *perdre*, & à la véritable signification du mot *gagner*, & reconnoître nécessairement que ces deux mots ne sont pas synonymes ?

Selon votre langage il faudroit dire aussi que l'on gagne toutes les fois que l'on n'est pas dévalisé par les voleurs. Alors les gains de cette espece pourroient être fort multipliés ; mais en seroit-on plus riche ? De tels sophismes ne consistent donc que dans l'abus des mots.

Mr. H.

J'ai, mon ami, une objection nouvelle & peut être plus forte à vous faire : si c'est

par la concurrence du commerce, que la classe productive obtient le prix de la vente de ses productions ; il est donc vrai, comme on l'a soutenu, que cette classe ne s'étend pas jusqu'à la vente des productions en premiere main inclusivement, & qu'au contraire cette vente doit être comprise dans la classe qu'on appelle mal à propos stérile, *& qui ne l'est pas, puisqu'elle donne, par ses achats, la qualité de richesses aux productions dans la vente de la premiere main.*

Mr. N.

Faites attention à ce que vous dites, mon ami. Dans votre opinion même, ce n'est pas la vente des productions en premiere main, ce sont les achats qui se font dans cette vente, que l'on peut rapporter à la classe stérile ; car dans le sens de votre objection c'est le Commerçant qui achette à la classe productive, la vente ne se fait donc pas par la classe stérile ? Mais le prix précéde toujours les achats & les ventes. Si la concurrence de vendeurs & d'ache-

teurs n'y apporte pas de changement, il existe tel qu'il est par d'autres causes indépendantes du commerce. Si la concurrence y apporte du changement, ce ne peut être que relativement aux besoins des consommateurs.

Ce changement qui arrive alors par la concurrence du commerce, n'est qu'une égalisation des prix, lorsqu'ils sont inégaux en différens pays entre lesquels cette concurrence établit une communication. Ainsi un prix trop bas n'augmente qu'aux dépens d'un autre prix trop haut : ce qui n'ajoute rien à la totalité de ces prix ; de même que la réduction de différentes mesures de productions à une mesure commune, n'ajoute rien à la quantité des productions. Il n'y a donc rien dans cet arrangement qui soit fourni réellement par la classe *stérile* à la classe *productive*; car le fond qui se prête à l'arrangement existe préalablement par d'autres causes qui ne doivent pas être confondues avec de simples

conditions qui concourent à cet arrangement sans rien ajouter à la totalité du fonds préexistant.

Le commerce de revendeur s'exerce indifféremment suivant tous les états des prix, & l'objet de ses Agens n'est que le salaire payé par la classe *productive*. La concurrence générale qui évite des pertes à cette classe, est contrariée par l'intérêt des Commerçans & Artisans qui veulent toujours acheter à bas prix; ainsi, loin que la classe *stérile* tende à procurer du profit à la classe *productive* qui la paye & la défraye de toutes ses dépenses, au contraire elle tend continuellement à lui faire subir sur les prix des productions les pertes que la concurrence peut lui éviter.

C'est à raison de ces prix que le besoin attache aux productions, que la classe *productive* fait renaître annuellement les richesses par ses travaux employés à la culture de la terre; qu'elle se paye à elle-même ses dépenses par les richesses mêmes qu'elle fait renaître; qu'elle paye les

revenus des Propriétaires, du Souverain & des Décimateurs ; & qu'elle paye toutes les dépenses de la classe *stérile* qui s'anéantiroit aussi-tôt qu'elle ne seroit plus défrayée par les richesses continuellement renouvellées par la classe *productive*. Celle-ci peut toujours subsister par elle-même du fruit de ses travaux. L'autre, réduite à elle-même, ne pourroit se procurer aucune subsistance par ses travaux *stériles* en eux-mêmes. Elle seroit forcée de les abandonner incontinent pour se livrer au plutôt à ceux de la culture de la terre, ou aux recherches, pour trouver parmi les productions que la terre peut produire d'elle-même, celles qui sont nécessaires aux besoins physiques des hommes. Tout exercice d'industrie se borneroit alors à quelques ouvrages nécessaires à leurs travaux productifs & à quelques besoins particuliers & indispensables (1).

(1) Tel fut le germe fécond de la République Romaine, composée d'abord de brigands & de malfaiteurs, classe plus que *stérile*, mais qui

Mais remarquez, mon ami, une chose singuliere : la question de la stérilité du

---

fut bientôt obligée de changer d'état & de s'attacher uniquement aux travaux de l'agriculture ; & qui par le *produit* de ces travaux toujours spécialement honorés & protégés chez elle pendant plus de cinq cens ans, vit sans cesse accroître sa population & sa gloire, devint un Etat heureux & riche & le plus puissant du monde connu. Voilà ce que fit Rome tant qu'elle ne s'attacha qu'à l'agriculture, tant que cette étonnante République ne forma en quelque façon qu'une classe *productive*. Mais quand les grands Propriétaires s'accumulerent dans Rome & y porterent la dépense de leurs revenus ; quand les Provinces furent abandonnées à la tyrannie des Traitans, & leur culture aux bras des Esclaves, quand il fallut appeller les bleds de l'Egypte pour nourrir la Capitale, qui fut réduite ainsi à la nécessité d'une marine commerçante ; quand les arts de luxe & les travaux d'une ingénieuse industrie eurent rendu le peuple des Villes important, & les *capite censi* des hommes précieux ; quand cette multitude de causes eurent par l'oubli de l'ordre naturel amené la destruction des mœurs, l'Etat affaibli de toutes parts n'attendit, ne pût & ne dût attendre que la dévastation & des fers.

commerce de revente, ainſi que des arts & des métiers, eſt réduite entre nous à l'état de pleine liberté de la concurrence. C'eſt ſous cet aſpect que le commerce, les arts & les métiers paroiſſent avec tous leurs avantages, & qu'il ſembleroit qu'on pourroit ſoutenir que ces profeſſions ne doivent pas être regardées comme ſtériles. Mais vous n'ignorez pas que c'eſt dans le cas même de la concurrence, que les Agens du commerce, des arts & des métiers ſoutiennent le contraire, en vous aſſurant que les Commerçans, les Fabricans & les Artiſans étrangers qui profiteroient chez vous de la concurrence, exerceroient avec vous un commerce qui vous ſeroit fort déſavantageux. Cependant ces étrangers traiteroient alors avec nous au même prix que nos régnicoles: ils nous ſeroient donc auſſi profitables les uns que les autres. Néanmoins les Commerçans eux-mêmes ne ſe bornent pas à convenir que dans le cas de la libre concurrence des Commerçans de tous

pays, le commerce eſt *ſtérile*, mais ils vont plus loin & ſoutiennent encore que cette concurrence univerſelle rendroit le commerce *nuiſible* à la Nation qui admettroit une pareille liberté.

Nous voilà donc bien d'accord avec les Commerçans quant à la *ſtérilité* du commerce, dont ils conviennent. Il ne s'agit plus que d'examiner ſi la concurrence rend en effet le commerce *nuiſible*, comme ils voudroient nous le faire accroire.

Mr. H.

J'avoue, mon ami, que je ſuis forcé d'abandonner mon opinion ſur les avantages que j'attribuois au commerce dans le cas de la libre concurrence. Je croyois comme vous, que ce cas étoit le plus profitable; il me paroiſſoit même ſi avantageux que je ne penſois pas qu'on pût alors regarder le commerce comme ſtérile. *Au contraire à préſent non-ſeulement il me ſemble qu'il eſt* ſtérile *dans ce cas, mais je ſuis porté à croire que les Commerçans ont raiſon de ſoutenir qu'il devient même* nui-

fible, *par cette concurrence univerfelle. Car, à cet égard, il y a une chofe qu'il eft difficile de vous diffimuler. Les Marchands étrangers emportent & vont dépenfer dans leurs Pays la rétribution que nous payons pour les fervices qu'ils nous rendent ; de forte que nous enrichiffons les autres Nations par cette rétribution : au lieu que fi elle étoit réfervée à nos Commerçans nationaux, elle fe dépenferoit* chez nous ; *l'argent qu'ils en retireroient feroit employé à acheter* chez nous *les productions & les marchandifes de main-d'œuvre que leurs Agens & eux-mêmes confommeroient dans le Pays.*

Mr. N.

Au premier afpect, cela fembleroit être de quelque confidération, fi ce prétendu avantage pouvoit entrer en compenfation avec le dommage qui réfulte de l'exclufion de la libre concurrence dans le commerce. Mais les achats pour les dépenfes que l'on feroit dans le Pays avec l'argent de la rétribution dont il

s'agit, ne feroient que des échanges de valeur en argent, pour des valeurs égales en marchandifes; ce qui n'admetroit en ce point ni perte ni bénéfice de part ou d'autre, relativement aux valeurs échangées, ni par conféquent relativement à la confommation dont vous parlez.

D'ailleurs vous ne vous appercevez pas que dans votre hypothèfe de l'exclufion de concurrence, ceux qui excluent de leur commerce les étrangers feront par réprésailles exclus du commerce des Nations étrangeres. Ainfi tous les prétendus avantages, que vous attribuez à l'exclufion, feront anéantis par l'exclufion même. Vos Commerçans, il eft vrai, folliciteront volontiers cet arrangement; d'autant qu'ils fauront bien fe dédommager *chez vous* de leur exclufion chez l'étranger, & de l'augmentation des frais qu'exige un commerce maritime, qui revient à vuide après avoir exporté vos marchandifes. Car l'exportation étant par-tout réfervée aux Commerçans régnicoles, l'importation devra par-tout fe récupérer de

tous les frais du voyage, & l'étranger n'en admettra, par cette raison, que le moins qu'il lui sera possible, ou bien il aura soin d'en faire retomber les frais sur les Nations qui exportent. Ainsi votre exclusion tend, non-seulement à surcharger de frais votre commerce, mais encore à le restreindre beaucoup. Seroit-ce donc cette surcharge de frais de commerce qui vous paroîtroit profitable à la Nation, parce que ces frais seroient des gains réservés à nos Commerçans exclusivement aux Commerçans étrangers ; mais n'appercevez-vous pas aussi qu'ils ne leur seroient réservés qu'au préjudice de la Nation même qui les payeroit.

Mr. H.

Mais oubliez-vous, comptez-vous pour rien l'avantage du débit procuré par la dépense de nos Commerçans ?

Mr. N.

Ce débit vous occupe beaucoup. A-t-on plus besoin d'acheteurs que de vendeurs ? Est-il plus avantageux de vendre que

d'acheter ? L'argent seroit-il préférable aux biens de la vie ? Ne sont-ce pas ces biens mêmes qui sont le véritable objet de tout commerce, & les vraies richesses usuelles par lesquelles on acquiert l'argent qui ne circule que pour faciliter les échanges réciproques de ces mêmes richesses ? Tout acte de commerce ne réunit-il pas l'Acheteur & le Vendeur ?

Mon ami, les ventes & les achats se font librement ; il est donc certain que les besoins de vendre & les besoins d'acheter sont égaux de part & d'autre.

Les gains des Commerçans d'une Nation ne sont point des profits pour la Nation Ils servent à augmenter leur commerce ou à augmenter leur dépense. Dans l'un & l'autre cas, ce n'est pas le débit qu'ils augmentent, c'est la concurrence ; car chez toutes les Nations la quantité des productions commerçables est limitée. Or plus il y aura de Commerçans pour exporter & importer les productions

commerçables des Nations, plus il y aura de concurrence de Voituriers, & plus aussi ces Voituriers seront forcés par leur concurrence même de mettre leurs gains au rabais, non-seulement dans le pays de leur résidence, mais encore dans tous les autres pays où s'étend leur concurrence, soit pour y acheter, soit pour y vendre. Je dis pour acheter ou pour vendre, car tout achat fait par un Commerçant dans un pays suppose une vente dans un autre pays; ainsi son commerce ne réside pas plus dans l'un de ces pays que dans l'autre, & la concurrence de ce commerce est également profitable à l'un & à l'autre pays. Il n'y a donc en cela pas plus de prérogative pour le pays où les Commerçans résident que pour les autres pays où ils ne résident pas.

Dans l'autre cas où les gains des Commerçans procurent de la dépense dans le pays de leur résidence, cette dépense n'y procure pas un plus grand débit; car la quantité de ce qu'il y a à vendre dans ce

pays est limitée : si elle ne suffit pas à la dépense, ce sont les importations des productions des autres pays qui y suppléent ; & dans une pleine liberté de commerce, c'est toujours le prix du marché général qui régle partout les prix des achats des Consommateurs, & par conséquent le prix des ventes des productions des pays où ils résident. Ainsi toutes les autres Nations qui commercent entr'elles participent également à ce même prix & à ce même débit. La dépense des Consommateurs, en quelque pays qu'elle se fasse, est donc à l'avantage commun de tous les pays qui ont entr'eux une libre communication de commerce. Ce développement doit calmer votre inquiétude sur l'enrichissement des Nations voisines par le commerce que leurs Négocians font chez vous, puisque l'avantage de ce commerce est réciproque.

Mr. H.

Voilà qui est bon ; mais les ventes & les

achats ne se réalisent pas toujours en raison des besoins, ceux qui ont besoin de vendre manquent souvent d'acheteurs. Si les gains de nos Commerçans nationaux sont diminués par la concurrence, leurs dépenses diminueront aussi dans le pays en raison de la diminution de leurs profits : alors nos besoins de débiter ce que nous avons à vendre surpasseront les dépenses que nos Commerçans pourront faire.

Mr. N.

Cet objection ne peut avoir lieu dans un pays où la libre concurrence du commerce multiplie les acheteurs.

Mr. H.

Cette réponse ne peut s'appliquer qu'aux denrées & marchandises qui peuvent être exportées ; encore les frais du transport seront ils retranchés du prix de la vente de la premiere main.

Mr. N.

Mr. N.

Vous ne faites pas attention dans cette seconde objection, mon ami, à la perte que nous souffririons sur les frais de nos exportations si nous étions privés de la concurrence dans notre commerce. La diminution des frais de voiturage obtenue par la libre concurrence des voituriers de tous pays, dont la rivalité les force de mettre leur rétribution au rabais, diminueroit à notre profit les frais du commerce, ce qui multiplieroit nos ventes, & étendroit *chez nous* les facultés de dépenser. Nos dépenses augmenteroient notre commerce intérieur, notre agriculture & notre population, & par conséquent aussi le débit réciproque des denrées & marchandises du pays pour notre propre jouissance. Tous avantages dont nous serions privés par le commerce exclusif de nos Négocians ; car les frais exorbitans de ce commerce qui enrichiroient nos Commerçans, appauvriroient la Nation.

S

Ces frais feroient baiffer les prix des productions à la vente de la premiere main, & diminueroient les revenus du Souverain & des Propriétaires dont la dépenfe fe convertit en falaires qui font fubfifter ceux qui n'ont pas de patrimoine. Et vous prétendez que la Nation feroit alors bien dédommagée par un petit accroît fur la dépenfe de nos Commerçans, qui, comparée à celle de la Nation, eft environ comme 1 à 300 ! Eft-ce ainfi que vous prouvez que notre commerce, réfervé à nos Commerçans, feroit *productif* pour la Nation, & que par cette raifon la libre concurrence le rendroit non-feulement *ftérile* mais *nuifible*. Je crois que vous entendez mieux les intérêts des Commerçans que ceux de la Nation.

Ce n'eft jamais le débit qui manque, c'eft le prix. On peut toujours débiter à vil prix, car les confommateurs excedent toujours de beaucoup la confommation effective & le débit poffible. Les con-

sommateurs se multiplient par-tout où la subsistance se multiplie : mais il n'y a que la libre concurrence des Commerçans étrangers, qui puisse assurer le meilleur prix possible, & il n'y a que le haut prix qui puisse procurer & maintenir l'opulence & la population d'un Royaume par les succès de l'Agriculture. Voilà l'*alpha* & l'*omega* de la science économique.

Nous serions donc bien dédommagés par les effets de la concurrence, de la rétribution moderée que nous payerions aux Commerçans étrangers & aux nôtres pour les frais de l'exportation.

Les Commerçans étrangers qui participeroient à cette rétribution n'enrichiroient pas pour cela leurs Nations, surtout s'il y avoit chez elles exclusion de concurrence. Car ces Commerçans ne traiteroient pas favorablement leurs Nations sur les prix dans leurs ventes & dans leurs achats.

Si vous supposez au contraire qu'il y

ait chez ces Nations une libre concurrence de commerce, ce feroit de cette libre concurrence qu'elles profiteroient, & elles n'en auroient obligation qu'au bon gouvernement de leur commerce. Cette libre concurrence qui multiplieroit chez elles les acheteurs, leur procureroit, indépendamment de la dépenfe de leurs propres Commerçans, un débit affuré qui foutiendroit au meilleur prix leurs denrées & marchandifes. Alors les achats que feroient ces Commerçans par leurs dépenfes, ne feroient, comme dans tout commerce régulier, que des échanges affurés de valeurs pour valeurs égales fans perte ou bénéfice de part ou d'autre.

Les idées que l'on s'eft formées fur l'enrichiffement des Nations par leur commerce, au préjudice les unes des autres, ne font donc que des illufions fuggérées par l'erreur. Si les Nations fouffrent quelque préjudice dans leur commerce, relativement les unes aux autres, ce ne peut

être que par leurs méprises dans l'exercice de leur commerce avec leurs Commerçans. Car le commerce propre des Nations maintenu dans l'ordre naturel est également favorable aux unes & aux autres. Les intentions de s'entrenuire ne peuvent être avantageuses qu'à quelques Commerçans qui les inspirent à leurs Nations, & que désavantageuses à ces Nations mal-intentionnées.

Mr. H.

Cependant, c'est le commerce maritime qui enrichit l'Angleterre, la Hollande, Hambourg, Dantzick, &c. Ces exemples, & ceux de tant d'autres Nations célèbres par leur commerce en différens tems & en différens pays, sont bien plus imposans que votre nouvelle théorie qui n'est fondée que sur des distinctions spécieuses des Nations d'avec leurs Commerçans. Peut-on concevoir un commerce sans Nation, & une Nation sans commerce, & n'est-il pas absurde de raisonner contre les faits ?

Mr. N.

Nous ne raisonnons point contre les faits ; les faits sont des réalités : mais une dénomination générique, telle que celle du mot *commerce*, qui confond une multitude de réalités différentes, n'est pas elle-même une réalité. Nous parlons ici du commerce maritime, qui n'est qu'une très-petite partie du commerce des Nations, que les Nations n'exercent point elles-mêmes, & qui n'est exercée que par des Agens intermédiaires, dont les gains sont payés par les Nations, & qui tiennent également à toutes les Nations par la communication de leur commerce intermediaire. Ce commerce n'a point de patrie, puisqu'il est extérieur & étranger à chaque Nation, & qu'il n'est point exercé par les Nations mêmes qui n'ont de communication entr'elles que par son entremise.

Il est vrai que les ports de mer rassem-

blent des Armateurs qui y établissent leurs comptoirs, & que ces ports appartiennent aux Nations. Il est sans doute assez étonnant que vous confondiez l'avantage d'avoir des ports avec l'intérêt particulier exclusif des Armateurs. Mais votre erreur est plus grande encore quand vous confondez les richesses de ces mêmes Commerçans avec celles de la Nation.

Il est vrai qu'il y a des comptoirs dont les ports sont sous la domination des Commerçans mêmes, & où ces Commerçans forment une sorte de république où ils ne reconnoissent chez eux d'autre Nation qu'eux-mêmes. Mais vous me paroissez encore confondre ces comptoirs avec les Nations ou les Empires qui subsistent par les richesses mêmes de leur propre territoire; car vous regardez du même œil Hambourg & l'Angleterre. Peut-être l'Angleterre elle-même se met-elle aussi sur la même ligne. Cela doit être, direz-vous, si l'opulence de cette

Nation dépend plus du commerce maritime que de ſon territoire. Au moins eſt-ce le Gouvernement de la république commerçante qui domine dans ce Royaume, où la marine militaire eſt devenue redoutable à la faveur du commerce maritime qui a beaucoup fourni aux emprunts de l'Etat.

Mais faites-vous attention que ce commerce, qui eſt le créancier de la Nation, n'eſt pas lui-même la Nation; la Nation peut regarder le commerce maritime comme une ſource de richeſſes; car ceux qui prêtent paroiſſent toujours fort riches à ceux qui empruntent; les richeſſes alors ſemblent être communes aux uns & aux autres juſqu'au moment où le créancier pourſuit le débiteur.

Sous ce point de vûe il vous eſt facile de diſtinguer le patrimoine territorial de la Nation Angloiſe d'avec celui de ſa république commerçante. Celle-ci a pu prêter à la Nation, mais prêter n'eſt pas donner, ce n'eſt pas même contribuer

aux besoins de l'Etat, & emprunter n'est pas une preuve de richesse & de puissance dans un Etat. Si c'est ainsi que le commerce maritime vous paroît enrichir la Nation Angloise, vous oubliez la véritable source des richesses qui la rend solvable & sur laquelle elle a établi son crédit & ses emprunts, & sans laquelle la marine commerçante n'auroit pas fait triompher la marine militaire. Si vous dites que c'est au moins une ressource pour une Nation que de pouvoir emprunter, vous devez aussi appercevoir que cette ressource ruineuse n'est que le crédit même de la Nation qui provoque l'usure du prêteur. On croit alors que c'est la Nation qui doit à la Nation, & que c'est la Nation qui payera la Nation; mais ce verbiage ne peut pas vous cacher qu'il y a ici deux Nations, dont l'une doit payer l'autre. Quand la premiere emprunte, elle se met peu en peine si les prêteurs sont du pays ou non; cela lui est bien égal aussi quand il faut les payer.

Ainsi la Nation Angloise doit bien s'appercevoir que le commerce maritime, qui est son créancier n'est pas son débiteur à lui-même. *Mais*, direz-vous, *ne paye-t il pas par les contributions sa part de la dette publique ?* Non, car les contributions qu'ils payent sont des augmentations de frais de commerce qui retombent sur la Nation. Car il faut que les Nations payent tous les frais de l'échange de leurs productions par les produits mêmes de la terre qui est la source unique de toutes richesses & de toutes dépenses. Les richesses du commerce ne sont qu'un fond de dépenses qui disparoîtroit en un moment sans la réproduction annuelle des richesses de la terre. Si dans leur distribution on perd de vûe leur source, la politique s'embrouille & devient funeste aux Nations.

O! mon ami, pour assurer l'ordre de cette distribution, ce ne sont pas des corps particuliers de Commerçans, c'est le commerce lui-même qu'il faut favori-

ſer par la liberté, par la ſûreté, par la franchiſe, par toutes les facilités qu'il eſt poſſible de lui donner : les prohibitions, les priviléges excluſifs, les prétendues faveurs de cette eſpece, accordées à des Négocians, ſoi-diſant *Nationaux*, quoique membres de la République commerçante univerſelle, peuvent aſſurer des profits *exceſſifs* à ces Commerçans ; mais il n'y a que le commerce libre qui puiſſe faire fleurir l'Agriculture ; & il n'y a que l'Agriculture qui puiſſe aſſurer la proſpérité des Empires. Les grandes navigations commerçantes qui enrichiſſent les Commerçans n'enrichiſſent pas les grandes Nations. Les Commerçans participent aux richeſſes des Nations, mais les Nations ne participent pas aux richeſſes des Commerçans. Le Négociant eſt étranger dans ſa patrie, il exerce ſon commerce avec ſes Concitoyens comme avec des étrangers. Le patrimoine de la Nation eſt la terre. Le patrimoine du commerce de revendeur conſiſte dans les gains qui lui

ſont payés par les Nations. Ainſi les grandes navigations marchandes (*qu'il ne faut pas confondre avec la marine militaire*) ne font point partie du patrimoine des Nations agricoles ; celles-ci n'ont rien à y prétendre, elles doivent en être indépendantes, & ne rien attendre que de leur territoire.

Si ces vérités ont beſoin d'être rendues plus ſenſibles pour diſſiper les préjugés, on n'a qu'à comparer l'état de l'Eſpagne depuis qu'elle a étendu ſa navigation commerçante dans toutes les parties du globe, & depuis qu'elle a découvert & dévaſté un nouveau monde d'une étendue & d'une richeſſe immenſe, & qu'elle s'eſt dévaſtée elle-même ; la comparer, dis-je, avec l'état de proſpérité où elle étoit auparavant, lorſque ſon territoire étoit richement & ſoigneuſement cultivé, & que toute ſa navigation marchande étoit réduite à un ſimple cabotage fort borné.

» Les Maures poſſédoient les plus ri-

» ches Provinces de ce beau Royaume ;
» elles étoient alors (dans le dixieme
» siecle & dans les siecles suivans) ex-
» trêmement peuplées ; l'on comptoit
» dans la seule ville de Cordoue, qui
» étoit la capitale, deux cens mille
» maisons, six cens mosquées & neuf
» cens bains publics. L'Historien Arabe,
» duquel j'ai tiré ces détails sur Cor-
» doue, dit que de son tems il y avoit
» dans l'Espagne quatre-vingt grandes
» villes, & trois cens villes du second
» & troisieme ordre, & les villages &
» hameaux étoient innombrables : selon
» cet Historien, on en comptoit 12
» mille sur les bords du Guadalquivir.

» Les revenus des Califes Ommiades
» d'Espagne montoient du tems d'Ab-
» doulraham à 12 *millions* 500 *mille*
» *dinards* (ou pistoles) en especes, ce
» qui fait plus de 130 *millions* de notre
» monnoie (2) ; outre cela il y avoit une

(2) La valeur de l'argent, relativement à celle des denrées, étoit alors au moins le double

» grande quantité d'impositions que l'on
» payoit en fruits de la terre, & qu'il
» seroit difficile d'évaluer; mais ce qu'il
» y a de certain, c'est qu'elles devoient
» être relatives au produit des terres, &
» par conséquent très-considérables chez
» un peuple cultivateur, laborieux &
» nombreux, & qui avoit porté l'Agri-
» culture à un point de perfection bien
» supérieur à toutes les autres Nations. «
(*Histoire d'Afrique & d'Espagne, sous la domination des Arabes.*)

Les Arabes, il est vrai, possédoient plus de la moitié de l'Espagne; cependant la partie qui étoit sous la domination des Princes Chrétiens qui avoient à se défendre contre des ennemis si puis-

---

de ce qu'elle est aujourd'hui. L'argent étant beaucoup moins rare depuis la découverte des mines de l'Amérique, ce qui a fait cesser le travail des mines d'or & d'argent en Espagne, dont le produit se seroit trouvé inférieur aux dépenses. Ainsi ce revenu de 130 *millions* en especes égaleroit au moins 260 *millions* d'aujourd'hui.

sans, & qui étoient perpétuellement en guerre avec eux, devoit former une puissance à-peu-près égale à celle de ces voisins si redoutables. On peut juger par-là de l'immensité de richesses que produisoit alors le territoire de l'Espagne, & quelle devoit être l'énorme popularion d'un pays si plantureux. Les guerres barbares de ce tems-là, dont les effets étoient principalement le dégât, le pillage & les incendies, détruisoient continuellement une grande partie des richesses de ce Royaume, dont la culture réparoit les dévastations, & l'entretenoit à ce haut dégré de prospérité & de population. Ceux qui ont évalué alors la population de l'Espagne à cinquante millions d'habitans, ne l'ont pas exagérée relativement à l'état des richesses du pays, dont on voit que la réproduction totale annuelle devoit être de 9 à 10 *milliards* en valeur de notre monnoie actuelle.

On connoît assez l'état présent de ce Royaume pour le comparer à celui de ces

tems-là, & pour reconnoître que ce n'eſt pas la navigation marchande qui enrichit les Nations; quoiqu'elle puiſſe enrichir des Commerçans qui tirent leurs richeſſes des Nations, & qui les retiennent pour eux uniquement. Les Cultivateurs au contraire partagent le produit de leurs travaux avec le Souverain & les Propriétaires des terres; MAIS IL N'Y A QUE LES TRAVAUX PRODUCTIFS QUI PUISSENT SE DÉFRAYER EUX-MÊMES, ET FOURNIR DE PLUS LE SURCROÎT DE RICHESSES QUI FORME LE REVENU DES NATIONS; C'EST PAR CES AVANTAGES QU'ILS DIFFÉRENT ESSENTIELLEMENT DES TRAVAUX STÉRILES DONT ON PAYE LES FRAIS, ET QUI NE RAPPORTENT RIEN AU-DELA DES FRAIS.

C'eſt ſur ces principes bien entendus que l'Ambaſſadeur de Henri IV négocioit avec les Hollandois. *Cet empire de la mer*, leur diſoit-il, *que vous partagez, ſans contredit avec l'Angleterre : on va vous le diſputer; & vous ſavez que vos richeſſes*

chesses & celles de l'Angleterre ne subsistent que par le commerce de mer. A l'égard de la France, riche de son propre fonds & de ce qu'elle produit dans son sein, elle s'en met peu en peine.

Les Nations occupées du commerce maritime, peuvent compter un grand nombre de riches Commerçans, mais l'Etat y est toujours pauvre. Le revenu public ne participe pas à ces richesses. La splendeur de la République Carthaginoise se trouva réduite à une ville opulente, à un comptoir de Commerçans, qui uniquement attachés à leurs trésors, s'occupoient peu des besoins de l'Etat, dans le tems même où ils alloient être subjugués par les Romains.

Pour éviter la confusion dans une matiere aussi importante, & qui jusqu'à présent a été aussi peu étudiée que celle que nous traitons; il faut, mon ami, distinguer avec soin la communication par la libre concurrence du commerce, & le commerce lui-même, qui sont deux

choses fort différentes. Des priviléges exclusifs ou d'autres causes nuisibles peuvent empêcher la libre concurrence au préjudice des Nations, sans empêcher le commerce. Chacune chez elle supporte les pertes inséparables de ces empêchemens, qui ne peuvent être imputés au commerce, & le commerce ne peut se soustraire par lui-même à ce malheur, si ce n'est à la faveur de ce que le *monopole* appelle *contrebande.*

L'effet de la communication du commerce par la libre concurrence est d'entretenir le niveau entre les prix chez les différentes Nations qui commercent entr'elles; cette compensation universelle des prix forme leur état naturel dans lequel les Nations ne perdent ni par l'échange, ni par l'inégalité des prix. Je dis que c'est l'état naturel des prix, parce que la libre concurrence du commerce est une dépendance naturelle du commerce par-tout où cette concurrence est facile par le voiturage & par la navigation; en

sorte que les bons chemins, les rivieres, les canaux, la mer, accroissent les prix trop bas, & pourroient à plus juste titre que le commerce être réputés *productifs*, si par un langage peu exact on vouloit affecter de confondre les moyens ou les conditions auxiliaires avec la cause efficiente de la réproduction annuelle des richesses.

Dans la libre concurrence du commerce, une Nation ne doit pas plus favoriser contre ses intérêts les Marchands revendeurs du pays, que les Marchands revendeurs étrangers; elle ne doit aspirer qu'au meilleur prix possible dans ses ventes & dans ses achats pour obtenir la plus grande quantité possible des choses qu'elle veut se procurer par l'échange. C'est le plus grand avantage qu'elle puisse se proposer dans son commerce; car plus elle peut multiplier les choses propres à la jouissance des hommes, plus ces choses peuvent faire subsister d'hommes. Si au contraire elle tend, au préjudice de la concurrence de son commerce, à grossir les

fortunes de ſes Commerçans revendeurs ; elle diminue ſes richeſſes & ſa population ; car ces fortunes alors ſe font non-ſeulement aux dépens , mais auſſi en déprédation des revenus du Souverain , des Poſſeſſeurs des terres & des Décimateurs dont la dépenſe ſe fait au profit de tous les autres habitans.

Ce ſont ces revenus , ce ſont ces richeſſes diſponibles qui multiplient les hommes & les travaux diſponibles & profitables ; plus on en reverſe aux travaux de la culture des terres , & plus on en employe à faire des chemins & des canaux & à rendre les rivieres navigables , plus les richeſſes annuelles augmentent par l'accroît des productions , & par l'épargne des frais du commerce dans tout l'intérieur du Royaume.

Mr. H.

J'ai écouté avec attention , mon cher ami , le long diſcours que vous venez de

faire, votre digression sur l'Histoire d'Espagne, & sur-tout le raisonnement par lequel vous avez fini. Mais d'après vos principes mêmes, ne pourroit-on pas aux dépens de ces richesses disponibles, dont vous faites sentir la nécessité, construire & multiplier les vaisseaux marchands, & y occuper un grand nombre d'hommes disponibles, qui par leurs dépenses concourroient au débit des productions, & assureroient le retour annuel de ces mêmes richesses.

Mr. N.

Sans doute on le pourroit, & cela augmenteroit encore plus les fortunes des Commerçans aux dépens de la Nation qui sacrifieroit ainsi ses revenus à la marine commerçante, au profit des Commerçans régnicoles qui ne sont pas plus ses Commerçans que les Commerçans étrangers.

Encore une fois, mon ami, ce n'est pas seulement le débit des productions qu'il faut se procurer par la navigation

commerçante, c'est le meilleur prix possible dans les ventes & dans les achats; c'est la certitude de vendre à l'étranger le plus cher possible, & de lui acheter le moins cher possible sans injustice. Le débit est toujours assez assuré par le commerce intérieur dans un Royaume. Car on n'y manque jamais de consommateurs qui ne consomment pas autant qu'ils voudroient consommer.

Si vous multipliez à votre préjudice les priviléges exclusifs dans les professions mercenaires, ceux qui en seront pourvus ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses aux dépens des autres Citoyens. Par cette raison les Artisans, à la faveur des maîtrises, s'entredisputeront les salaires avec la plus grande rigueur; car tous veulent consommer plus qu'ils ne consomment, & contribuer au débit le plus qu'ils peuvent. Il n'est pas nécessaire de les y exciter. Il y a toujours par-tout le plus grand débit possible; car il ne manque jamais que parce que les consomma-

teurs sont trop pauvres pour pouvoir acheter; & ils sont encore plus pauvres quand le bas prix des productions anéantit les richesses. La diminution des prix ne diminue pas les besoins de consommer; ces besoins surpassent toujours les choses consommables, & sur-tout dans les tems où elles tombent en non-valeur, par l'indigence des consommateurs. Le bas prix des choses consommables n'augmente pas leur quantité; au contraire il s'oppose à leur réproduction, il ruine les cultivateurs, il anéantit les revenus de la Nation, & les salaires des ouvriers. Les salaires suivent la marche des revenus; les revenus suivent la marche des prix; le débit suit la marche des salaires. Ce dernier ne peut manquer que quand les causes précédentes manquent; ce n'est donc pas sur le débit que les revenus, les prix & les salaires sont établis. Le débit se fait au contraire à raison des prix, des revenus & des salaires; il se fait à tous prix; il ne manque que quand les prix & la

faculté d'acheter disparoissent. Les hommes sont réduits alors à la vie sauvage, où les recherches de la subsistance que la terre produit naturellement suppléent autant qu'il se peut aux achats, c'est-à-dire, à ce que nous appellons débit. Dans ce cas tous les hommes deviennent propriétaires sans propriété limitée, sans richesse & sans culture. Mais il ne peut exister, ainsi que quelques peuplades peu nombreuses, répandues dans de vastes deserts, & qui ne sauroient jamais former de corps politique, ni de Nation.

Une Nation ne peut se multiplier que par les productions que fait naître la culture, & elle ne peut devenir opulente & assûrer les succès de sa culture que par le bon prix dans ses ventes & dans ses achats. Or elle ne peut obtenir ce bon prix que par une libre concurrence dans son commerce extérieur, c'est-à-dire, par une libre concurrence de Négocians revendeurs, régnicoles & étrangers qui abondent dans le pays, qui y mettent leur

rétribution au rabais, & qui y assurent la communication des prix qui ont cours chez les autres Nations. C'est par ce double bénéfice en épargne sur les frais du commerce & en communication de prix avec les autres Nations, que l'on obtient le meilleur prix possible dans les ventes & dans les achats. Ce n'est donc pas par là dépense de ses revenus à la construction & à la multiplication des vaisseaux marchands, & à l'emploi multiplié des hommes qui y seroient occupés, qu'une Nation peut rendre son commerce le plus avantageux possible; car il n'y a là que des travaux & un débit entretenus aux dépens de la Nation. Or, il ne peut y avoir de bénéfice dans les dépenses du commerce, qu'en épargne, & non en multiplication de frais qui retombent sur la Nation, & tendent à restreindre la concurrence de l'étranger, laquelle peut seule assurer complettement la communication des prix, & l'épargne des frais de commerce au profit de toute la Nation.

Mr. H.

On vous a objecté cent fois qu'une grande Nation, comme la France, qui a des ports avantageux pour établir un grand commerce extérieur, doit être considérée non-seulement comme agricole, mais encore comme commerçante.

Mr. N.

Si vous voulez dire qu'une grande Nation agricole qui a beaucoup de productions à vendre, & qui a beaucoup d'achats à faire avec le produit de ses ventes, est *commerçante* dans l'intérieur de son pays & au-dehors, on conviendra avec vous que les Colons mêmes sont commerçans, & que tous les autres habitans d'un Royaume agricole le sont aussi. Et dans le vrai ce sont eux qui exercent foncierement le commerce. Mais ce n'est pas de ce commerce là dont vous voulez parler; c'est du commerce intermédiaire qui dépend

du premier, & qui forme une profession particuliere destinée au service de la Nation agricole-commerçante. Ce service s'exerce au-dedans du pays par des Nationaux principalement, au-dehors par des Nationaux & par des Etrangers. Ne feroit-ce point, sur-tout relativement aux Agens Nationaux de ce service intermédiaire du commerce extérieur, que vous envisagez une Nation agricole comme étant à la fois agricole & *commerçante* ? Sous ce point de vûe elle nous paroîtroit bien moins commerçante qu'elle ne l'est réellement, & nous la verrions divisée en bien des parties destinées à beaucoup d'autres usages, qui tous dépendroient aussi des richesses qui naissent de la culture du territoire. Non-seulement vous pourriez dire qu'une Nation agricole est *commerçante*, mais encore, qu'elle est plus *rentiere*, *financiere*, *mandiante*, *&c.* que *commerçante*. Et vous verriez aussi que comme *commerçante* dans le sens que vous l'entendez, quoique né-

cessaire, elle seroit encore d'une moindre considération par ses consommateurs, dont la dépense vous paroît si avantageuse au débit de nos productions, que comme *financiere*, ou *rentiere*, *&c.* Elle devroit donc à ces derniers égards attirer beaucoup plus votre attention, puisque vous croyez tout simplement qu'il ne s'agit que de payer des consommateurs pour acheter & consommer nos productions ; mais aussi devriez-vous appercevoir qu'à cette condition vous n'en manquerez jamais, & que c'est cette condition même qui pourroit vous manquer si vous ne la faisiez valoir le plus qu'il est possible à l'avantage de la réproduction. O ! mon ami, vous n'envisagez pas ici ce commerce maritime dans le vrai point de vûe qui seroit bien plus avantageux aux Nations. C'est par la communication & par l'égalité des prix qu'il entretient entre les différens pays, qu'il leur est profitable à toutes, & non pas par les richesses que les gains des Commerçans enlevent aux Nations qui les

employent, soit qu'ils habitent, ou qu'ils n'habitent pas, chez ces Nations.

Mr. H.

Plus je vous entends, plus il me paroît difficile de concilier nos idées. Car enfin les gains des Négocians revendeurs régnicoles, ne sont-ils pas eux-mêmes des richesses pour la Nation ?

Mr. N.

Non. Les intérêts de ces Commerçans & ceux de la Nation sont très opposés. La Nation doit tendre à la plus grande épargne sur les frais de son commerce ; & les Négocians tendent à multiplier le plus qu'ils peuvent les dépenses de la Nation en frais, pour accroître leurs gains au préjudice de la Nation, & ils ne lui donnent rien qu'elle ne le leur paye, comme à des Marchands étrangers. Ainsi les richesses des Commerçans régnicoles sont totalement séparées de celles de la Nation ;

excepté dans les Républiques marchandes où les Commerçans sont eux-même le Souverain, l'Etat & la Nation. Quant aux autres Etats, qui payent le commerce de revendeur, il est clair que les régnicoles & étrangers sont également *étrangers* aux Nations avec lesquelles ils exercent ce commerce dispendieux.

Mr. H.

Mais les fortunes qui se forment par les gains du commerce de revendeurs, ne sont-elles pas rendues à la Nation quand les riches Commerçans cessent d'exercer le commerce, ou lorsque leurs successions passent à des héritiers qui ont choisi d'autres états?

Mr. N.

Il faut examiner votre objection.

Les possesseurs de ces richesses se livreront-ils à l'agriculture? Non; ils sont trop opulens pour se charger de la conduite des travaux champêtres & se priver

du faste des sociétés & des plaisirs de la ville. Acheteront-ils des terres ? Cela est vraisemblable : mais ils n'augmenteront ni les terres, ni le nombre des propriétaires ; car les terres qui se vendent ne font que changer de propriétaires, sans changer de lieu ni d'étendue. Feront-ils des acquisitions de charges ou de rentes ? Cela peut être encore ; mais alors ils convertissent leurs richesses en faux revenus qui n'enrichissent pas une Nation, & ceux qui reçoivent leur argent, contractent des dettes qui les appauvrissent.

Ah ! mon ami, vous aurez beau contester, épiloguer, revenir à plusieurs reprises sur des faits démontrés, vous conviendrez à la fin qu'il n'y a que les richesses employées à fertiliser les terres qui enrichissent les Empires. Car les vraies richesses sont les productions qui renaissent annuellement de la terre. Sans cette réproduction annuelle, les autres richesses, ces fortunes que vous vantez, les hommes opulens, ainsi que les pau-

vres, disparoîtroient bientôt. La source de richesses, acquises par des travaux stériles, seroit tarie en bien peu de tems, si ces richesses étoient consommées pour les besoins de la vie, sans être renouvelées par les travaux de la culture. Ceux qui attribueroient l'opulence des Empires à ce genre de richesses, seroient encore comme des enfans qui estiment beaucoup plus dans un jardin les fleurs du parterre que les plantes & les arbres du potager. *Dix milliards* subsistans en emploi stérile pendant vingt ans, ne seront constamment que *dix milliards* dans le cours de vingt années; au lieu que *dix milliards* placés en établissemens d'agriculture auront rapporté en vingt ans *cent dix milliards*, dont *cinq* par an auront été employés en subsistance sans détriment du premier capital: ainsi *dix milliards* employés pour les mêmes besoins sans rien reproduire chaque année, seroient entierement dépensés sans retour en deux ans. Voilà ce qu'il faut penser de toutes les

les richesses pécuniaires d'un Empire qui éblouissent le vulgaire, qui sont la perfide ressource des emprunteurs, & qui ne peuvent être dans un grand Royaume qu'une opulence stérile & fugitive, sans les richesses d'exploitation de la culture, qui renouvellent annuellement toutes les dépenses de la Nation.

Mr. H.

Que les richesses pécuniaires soient une opulence stérile & fugitive tant qu'il vous plaira; pourvû que vous reconnoissiez qu'elles forment une opulence, *tout sera bientôt fini entre nous. Car vous ne pouvez disconvenir que nos Commerçans amassent par leurs gains des richesses pécuniaires. Je sais que vous me direz que* leurs gains sont payés par la Nation. *Mais cela n'est vrai que d'une partie de ces gains. Nos Commerçans trafiquent avec les autres Nations comme avec la nôtre. Ils gagnent donc aussi aux dépens des autres Nations. J'avouerai volontiers que la partie de leurs profits qui*

est payée par nous-mêmes, n'est pas un accroissement de richesse ; mais vous devez avouer vous-même que la portion qui est payée par l'étranger à nos Commerçans régnicoles forme un véritable accroissement de richesse pour la Nation, & qu'ainsi leur commerce est productif *au moins à cet égard.*

Mr. N.

Vous oubliez que si nos Commerçans régnicoles gagnent aux dépens des autres Nations, les Commerçans étrangers gagnent aussi à nos dépens. Les Nations n'ont donc à cet égard aucun avantage les unes sur les autres. Les frais du commerce réciproque sont compensés, & les gains des Marchands des Nations qui commercent entr'elles le sont aussi. Les Commerçans portent & rapportent, & gagnent tour à tour chez chaque Nation. Ainsi dans la libre concurrence du commerce extérieur, il n'y a chez chaque Nation aucune prérogative, aucun profit relativement aux gains réciproques des

Commerçans. S'il n'y avoit pas une pleine liberté de concurrence, les frais augmenteroient, & deviendroient plus onéreux pour les Nations qui proscriroient cette liberté.

De quelque maniere que vous envisagiez les gains des Commerçans d'une Nation vous appercevrez que ces gains ne sont que des frais payés par cette Nation ou par différentes Nations chargées réciproquement de ce genre de dépenses, à raison du commerce qu'elles exercent entr'elles.

Les frais du commerce sont toujours payés aux dépens des vendeurs des productions, qui jouiroient de tout le prix qu'en payent les acheteurs, s'il n'y avoit point de frais intermédiaires. Nous payons donc les frais de nos ventes quand les autres Nations nous achetent, & les autres Nations payent aussi les frais de leurs ventes quand nous leur achetons. Ajoutez & défalquez de part & d'autre les gains que ces payemens réciproques de

frais occasionnent aux différens Négocians de tous pays que les Nations employent dans leur commerce, & vous ne trouverez par-tout qu'une compensation de frais dans l'exercice intermédiaire de ce commerce.

Ces frais peuvent, il est vrai, accroître les richesses des Commerçans qui en profitent, mais non pas celles des Nations qui les payent réciproquement. Car encore une fois les Commerçans ne font point participer les Nations à leur richesse, mais ce sont eux-mêmes qui participent aux richesses des Nations.

Mr. H.

Je sais que les Commerçans lorsqu'ils achetent nos productions vendent leur argent pour ces productions à valeur pour valeur égale, & que vous me direz qu'il n'y a point en cela d'accroissement de richesses pour les Nations. Mais les Commerçans ne font dans ce cas que ce que font aussi les autres hommes, les propriétaires, & même

les cultivateurs qui vendent aussi leur argent contre les productions, ou leurs productions les unes contre les autres à valeur pour valeur égale. Quelle différence trouvez-vous donc entre ces deux opérations semblables qui vous autorise à ranger le commerce dans le rang des travaux stériles, *tandis que vous décorez l'Agriculture du titre de travail* productif?

Mr. N.

La différence est assez sensible, mon ami; les Commerçans ne peuvent accroître leur richesse, ni satisfaire au payement de leurs dépenses, qu'autant qu'ils ont été payés eux-mêmes du salaire que mérite leur service de voiturier & de magasineur. Ils reçoivent leur salaire d'une main, ils le dépensent de l'autre. Ils ne sauroient dépenser un sol de plus que la rétribution qui leur a été payée par les vendeurs des productions dans les ventes & dans les achats réciproques dont ces Commerçans ont été les médiateurs. Leur

travail n'opere donc qu'une transmission de richesse d'une main à l'autre ; il est donc essentiellement & strictement *stérile*. Les cultivateurs au contraire & les propriétaires qui partagent les *productions*, que les dépenses foncieres des propriétaires, suivies par les dépenses primitives & annuelles & par les travaux des cultivateurs, font renaître annuellement, ne reçoivent rien que des mains mêmes de la nature, que leurs avances & leurs soins ont rendu *productive* de richesses. Ils payent avec ces richesses, qu'ils ont fait renaître, les achats qu'ils se font réciproquement, & le service intermédiaire des Commerçans dans ces achats réciproques. Les Commerçans ne payent donc rien par eux-mêmes, ils sont payés pour payer ; leurs dépenses ne sont pas réellement leurs dépenses, mais seulement une partie de la totalité de celles des propriétaires & des cultivateurs qui les défrayent. Et vous me demandez quelle différence je trouve à cet égard entre les cultivateurs

& les propriétaires d'une part, & les Commerçans de l'autre? N'y a-t-il donc point de différence, à votre avis, entre les payeurs universels de toutes les dépenses de la société, & ceux qui ne font que participer à ces dépenses sans pouvoir les accroître ; entre les *salarians* & les *salariés*?

Mr. H.

Je vous ai dit que je convenois de ces principes, quant au commerce intérieur, & quant à la partie du commerce extérieur, dont nous faisons les frais. Mais je ne puis en convenir quant à la partie des frais du commerce extérieur qui est payée par l'étranger à nos Commerçans, & qui les met à portée d'acheter nos productions pour leur consommation. Car enfin nous avons besoin de consommateurs qui achetent nos productions, & il nous est avantageux qu'ils soient ainsi payés par l'étranger, puisqu'alors vous ne pouvez pas dire que nous ayons payé aux Commerçans ce qu'ils nous payent dans l'achat de nos productions.

Mr. N.

Vous êtes sujet à revenir sur vos pas. Rappellez-vous donc que nous venons de remarquer trois choses ; l'une que les gains que les autres Nations peuvent payer à nos Commerçans sont naturellement compensés par les gains que nous payons aux Commerçans des autres Nations. L'autre, que dans le cas de libre concurrence dans son commerce, une Nation jouit du plus grand débit possible de ses productions au meilleur prix possible, indépendamment des gains des Commerçans, qui sont alors, ainsi que leurs dépenses, les moindres qu'il est possible. La troisieme, que hors de la libre concurrence, le commerce, le débit, & les prix des productions, sont restraints au désavantage extrême de la Nation, qui ne peut être dédommagée des pertes que lui cause le défaut de concurrence, par les gains de ses Commerçans, fussent-ils en-

tierement payés par l'étranger ; ce qui n'est ni ne peut jamais être, & sur-tout dans ce cas, où les Commerçans régnicoles sont le plus souvent privés de toute espece de gain chez l'étranger, qui, par représailles, leur interdit ordinairement alors le commerce de ses exportations : ce qui augmente beaucoup les frais du commerce de part & d'autre au désavantage réciproque des Nations.

Mr. H.

Quoi ! si nous pouvons nous procurer l'avantage de la balance du commerce qui augmentera notre pécule, ne pourrons nous pas payer un plus grand nombre de consommateurs pour acheter & consommer nos productions ?

Mr. N.

Vous n'attendez pas sans doute cet avantage de notre commerce dans les Indes Orientales, & cependant vous

croyez ; avec ceux qui y sont intéressés ; que ce commerce nous est bien profitable. Cet avantage de la balance en argent, auquel tendent vos vues, n'est certainement pas l'objet de nos Commerçans aux Indes Orientales. Ils vous soutiendroient même que cette balance en argent est une chimere des Spéculateurs politiques, à laquelle on ne doit pas songer dans le commerce extérieur, qui est toujours également profitable par les gains qu'il procure, soit en marchandises, soit en argent. A la vérité c'est ici l'intérêt particulier qui parle, & nous devons nous défier de ses raisonnemens, toujours fort captieux pour soutenir à son avantage le pour & le contre, & toujours, jusqu'à présent, avec un succès dont nous pourrions avoir honte.

Sans doute que dans l'avantage de la balance en argent vous n'y comprenez pas les gains mêmes des Commerçans ? Car indépendamment de cet avantage leurs gains sont toujours assurés ; & toujours

séparés du patrimoine de la Nation. D'ailleurs ces gains pourroient être également ceux des Commerçans régnicoles, & ceux des Commerçans étrangers; car cet avantage de la balance en argent ne pourroit s'obtenir que par un grand commerce où les ventes surpasseroient les achats : or un grand commerce ne peut réussir que par une pleine & libre concurrence d'acheteurs de toutes Nations.

Il s'agit donc, pour avoir l'avantage de la balance en argent de vendre plus que l'on n'achette : mais nous n'appercevons là qu'un commerce commencé ; car une Nation ne vend ce qu'elle a de commerçable que pour acheter des choses propres à sa jouissance. C'est donc par ses achats qu'elle complette son commerce, ce qui anéantit enfin ce prétendu avantage de la balance en argent. Aucune Nation prise en général ne vend ses productions pour thésauriser ; elle feroit tomber, par un tel commerce, son agriculture dans le dépérissement ; le prétendu avan-

tage de la balance en argent lui feroit donc alors fort désavantageux. Vous savez que le commerce doit ramenet chaque année dans les mains du cultivateur toute la valeur des productions qui ont été vendues pour payer le revenu des propriétaires des terres, & pour continuer les travaux de la culture. Comment concevez-vous donc un commerce qui procure l'avantage de la balance en argent?

Mr. H.

Comment ne concevez-vous pas vous-même qu'avec l'avantage de cette balance en argent *une Nation complette chez elle son commerce, en payant des consommateurs qui achetent & consomment ses productions?*

Mr. N.

Vous oubliez donc que, dans votre hypothèse, elle les a vendues à l'étranger ses productions pour avoir de l'argent; que

la quantité de ses productions commerçables est limitée, & que quand elles sont vendues ou échangées en argent, elle complette son commerce par des achats & non par des ventes. *Mais*, direz-vous, *ces achats elle les fait chez elle-même, c'est ce que j'appelle payer des consommateurs.* Selon cette marche il faudroit donc que ces consommateurs allassent racheter les consommations qu'elle a vendues à l'étranger ; seroit-ce là ce que vous appelleriez l'avantage de la balance en argent ? Mais cet argent retourneroit chez l'étranger, & tous les frais d'un tel commerce retomberoient alors sur vous. Evitez donc autant que vous le pourrez ce prétendu avantage ; & songez qu'une Nation ne peut avoir de commerce plus avantageux que son commerce intérieur réglé sur les prix qui ont cours entre les Nations commerçantes, & auxquels elle est assurée de participer, pourvû qu'elle jouisse d'une pleine & entiere liberté de toute espece de commerce,

Le commerce intérieur évite tous les frais du commerce extérieur. Cette épargne, il est vrai, se fait au préjudice des Commerçans ; ainsi ils ont un intérêt habituel à vous faire valoir l'insidieux avantage de la balance en argent, parce qu'ils savent que le vulgaire est fort disposé à se laisser préoccuper par l'idée d'acquérir de l'argent ; mais ils raisonnent autrement quand il s'agit de leur commerce dans les Indes Orientales qui enleve notre argent sans retour. Ils vous représentent alors que l'objet final du commerce est d'échanger l'argent contre des marchandises, & que c'est par nos achats que le commerce nous est profitable. Ainsi soit dans nos ventes, soit dans nos achats, ils nous font toujours voir du profit dans le commerce maritime, qui est tout à leur avantage. Tout cela est difficile à démêler par ceux qui ne sont pas du métier ; le sophisme y est toujours triomphant, & toujours nous a-t-il convaincu que le commerce de revendeur est *productif*,

qu'il est seul digne de l'attention du Gouvernement, & du nom de commerce. C'est ainsi que le lien naturel des sociétés diverses est devenu le fatal flambeau de la discorde entre les Nations maritimes; & que le manége des traités de commerce exclusif est entré dans les négociations comme un objet capital de politique.

Mr. H.

Il est vrai que toutes les Nations ont toujours été fort attentives à l'avantage de la balance en argent dans le commerce extérieur. Ainsi je ne saurois me persuader que cet avantage n'ait pas de réalité.

Mr. N.

Une Nation ne peut se procurer l'avantage de la *balance en argent* qu'en augmentant ses ventes chez l'étranger, & en diminuant chez elle la consommation. On conçoit facilement qu'un particulier peut ainsi, par l'épargne, thésauriser aux

dépens d'autrui ; je dis aux dépens d'autrui parce que la suppression de la dépense de ce particulier est une suppression de profit pour d'autres hommes. Or une Nation peut-elle s'enrichir par cette conduite ? Examinez dans le Tableau économique la marche de la circulation de l'argent & la distribution des richesses annuellement renaissantes, & voyez si les trois classes de Citoyens peuvent y trouver leur compte. La dépense du cultivateur y est bornée à celle qu'il est obligé de faire pour entretenir sa culture ; s'il est réduit, faute de débit dans le pays, à augmenter ses ventes à l'étranger, & s'il diminue sa dépense, il diminuera ses récoltes, & ses ventes diminueront aussi. Cette conduite peut-elle l'enrichir ? Si le propriétaire arrête la circulation du revenu, qu'il lui est payé en argent par le cultivateur, il diminue ses achats à la classe *productive* & à la classe *stérile* ; il supprime la subsistance de cette derniere classe, à proportion de son épargne. Si la

la classe *stérile* épargne aussi pour augmenter son numéraire, & si sa recette diminue à raison de l'épargne du cultivateur & du propriétaire, ses travaux & ses gains diminueront dans la même proportion; cette classe tombera donc nécessairement dans le dépérissement. Nous avons vu que par cette même conduite dans la classe *productive*, le dépérissement de la réproduction annuelle des richesses est inévitable aussi. Or l'anéantissement du revenu des propriétaires est une suite nécessaire du dépérissement de la réproduction annuelle des richesses; d'où suivront aussi la diminution des ventes à l'étranger, celle de la population, & celle de la masse d'argent circulante.

En cherchant donc à se procurer ainsi l'avantage de la balance en argent par le commerce avec l'étranger, une Nation se ruineroit de toutes parts.

Mais ce qu'il y a de plus mysterieux dans les opinions de ceux qui ont con-

fiance à l'avantage de cette balance en argent, eft qu'ils y joignent auffi chez la même Nation l'avantage du luxe : ce qui rend au moins la dépenfe égale à la recette ; c'eft-à-dire, la confommation égale à la production, & les achats égaux aux ventes. Il eft donc visible que, même dans votre opinion, vous ne devez attendre d'autre accroiffement de richeffes que celui que l'on peut obtenir par la culture de la terre, en diminuant le luxe, pour augmenter à profit les dépenfes de cette culture.

Mr. H.

Cependant j'entrevois encore, malgré tous vos raifonnemens, que plus nous vendrions à l'étranger, & que moins nous lui acheterions, plus auffi nous augmenterions notre pécule, fans qu'il fût néceffaire de nous livrer à l'épargne.

Mr. N.

Et moi, mon ami, j'apperçois auffi une

contradiction dans vos idées. Si vous excluez l'épargne, vous admettez au moins une consommation égale à votre réproduction annuelle ; il s'ensuivra alors, ou que vous consommerez vous-même vos productions, & que vous n'en vendrez pas à l'étranger ; ou que, si vous lui en vendez, vous lui en acheterez d'autres dont vous aurez besoin pour completter votre consommation à raison de votre réproduction annuelle. Ainsi vous ne lui en vendrez pas plus que vous ne lui en acheterez ; & s'il vous arrive de vous méprendre en lui vendant une partie des productions, que vous devez consommer vous-même, vous serez obligé de les lui racheter & de payer les frais de ce commerce : vous pourrez, il est vrai, augmenter alors la balance de l'argent à l'avantage de vos Commerçans : mais ce sera à vos dépens.

Mr. H.

Cela peut être vrai à l'égard du com-

merce des productions ; mais il n'en est pas de même dans le commerce des marchandises de main-d'œuvre.

Mr. N.

Pourquoi n'en seroit-il pas de même ? N'appercevez-vous pas que ceux qui fabriquent ces marchandises, ne les vendent que pour acheter les productions dont ils ont besoin ; & qu'ainsi leurs achats sont égaux à leurs ventes, sans aucun avantage de balance en argent pour la Nation dans ce commerce, qui n'est toujours au fond qu'un commerce de productions.

Mr. H.

Pour avoir l'avantage de la balance en argent par le commerce extérieur, il suffit que nos ventes y surpassent nos achats ; car les dépenses que la Nation fait chez elle ne sont pas sortir l'argent du Royaume. C'est ainsi qu'on peut concilier l'avantage du luxe avec l'avantage de la balance en argent pour une Nation.

Mr. N.

Vous ne pouvez vendre à l'étranger les marchandises que vous consommez chez vous. La masse de vos richesses commerçables est bornée à la réproduction annuelle de votre territoire ; ainsi plus vous en consommerez, moins vous pourrez avoir de son argent, & moins aussi vous pourrez lui acheter de marchandises dont vous avez besoin, & que votre territoire ne produit pas. Votre commerce extérieur deviendroit donc fort borné, il y auroit peu de circulation d'argent, & peu d'échanges entre vous & l'étranger. Ce seroit donc en réduisant ainsi votre commerce extérieur, que vous prétendriez à l'avantage de la balance en argent, & à l'avantage du luxe ? Cela est-il conséquent ?

Cessez, mon cher ami, d'envisager le commerce entre les Nations comme un état de guerre & comme un pillage sur l'ennemi : & persuadez-vous enfin qu'il ne vous est pas possible d'accroître vos ri-

chesses & vos jouissances, aux dépens d'autrui, par le commerce; & que votre unique intérêt, relativement à cet usage naturel de votre droit de propriété sur les productions qui vous appartiennent, est de le laisser entierement libre, afin que la plus grande concurrence possible d'acheteurs & de vendeurs vous assure le plus haut prix possible dans la vente de vos productions, & le plus bas prix possible dans l'achat des productions étrangeres : ce qui procurera les plus grands accroissemens possibles à votre agriculture, qui alors vous fournira les seuls moyens véritables & solides d'accroître votre commerce, vos richesses & vos jouissances.

Mr. H.

Il suffit de multiplier beaucoup les marchandises de main-d'œuvre, pour que vous puissiez en consommer beaucoup vous-mêmes, & en vendre beaucoup à l'étranger, qui en vous les payant en argent vous assu-

sera par ce commerce l'avantage de la balance en argent, auquel se trouvera réuni l'avantage du luxe.

Mr. N.

Plus vous multiplierez les marchandises de main-d'œuvre, plus aussi vous multiplierez les Fabricans & Artisans qui acheteront chez vous, ou chez l'étranger, des productions pour subsister & pour les matieres de leurs ouvrages. Celles qu'ils acheteront chez vous vous ne les vendrez pas à l'étranger. Celles qu'ils acheteront de l'étranger enleveront l'argent qu'ils reçoivent de la vente de leurs ouvrages; ainsi cet argent ne contribuera pas chez vous à l'avantage de la balance en argent. Celles qu'ils acheteront de vous seront en diminution des ventes que vous feriez à l'étranger, dont vous retirerez d'autant moins d'argent, que les ventes que vous lui ferez seront diminuées par les achats que vos Fabricans & Artisans

feront chez vous. Ainsi votre objection suppose, dans les ventes de vos productions, un double emploi dont vous devez facilement appercevoir l'absurdité. D'ailleurs vous savez bien que pour multiplier les vendeurs de marchandises de main-d'œuvre, il faudroit aussi multiplier les acheteurs, & que vous ne réussiriez pas dans cet arrangement, si vous multipliez les premiers sans multiplier les autres. Il faudroit donc préalablement enrichir les acheteurs étrangers pour étendre chez vous le commerce extérieur de marchandises de main-d'œuvre, & pour vous enrichir à votre tour par ce commerce aux dépens de l'étranger. Votre politique marchande peut-elle réunir ces deux conditions contradictoires?

Mr. H.

Ma politique n'est point contradictoire; car je n'ai nulle envie d'enrichir l'étranger, puisque je veux que nous nous procu-

rions sur lui l'avantage de la balance du commerce.

Mr. N.

Je m'apperçois, mon ami, que vous êtes si occupé de cette balance que vous ne daignez pas me faire la grace de m'écouter. Voyons si, pour nous mettre d'accord, je ne pourrois point, en revenant sur nos pas & reprenant les choses de plus haut, parvenir à vous entendre mieux moi-même.

Quel est bien précisément l'avantage que vous voulez obtenir & que vous appellez balance du commerce ?

Mr. H.

Belle demande ! Je vous ai déja dit que je voudrois que nous vendissions à l'étranger plus que nous ne lui acheterions.

Mr. N.

Cela me paroît difficile ; car il est de fait que *tout achat est vente & que toute vente est achat.* Et je ne vois nul moyen

de vous satisfaire, à moins que vous ne consentiez à vendre à l'étranger des productions ou des marchandises qu'il ne payera point : auquel cas vous aurez en effet plus vendu qu'acheté, si tant est que cela puisse s'appeller *vendre*. Mais je doute qu'un tel commerce soit avantageux.

Mr. H.

Ce n'est pas là ce que je veux dire : j'entends, & vous le savez bien, que l'étranger payera en argent le surplus des ventes que nous lui aurons faites, & qui surpasseront la somme de nos achats.

Mr. N.

Vous vous êtes donc mal expliqué ; ainsi que les auteurs dont vous avez emprunté vos idées & vos expressions, & c'étoit tout ce que je voulois ici vous faire remarquer. Au lieu de me dire que vous vouliez que nos ventes surpassassent nos

achats, ce qui est physiquement impossible, il falloit me dire tout simplement que vous vouliez acheter de l'argent avec vos productions. Et je ne vois point encore où est là dedans le grand profit qui vous frappe ; car il me semble que dans ce marché l'étranger ne vous donnera pas une somme d'argent plus forte que la valeur des productions que vous lui vendrez.

Vous ne me direz pas sans doute que *l'argent des étrangers vaut mieux que vos marchandises*. Car s'il valoit mieux, les autres Nations, qui ne sont pas plus dupes que vous, ne vous le donneroient pas en échange ; puisque cet échange se fait librement des deux parts, c'est une preuve que les deux valeurs sont réciproquement & parfaitement égales. Or si l'argent des autres Nations vaut bien votre marchandise, & que votre marchandise vaille bien leur argent, l'avantage de l'échange me paroît fort égal de part & d'autre.

Mr. H.

Mais ne voyez-vous pas que l'étranger consommera les marchandises qu'il achete, & qu'alors il ne lui en restera rien, au lieu que tout l'argent de son payement existera encore dans nos mains, & accroîtra notre richesse.

Mr. N.

Ah ! je vous entends. Les productions & les marchandises se consomment, l'argent est durable : donc à votre compte l'argent *vaut* réellement toujours *mieux* que les marchandises, même *à valeur égale.* L'assertion est singuliere ; mais vous ne poussez pas assez loin votre raisonnement. Car à la faveur de la propriété qu'a l'argent de se conserver, vous pourriez même avancer qu'il y auroit encore de l'avantage à donner, par exemple, *cent mille écus* en marchandises pour *cinquante mille écus* en argent (3) ; puisque l'étran-

(3) C'est à peu près le cas où se trouvent toutes les Nations qui par des prohibitions de commerce font baisser le prix de leurs productions.

ger consommeroit vos *cent mille écus* de marchandises, & que les *cinquante mille écus* en argent ne s'anéantiroient pas de même. Et ce que je dis là de *cinquante mille écus* vous pouvez le dire de *mille écus* & même d'*un écu* : de sorte qu'il vous seroit facile de conclure qu'une Nation feroit bien de vendre à l'étranger pour *un écu*, une production ou une marchandise qu'elle eût pû vendre dans l'intérieur de son pays pour *cent mille écus*. C'est dommage que malgré vos raisonnemens & ceux des partisans de votre opinion, ce commerce ne soit pas attrayant; car, pour peu qu'une Nation voulut s'y livrer, elle ne manqueroit point de vendeurs d'argent qui s'empresseroient de satisfaire son goût pour ce métal; elle jouiroit selon vous de l'avantage le plus décidé dans la balance de son commerce; elle verroit sans cesse accroître sa richesse pécuniaire. Il y a cependant des gens qui pensent de bonne foi que, de cette maniere, elle verroit accroître enmême tems

sa pauvreté réelle, & j'avouerai que je suis de ces gens là ; & qu'il me paroît évident d'après cet exemple, que la solde en argent de la balance du commerce, n'est point du tout une preuve d'augmentation de richesse pour la Nation qui la reçoit. Peut-être conviendrez-vous quelque jour de cette vérité. Du moins vous crois-je à présent trop raisonnable pour entreprendre de soutenir que l'argent vaille mieux que les productions. Or s'il ne vaut pas mieux, comme cela me semble de la derniere évidence, dites-moi quelle raison celui qui a échangé ses productions ou ses marchandises contre de l'argent, a-t-il de s'applaudir de son marché plus que celui qui a échangé son argent contre des productions ou des marchandises.

L'étranger, me dites-vous, *consommera les marchandises qu'il vous achete, & il ne lui en restera rien*. N'est-ce donc rien que de satisfaire à l'emploi final de toute richesse, de jouir ? Quand vous aurez dépensé l'ar-

gent que l'étranger vous aura donné en payement, il ne vous en restera pas davantage, & vous serez encore au pair. Si vous vouliez ne pas dépenser cet argent, ce seroit vous qui auriez perdu au marché, car l'étranger auroit joui, & vous vous seriez privé de jouissance. Vous mériteriez alors qu'on vous dise de votre argent, comme *Lafontaine* à l'avare de sa fable,

> Mettez une pierre à la place,
> Elle vous vaudra tout autant.

Mr. H.

Mais vous, qui connoissez si bien la nécessité d'avoir des capitaux en avances pour l'agriculture, pour la construction des bâtimens, pour l'exploitation & l'amélioration des terres, pour l'établissement de manufactures profitables, &c. ne pensez-vous pas que la formation du capital de ces avances exige que l'on accumule beaucoup d'argent; & que par conséquent la balance du commerce qui accroît la masse de notre numéraire rend cette accumulation plus

facile, & doit accroître ainsi les avances de tous nos travaux utiles ; d'où suivra l'accroissement des productions & de la population.

M. N.

Non, mon ami, je ne pense point que la solde en argent de la balance du commerce puisse influer en rien sur ces objets importans. Les avances nécessaires pour tirer le plus grand produit possible du territoire ne dépendent point de la quantité du pécule. Parcourez les fermes & les atteliers, & voyez quels sont les fonds de ces avances si précieuses. Vous trouverez des bâtimens, des bestiaux, des semences, des matieres premieres, des meubles & des instrumens de toute espece. Tout cela vaut de l'argent sans doute, mais rien de cela n'est de l'argent ; & l'accroissement de tout cela bien loin de pouvoir résulter de l'accumulation de l'argent qui intercepteroit la circulation ; feroit baisser le prix des productions, & diminueroit

diminueroit par conséquent les profits de la culture & la possibilité d'en augmenter les avances ; l'accroissement de tout cela résulte uniquement du bon emploi des dépenses. Tant que les productions de la culture se consomment pour l'exécution des travaux nécessaires pour multiplier les récoltes ; tant que la totalité des récoltes, ou du moins leur plus grande partie, se consacre pour ainsi dire à n'être que des avances pour préparer des récoltes nouvelles, les avances, les *capitaux*, les travaux utiles, les productions, les richesses, la population, croissent sans cesse avec rapidité (4). C'est ce qu'on voit

(4) Tant que les richesses suivent cet ordre de prospérité croissante, il est à remarquer que nulle fortune n'étant oisive, & toutes trouvant au contraire un emploi extrêmement profitable dans l'agriculture, très peu de personnes veulent consentir à prêter leur fonds à autrui, & que par conséquent l'intérêt de l'argent doit se soutenir fort haut. Ce n'est qu'à mesure que les propriétaires se rassemblent dans les villes, que la con-

ordinairement dans les sociétés naissantes; c'est ce que vous voyez actuellement dans les Colonies Angloises de l'Améri-

---

sommation s'éloigne de la production, que le voiturage & les dépenses stériles s'étendent, & que les arts de luxe s'établissent, qu'il peut se former des fortunes pécuniaires qui s'accumulent principalement par les Commerçans & les Artisans lesquels économisent sur leurs salaires, en en soustrayant une partie à la circulation au désavantage des prix & de la réproduction. Ces fortunes multipliées entre les mains de gens qui, accoutumés à la vie sédentaire des villes, veulent sur leurs vieux ans jouir paisiblement & sans embarras, multiplient l'offre de prêter, & font baisser par conséquent les conditions du prêt ou l'intérêt de l'argent. C'est par cette raison que cet intérêt sera toujours le plus bas dans les lieux où le commerce de revendeur & le luxe seront le plus étendus. Et c'est encore par cette raison que le baissement de l'intérêt de l'argent n'est point du-tout, comme on l'a pensé, la preuve d'une augmentation de richesse. Cette observation que je développerai ailleurs, est absolument confirmée par l'histoire; & il est étonnant combien d'erreurs politiques sont nées de ce qu'elle n'avoit point encore été faite.

que Septentrionale ; c'eſt ce que l'on verroit dans tous les pays où il y a des terres en friche, ou ſuſceptibles d'amélioration, s'ils étoient gouvernés ſuivant les loix de l'ordre naturel. Il ne faut preſque point de fonds *en argent* pour opérer cet effet ſalutaire, & encore moins d'accumulation d'argent ; car cette accumulation y ſeroit abſolument oppoſée. Quand cette diſtribution de dépenſes ceſſe, quand on ne conſacre plus à la culture que la portion abſolument néceſſaire pour l'entretenir *in ſtatu quo*, que ce que nous appellons *les repriſes* des cultivateurs, l'accroiſſement des avances s'arrête par-tout ; elles peuvent paſſer de main en main ; il peut s'en former d'un côté aux dépens d'autres qui ſe détruiſent, mais elles n'augmentent point en totalité. Quand on ne laiſſe pas même aux cultivateurs leurs repriſes indiſpenſables, quand les propriétaires négligent le ſoin de leurs domaines, pour ſe livrer entierement ou principalement à des dépenſes de luxe,

quand ils fixent leur séjour dans les grandes villes, quand la consommation s'éloigne par-tout du lieu de la production, quand on imagine de gêner le commerce, sous prétexte d'en rendre la balance plus avantageuse, comme cela est arrivé à plusieurs Nations de l'Europe ; les avances, les richesses, les entreprises utiles, les travaux nécessaires, les productions, les revenus, la population diminuent par une force irrésistible. Voilà la loi physique imposée par la nature, & suivant laquelle on peut juger du sort passé, présent & futur des Empires, par la conduite qu'ils tiennent & qu'ils ont tenue. Il est impossible qu'à l'aspect de cette loi évidente, universelle, sacrée, simple & sublime, vos petites combinaisons de balance ne vous paroissent pas aussi futiles & aussi peu dignes d'arrêter notre conversation qu'elles le sont en effet.

Mr. H.

Mais à quoi donc, mon ami, réduisez-

vous cet avantage de la solde en argent de la balance du commerce qui a occupé presque toutes les Nations Européennes, & qui a été vanté par tant d'Ecrivains célèbres.

Mr. N.

A rien, & peut-être à moins. Car je suis fort porté à être là-dessus de l'avis des Commerçans, qui ne craignent rien tant que de rapporter l'argent de l'étranger quand ils lui ont voituré nos productions, parce qu'ils savent qu'il n'y a rien pour eux à gagner sur l'argent, & que ce retour est la preuve qu'ils n'ont pas pu étendre leurs achats comme ils l'auroient voulu. A la fin de la guerre de 1740, les Anglois trouverent leur pécule augmenté de *cinq millions* de livres sterling, & ils en conclurent que leur Nation étoit appauvrie, & que leur commerce ayant été ralenti leur argent avoit eu moins d'emploi chez l'étranger en achats de marchandises. Ils ne pensoient pas alors

comme vous ſur la balance du commerce.

Il y a des Nations qui ont des mines & d'autres qui n'en ont point. Comme l'or & l'argent ne ſont pas conſommables, & que leur propriété uſuelle eſt aſſez bornée, les Nations qui ont des mines trouvent évidemment un très grand avantage *à payer* ce que vous appellez *la balance en argent*, c'eſt-à-dire, à vendre leur argent pour d'autres productions uſuelles & conſommables ; puiſque c'eſt pour ces Nations le ſeul moyen de ſoutenir la valeur & de s'aſſurer le débit de l'or & de l'argent, qui ſont des productions de leur territoire. Pour les Nations qui n'ont point de mines & dont les productions ſont conſommables & uſuelles, c'eſt un déſavantage que d'être obligées de ſe livrer au commerce extérieur ; car c'eſt une preuve qu'elles manquent dans leur propre pays de conſommateurs en état de payer les productions qui y croiſſent ; ce qui les néceſſite à les débiter au-dehors,

& ce qui multiplie les frais de commerce aux dépens de ces Nations pour lesquelles le commerce extérieur est alors un mal nécessaire, & même indispensable pour soutenir la valeur de leurs productions, & pour éviter le plus grand mal qui résulteroit de leur avilissement. Dans ce commerce extérieur, qui dans tous les cas doit toujours être infiniment libre & débarrassé, ainsi que le commerce intérieur, de toutes gênes, de toutes contributions, & de toutes vexations quelconques; dans ce commerce extérieur, dis je, c'est encore un désavantage pour une Nation de ne pouvoir pas trouver à échanger ses productions contre d'autres productions à son usage, & d'être obligée de prendre en retour un gage intermédiaire, tel que l'*argent* qui considéré comme *monnoye* (5) ne peut servir à rien que lorsqu'il est

(5) L'*argent*, considéré comme matiere de *meubles*, est une marchandise comme une autre, & moins utile que beaucoup d'autres, qui

échangé contre des productions, ce qui exige alors un double commerce & de doubles frais de transport & d'échange aux dépens des Nations.

Nous ne pouvons donc nous dispenser de conclurre, mon cher ami, que le commerce extérieur est un *pis-aller* pour les Nations auxquelles le commerce intérieur ne suffit pas pour débiter avantageusement les productions de leur pays ; &

---

s'achete comme une autre à valeur pour valeur égale, mais qui n'accroît point du-tout la masse du pécule ou du numéraire circulant, & qui n'a aucun des effets que l'on a attribués à la balance du commerce, dans laquelle les partisans de cette balance n'ont jamais envisagé que l'accroissement de *l'argent monnoye*.

Il seroit facile de prouver évidemment aux gens riches qu'ils pourroient faire de leur richesse un usage beaucoup plus profitable pour eux-mêmes & pour la Nation, que de l'employer en bijoux & en vaisselle d'argent. Mais c'est à quoi l'on doit se borner sur cet article, qui n'a point de rapport à ce qu'on appelle *la balance en argent* du commerce, & sur lequel comme sur bien d'autres il ne faut que *lumiere* & *liberté*.

que la balance en argent eſt un *pis-aller* dans le commerce extérieur pour les Nations qui ne peuvent pas rapporter en retour des productions à leur uſage. Il eſt bien ſingulier que des Ecrivains, dignes d'ailleurs d'avoir plus de lumieres, ayent attaché tant d'importance à cette balance en argent, qui n'eſt que le *pis-aller* du *pis-aller* du commerce.

Ce n'eſt pas cependant que lorſqu'elles ne peuvent mieux faire les Nations ne faſſent bien de recevoir en argent la balance de leur commerce; car il eſt clair qu'un *pis-aller* vaut mieux que rien. Mais on doit toujours s'en rapporter à la liberté générale pour fixer les cas où l'on peut avoir recours à ce *pis-aller*, qui n'eſt préférable qu'à la nullité du commerce, & qui, dans les occaſions où il peut avoir lieu, eſt au moins auſſi avantageux à la Nation qui paye la balance qu'à celle qui la reçoit.

Ceſſez donc, encore une fois, mon

ami, cessez de vous égarer avec les Spéculateurs politiques qui cherchent à vous persuader que dans votre commerce vous pouvez profiter *aux dépens* des autres Nations; car un Dieu juste & bon a voulu que cela fût impossible, & que le commerce, de quelque maniere qu'il s'exécutât, ne fût jamais que le fruit d'un avantage évidemment réciproque. Et reconnoissez une fois pour toutes ce principe fondamental & sans exception : que dès que vous admettrez la pleine & entiere liberté de la concurrence entre les vendeurs & les acheteurs de toute espece, vous jouirez du commerce le plus avantageux possible, & de l'assurance de faire les meilleurs marchés possibles dans vos ventes & dans vos achats. Mais dès que vous gênerez en quoi que ce soit cette liberté, vous vous exposerez à des pertes immenses & inévitables, dont la balance en argent de votre commerce, laquelle n'est point un avantage, ne vous dédommagera pas.

Mr. H.

Laissons-là, mon ami, cet article de la balance en argent qui nous éloigne en effet de notre question.

Il est, sur des points plus importans, des objections qui renaissent encore dans mon esprit. Je ne puis vous dissimuler, par exemple, qu'il me semble toujours que les Marchands régnicoles contribuent par leurs dépenses au débit des productions du pays. D'ailleurs ne contribuent-ils pas aussi comme tous les Citoyens aux besoins de l'Etat?

Mr. N.

Je vous ai déjà fait observer, mon ami, que ce n'est pas le débit des productions qui manque dans une Nation, où la plus grande partie des Citoyens ne consomment jamais autant qu'ils voudroient consommer, c'est le bon prix qui manque lorsqu'il n'est pas assuré par une libre concurrence de commerce : plus il y

auroit dans ce cas d'acheteurs chez une Nation qui ne payeroient qu'avec les gains qu'elle leur payeroit elle-même, plus elle perdroit dans le débit de ses productions, dont la concurrence générale ne soutiendroit pas le prix.

Le débit ne peut s'étendre au-delà de la quantité des productions qu'il y a à vendre. En vain le débit seroit-il accordé à une partie des habitans au préjudice des autres, il n'y auroit toujours que le même débit qui ne sauroit excéder la masse des productions que l'on peut vendre. En me réitérant votre objection, vous ne calculez que d'après le débit; mais l'ordre économique a d'autres régles sur les progrès de la prospérité & sur la destination la plus avantageuse des dépenses, qui complettent le débit dans le commerce intérieur des productions du territoire. On ne peut pas se proposer d'accroître la concurrence des acheteurs dans le commerce intérieur pour augmenter les prix & le débit. Car dans

les dépenſes de la Nation, il ne peut y avoir d'acheteurs qu'autant qu'ils ſont payés eux-mêmes pour pouvoir acheter; la concurrence des acheteurs, les ventes, les achats, le débit, tout y eſt aſſujetti à la meſure des dépenſes que peuvent faire les poſſeſſeurs des productions du territoire. Car ce ſont ces poſſeſſeurs eux-mêmes qui payent les conſommateurs du pays, & c'eſt avec l'argent que ceux-ci reçoivent qu'ils achetent les productions de ceux-là, & leur rendent ce qu'ils ont payé. Le commerce intérieur d'une Nation ne peut s'étendre au-dèlà de la circonférence de ce cercle dans lequel il eſt renfermé. Ce n'eſt que par l'entremiſe de la pleine liberté du commerce extérieur, que les productions d'une Nation peuvent participer conſtamment au prix qui a cours entre les autres Nations commerçantes : ainſi le débit que l'on dit qui eſt procuré dans le commerce intérieur par la dépenſe des Commerçans qui s'enrichiſſent au préjudice de la pleine

liberté, ne peut être que fort désavantageux & un désordre dans la distribution des dépenses (6).

Il en seroit de même des impositions qui ne seroient payées que sur des gains que la Nation payeroit à ceux qui seroient imposés; car tout impôt ne peut être payé, sans déprédation, que par les revenus du territoire.

Les Marchands revendeurs savent conserver leurs gains & les préserver d'im-

(6) Il n'en est pas du débit des productions d'un territoire comme de celui d'une boutique. Un Marchand qui a débité les marchandises de sa boutique, peut en racheter d'autres, continuer & accroître son débit. Mais le débit d'un Laboureur est borné par la nature; quand il a vendu sa récolte, il ne sauroit étendre ses ventes plus loin. Ce n'est donc que par le bon prix de sa vente qu'il peut augmenter son bénéfice.

En vain, diroit-on qu'*après avoir vendu sa récolte, il acheteroit celles de ses voisins pour les revendre.* Car ses voisins sont dans le même cas que lui, & il n'augmenteroit pas les productions du territoire en devenant lui-même Marchand.

pôts ; leurs richesses, ainsi qu'eux-mêmes, n'ont point de *patrie* ; elles sont inconnues, ambulantes & dispersées dans tous les pays de la sphere de leur commerce, & sont tellement confondues en dettes actives & passives, qu'on ne peut les évaluer pour les assujettir à des impositions proportionnelles. Si on impose les marchandises commerçables, l'imposition s'étend également sur le commerce des Négocians régnicoles, & sur celui des étrangers, mais les uns & les autres s'en préservent sûrement dans leurs ventes & dans leurs achats en les faisant retomber, comme de droit, sur la Nation, c'est-à-dire, sur les revenus des biens-fonds. Car le service du commerce ne peut être chargé d'un impôt qui en enleveroit la rétribution & en aboliroit l'exercice, si cet impôt n'étoit pas réuni aux frais du commerce, à la décharge des Commerçans régnicoles & étrangers qui en font les avances. Ainsi les richesses des Marchands revendeurs régnicoles, ne

font pas moins féparées de celles de la Nation, que le font les richeffes mêmes des Marchands revendeurs étrangers. La Nation ne doit donc avoir plus de prédilection pour les uns que pour les autres dans la concurrence de fon commerce, qu'autant qu'elle ne préjudiciera point à cette concurrence générale, qui eft toute à fon avantage par l'épargne fur les frais du commerce & par la communication des prix entre les Nations commerçantes.

Mr. H.

Les impôts de la République de Hollande ne font-ils pas établis fur le commerce de cette République ? La puiffance des Hollandois n'a-t-elle pas été redoutable aux autres Nations par fes armées & par fa marine militaire, foutenues par les impofitions payées par les Commerçans ? Et malgré ces grandes impofitions ces Commerçans n'étoient-ils pas encore fort opulens ? Si cette Province eût été réunie à la France n'auroit-elle pas beaucoup augmenté la

la puissance du Royaume ? Pourquoi dites-vous donc que notre commerce maritime ne contribue pas à accroître les revenus de l'Etat par les impositions qu'il paye ?

Mr. N.

Le commerce de la Hollande a pu payer de fortes contributions à la République, parce que le commerce des autres Nations étoit chargé aussi d'impositions considérables qui augmentoient par-tout la rétribution des Commerçans aux dépens des Nations mêmes qui levoient des impôts sur leur commerce. Ainsi les Commerçans Hollandois ont pu, sur-tout par l'épargne dans les dépenses de leur navigation, soutenir leur concurrence avec les Commerçans des autres Nations, & subvenir aux contributions qu'ils payoient à la République ; lesquelles n'auroient pas pû être à beaucoup près si considérables, si les Commerçans habitans dans les autres pays n'avoient été forcés d'augmenter leurs rétributions

pour se dédommager des impositions qu'on avoit mises sur leur commerce. De quelque maniere que vous envisagiez cet objet vous appercevrez toujours que le commerce fait retomber nécessairement les impositions dont on le charge sur ceux qui mettent à contribution les services que leur rendent les Commerçans. *Si la Hollande*, dites-vous, *étoit une province de France, elle augmenteroit beaucoup la puissance de la Nation par la contribution que l'Etat en retireroit.* Mais ne considérons pas la Hollande comme simplement commerçante ; il faut aussi l'envisager comme propriétaire d'un territoire qui produit beaucoup ; de Colonies dont les productions lui sont très-profitables ; de mers d'où elle tire par la pêche un grand produit. Ainsi comme propriétaire elle peut fournir de fortes contributions qui se tirent d'un fonds productif, & qu'il ne faut pas confondre avec les impositions qu'on leveroit sur le service de ces Commerçans ; car ce service doit leur être

payé. Si vous le chargez d'impositions il faut que ces Commerçans augmentent d'autant leur rétribution, aux dépens de ceux qui la payent. Le service des Commerçans Hollandois peut nous être fort avantageux dans notre commerce, s'ils nous font payer leur rétribution moins cher que les autres Commerçans. Or cet avantage seroit détruit par la contribution que vous leveriez sur leur service ; vous diminueriez les prix des productions que vous leur vendez, & vous rencheririez celles que vous leur achetez ; ou bien le commerce cesseroit entre vous & ces Commerçans : alors ces Commerçans eux-mêmes disparoîtroient & leur contribution aussi.

Mr. H.

Je comprends assez en effet que si nous mettons des impositions sur nos Commerçans mêmes, nous nuisons à notre propre commerce ; & c'est pourquoi je pense qu'on n'en doit jamais mettre que sur les Com-

merçans étrangers qui nous les payeront aux dépens de leur rétribution. Ces impositions sur les Commerçans étrangers auront deux bons effets, elles augmenteront les revenus de l'Etat, sans charger la Nation, & elles donneront à nos Commerçans régnicoles l'avantage de la concurrence sur les Commerçans étrangers.

Mr. N.

N'appercevez-vous pas, mon ami, que vous établiriez par cette imposition, en faveur de vos Commerçans, une sorte de privilége exclusif qui seroit très-préjudiciable à votre propre commerce. Faites donc pour un moment abstraction de vos Commerçans, & pensez que pour nous procurer dans notre commerce le plus grand avantage possible, il faut y admettre une pleine & entiere liberté de concurrence de Commerçans de tous les pays, pour vendre toujours à ceux qui peuvent & qui veulent nous acheter le plus cher, & pour acheter à ceux qui

veulent & qui peuvent nous vendre au meilleur marché, & qui le feront ainsi pour entretenir leur commerce avec nous à l'exclusion les uns des autres. Si au contraire vous repoussez par vos impositions les Commerçans étrangers, ils n'apporteront chez vous les marchandises dont vous avez besoin qu'en faisant retomber sur vous-même les impositions dont vous auriez voulu les charger, & ils n'y acheteront les vôtres qu'en supprimant aux dépens du prix de vos ventes cette même imposition. De-là, vous établiriez chez vous des prix courans qui seroient désavantageux pour vous dans vos ventes & dans vos achats, & dont vos propres Commerçans sauroient bien profiter à votre préjudice. Les Commerçans étrangers vous feroient donc payer à vous-même l'imposition que vous auriez cru mettre sur leur rétribution, & par les prix qui s'établiroient à votre désavantage dans votre commerce, vous la payeriez encore à vos propres Commerçans.

Mr. H.

Mais si les autres Nations mettent des impositions sur vos Commerçans, ne ferez vous pas bien d'user de représailles & d'en mettre aussi sur les leurs? Laisserez-vous le commerce des autres Nations libre & immune, tandis que les autres Nations gêneront le vôtre & le soumettront à des contributions? L'avantage de cette liberté de commerce ne seroit pas égal de part & d'autre.

Mr. N.

N'oubliez pas, mon ami, que ces impositions que nous mettrions *par représailles* sur les Commerçans étrangers seroient toujours à notre préjudice, & remboursées par nous-mêmes à ces Commerçans, au détriment du prix des marchandises que nous leur vendrions; détriment qui s'étendroit même inévitablement pour nous jusqu'aux prix de celles que nous vendrions à nos propres Com-

merçans. Au reste je dirai comme vous ; mais dans un sens bien opposé, que l'*avantage* de la liberté & de la franchise que nous donnerions seuls au commerce *ne seroit pas égal de part & d'autre*. Non; sans doute, il ne seroit pas égal pour les Nations qui banniroient de chez elles la concurrence des acheteurs & des vendeurs par des gênes & par des impositions. Les Commerçans & les Voituriers de toutes les Nations abonderoient chez nous où ils ne trouveroient pas ces obstacles, & fuiroient de chez ces Nations imprudentes qui mettroient des entraves à leur liberté. Mais cela même éclaireroit bientôt ces Nations ; elles ne tarderoient pas à devenir attentives aux effets de cette concurrence d'acheteurs, de vendeurs, & de voituriers, qui nous assureroit la jouissance du meilleur prix possible dans nos ventes & dans nos achats, & qui hâteroit rapidement les progrès de notre prospérité & de notre puissance ; & elles ne nous laisseroient pas long-tems

profiter seuls d'une concurrence qui les avertiroit sérieusement de rentrer comme nous dans l'ordre naturel du commerce, lequel ne suggere aucun motif de guerre, ni aucune réserve dans les traités de paix. On reconnoîtroit alors que toutes les guerres & toutes les réserves relatives au commerce ne peuvent avoir pour objet qu'un monopole, involontaire peut-être, de la part des Négocians régnicoles, mais toujours funeste aux Nations qui ne distinguent pas leurs intérêts de celui de leurs Commerçans, & qui se ruinent à soutenir des guerres pour assurer aux Agens nationaux de leur commerce un privilége exclusif qui leur est préjudiciable à elles-mêmes.

Mr. H.

Comment faites-vous, mon ami, pour accorder les contradictions que je vois dans vos idées? Vous me disiez il n'y a qu'un moment que les Marchands savent se préserver sûrement des impositions & les faire

retomber sur les Nations mêmes qui les imposent ; & vous me dites à présent que la franchise & l'immunité attireroient chez nous les Commerçans de toutes les Nations, & que les impositions qu'on mettroit sur leur commerce dans les autres pays les éloigneroient des lieux où l'on voudroit les y soumettre. Si les Commerçans fuient les impositions, comme cela me paroît naturel, c'est donc une preuve que ces impositions leur sont à charge ; & si elles leur sont à charge, c'est donc une preuve qu'ils n'en sont pas complettement dédommagés par les Nations avec lesquelles ils commercent, & qu'ils payent réellement au moins une partie de ces impositions aux dépens de leurs salaires & des richesses qui leur sont propres. Or si les Commerçans peuvent payer des impositions sur leurs salaires, le Gouvernement peut donc lever précisément sur eux des impositions qui ne seront point à charge aux autres Citoyens. Alors ces impositions qui seroient en perte pour les Commerçans, seroient en profit pour le fisc ; & toujours elles seroient prises sur le produit

de leur commerce, qui, à cet égard, deviendroit contribuable.

Mr. N.

Si les Commerçans étoient exposés, comme vous le présumez, à payer les impositions que les Nations établissent sur le commerce, ce seroit une raison de plus pour les attiret de toutes parts chez celles où le commerce seroit immune; car la rétribution dûe à leur service doit leur être assurée, autrement ils abandonneroient le métier. Mais comme ils sont les maîtres de s'affranchir de cette contribution, votre objection porte à faux. Il y a donc d'autres inconvéniens qui leur font redouter ces impositions. Ces autres inconvéniens ne sont que trop réels; car outre les délais, les recherches & les autres formalités litigieuses des Publicains, les impositions sur le commerce font baisser le prix des productions que l'on a besoin de vendre, & renchérissent celles que l'on voudroit acheter de l'étranger, ce qui resserre beaucoup le commerce.

Le bas prix d'un côté détermine à consommer celles que l'on voudroit vendre, ou à en négliger la culture. Le renchérissement de l'autre, oblige à se passer de celles que l'on voudroit acheter de l'étranger, parce que l'on ne peut acheter qu'autant que l'on vend; or vendre à bas prix & acheter cher, rompent la mesure entre les ventes & les achats, & préjudicient l'un à l'autre. Voila pourquoi les exportations, les importations, les prix, le commerce, les Commerçans, n'ont aucune marche assurée chez les Nations qui imposent leurs marchandises & leur commerce en croyant imposer les marchandises & le commerce de leurs voisins.

Mr. H.

Ces méprises au moins n'ont pas lieu à l'égard du commerce des Colonies agricoles, quand la métropole le réserve à ses Commerçans pour s'assurer à elle-même tout le profit de ce commerce. Car la métropole en établissant ses Colonies n'a pû avoir pour

but que son propre avantage, & elle ne doit pas oublier ce but fondamental dans son commerce avec elles.

Mr. N.

Sans doute la métropole doit toujours être occupée de son avantage, & c'est aussi pour son avantage qu'elle doit s'assurer de tout le profit de son commerce, c'est-à-dire, du commerce de toutes les provinces qui la composent. Ainsi elle doit tenir à cet égard la même conduite pour ses Colonies & pour ses Provinces. Or elle ne peut profiter plus complettement de son commerce qu'en assurant chez elle la liberté entiere de la concurrence des Commerçans de tous pays. Vous allez commercer aux Indes, à la Chine, &c. Croyez-vous qu'il fût avantageux aux Nations de ces pays de vous interdire le commerce chez elles ? Pourquoi penseriez-vous donc qu'il vous seroit avantageux de l'interdire chez vous aux étrangers ?

Mr. H.

Confondez-vous les intérêts des Colonies avec ceux de la Métropole, c'est-à-dire, avec ceux des provinces qui la composent?

Mr. N.

Les Colonies de la Métropole sont-elles sous un autre domination que les autres Provinces de la Métropole? L'intérêt général de la Nation n'embrasse-t-il pas tous les intérêts particuliers des Provinces soumises à la même domination? Pouvez-vous détacher les intérêts particuliers de quelques-unes de ces Provinces de l'intérêt général de la Nation? Et pourriez-vous nuire à l'intérêt particulier de ces mêmes Provinces sans préjudicier à l'intérêt général de la Nation?

Mr. H.

Les Colonies ne sont-elles pas par elles-mê-

mes détachées de la Métropole ? N'y a-t-il pas entr'elles & la Métropole un commerce extérieur, semblable à celui que la Métropole entretient avec les étrangers ? Or la Métropole ne tend-elle pas à gagner sur les autres Nations autant qu'elle le peut par son commerce ? Pourquoi ne profiteroit-elle pas aussi du même avantage sur ses Colonies ?

Mr. N.

Je pourrois vous répondre tout simplement que les Colonies ne sont pas des Nations étrangeres à la Métropole ; & dès-lors votre comparaison disparoîtroit. Mais vous devez de plus remarquer que le commerce qui s'exerce entre les Nations, abstraction faite de leurs Commerçans revendeurs, n'est pas différent du commerce que les Provinces de chacune de ces Nations exercent entr'elles ; & de celui que deux habitans du même pays exercent entr'eux ; car chacun tend à profiter par le commerce autant qu'il le peut dans ses ventes & dans ses achats.

Cette intention eſt, il eſt vrai, réciproque entre les contractans, ce qui réduit les échanges à valeur pour valeur égale. Plus vous méditerez ſur le commerce, plus vous appercevrez qu'il eſt ſoumis par-tout à cet ordre général, & que toutes les loix que les Nations peuvent établir pour l'intervertir ſeront toujours préjudiciables à leurs inſtituteurs (7).

Mr. H.

Mais, ſi l'on admettoit ainſi une liberté générale de concurrence, que deviendroit notre marine marchande qui nous fournit des matelots ?

Mr. N.

Devenez riche par la liberté de votre propre commerce ; votre marine mar-

(7) Voyez le Mémoire qui commence le Journal de l'Agriculture, du Commerce & des Finances du mois d'Avril 1766.

chande s'étendra à raison de vos richesses & formera des matelots dont l'apprentissage vous coûtera bien moins cher. Toute Nation riche qui a des ports a toujours une grande marine marchande. Les Commerçans, les Marchands, les Armateurs, les Voituriers, ne manquent jamais de s'accumuler autour des riches. Quand vous admettrez la liberté générale de la concurrence, votre marine marchande sera donc comme les marines marchandes des autres Nations maritimes riches & puissantes.

Mr. H.

Mais si une Nation ne protége pas ses Commerçans préférablement aux Marchands étrangers, elle n'aura pas chez elle assez de Commerçans pour étendre la concurrence de son commerce & la préserver du monopole des Commerçans étrangers.

Mr. N.

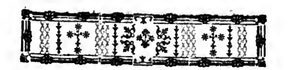
Sans doute, il faut qu'une Nation protége

protége ſes Commerçans ; mais il eſt encore plus intéreſſant pour elle de protéger ſon commerce. Auſſi tous vos raiſonnemens vous ont-ils conduit enfin à revenir à la néceſſité de la libre concurrence, dans laquelle le commerce vous avoit paru, comme aux Négocians, non-ſeulement *ſtérile*, mais *nuiſible*.

Ne nous reprochez donc plus de regarder le commerce ſimplement comme *ſtérile*, vous, qui conjointement avec les Négocians, aviez entrepris de nous prouver que même dans le cas le plus avantageux, & le plus conforme à l'ordre naturel, il eſt *nuiſible*. Avouez plutôt, mon cher ami, que l'eſpece de protection qu'une Nation doit à ſes Commerçans ne peut pas conſiſter dans des priviléges excluſifs ; que ce ne peut être que l'immunité, jointe à la ſûreté de leur navigation contre les attaques des Pirates & des Commerçans étrangers, ſoutenus par les forces maritimes de leurs Nations. En effet avec ces conditions, toute Nation

riche & puiſſante qui a des ports, ne manquera jamais d'Armateurs, ni de Commerçans; les gains du commerce les attirent & les raſſemblent partout où il y a des richeſſes qui aſſurent les ſuccès d'une profeſſion auſſi eſtimable & auſſi lucrative.

Vous commencez à convenir que la Nation doit étendre autant qu'elle le peut la concurrence de ſon commerce, vous ſongez à la préſerver du monopole des Commerçans étrangers, & pour y parvenir vous la livreriez au monopole des Commerçans régnicoles? Ce n'eſt pas ſérieuſement, mon ami, que vous faites cette propoſition. Vous comprenez trop bien à préſent qu'il n'y a que la franchiſe & la liberté abſolues du commerce qui puiſſent multiplier les Commerçans régnicoles & étrangers, faire diſparoître le monopole, reſtraindre les frais onéreux, aſſurer aux Nations le plus haut prix poſſible dans leurs ventes & le plus bas prix poſſible dans leurs achats, & leur procurer ainſi le commerce le plus étendu & le plus avantageux auquel elles puiſſent prétendre.



SUR

LES TRAVAUX

DES

ARTISANS.

SECOND DIALOGUE.

M^r^. H.

Dans notre derniere conversation, nous nous sommes bornés aux raisons qui vous ont engagé à renfermer le commerce dans la classe que vous appellez stérile; *mais cette classe à laquelle vous donnez le nom de* stérile, *par opposition à celle que vous appellez* productive, *en bornant, comme vous le faites, l'idée de la production aux richesses qui naissent de la terre, doit donc comprendre tous les autres tra-*

vaux, tous les autres services qui ne sont pas employés immédiatement à faire renaître ces richesses, & à en faire le débit à la vente de la premiere main. J'avoue qu'il seroit difficile, selon votre division, de les renfermer tous sous une même dénomination générale, autre que celle que vous avez choisie; car le Commerce, les Sciences, les Arts, la Magistrature, l'Etat militaire, les Domestiques, les Rentiers oisifs, les Mendians même, présentent tant d'objets, de services, de travaux, & d'usages différens, relativement à la production, prise dans le sens physique le plus rigoureux, que je ne vois pas de dénomination générale qui leur soit exactement commune à tous. C'est par cette raison même que j'ai de la peine à admettre votre division, & les dénominations que vous y avez attachées pour la rendre sensible: elle me paroît d'autant moins exacte, que vous avez distingué les Propriétaires des terres des classes que vous nommez classe productive, *& classe* stérile.

Mr. N.

Vous devez remarquer, mon ami, que tout eſt entre-mêlé dans la Nature, que tout y parcourt des cercles entrelacés les uns dans les autres. Dans la communication néceſſaire de ces mouvemens divers, on ne peut ſuivre, diſtinguer & conſidérer les objets, que par des idées abſtraites qui n'arrangent, ni ne dérangent rien dans le phyſique, & qui n'embraſſent rien que ſpéculativement & par parties dans cette complication. Chaque relation n'y peut être diſtinguée que par les cauſes & les effets qui la caractériſent : plus on ſe propoſe de parvenir à des diſtinctions préciſes, plus auſſi l'on ſe réduit ſeulement à quelques cauſes, & à quelques effets au moyen deſquels, ſans perdre de vûe l'enchaînement total, on s'en repréſente diſtinctement les principales parties par leurs différens emplois dans l'ordre général de la Na-

ture. Ici, où l'on se borne à l'ordre physique le plus avantageux aux hommes réunis en société, & où l'on considere en gros les emplois des hommes qui concourent au bien public, on les distingue, par leurs causes & par leurs effets les plus remarquables & les plus distincts, pour les rapporter à de premieres classes générales. Ce n'est que par de telles abstractions qu'on peut examiner & apprécier les rapports réciproques de ces différentes classes d'hommes & de travaux dans l'ordre de la société, & leur donner les dénominations les plus conformes à leur emploi; pour s'énoncer avec précision, dans les détails de la science économique.

L'idée de *production*, ou de *regénération*, qui forme ici la base de la distinction des classes générales des Citoyens, est resserrée dans des bornes physiques, réduites si rigoureusement à la réalité, qu'elles ne sont plus conformes aux expressions vagues usitées dans le langage ordinaire. Mais ce n'est pas à l'ordre na-

turel à se conformer à un langage qui n'exprime que des idées confuses & équivoques ; c'est aux expressions à se conformer à la connoissance exacte de l'ordre naturel, dans les distinctions rigoureusement assujetties à la réalité.

J'apperçois que les distinctions de *classe productive*, & de *classe stérile*, ainsi entendues, vous paroissent ne pas permettre que l'on place entr'elles aucune autre classe ; car il semble qu'il n'y a pas de milieu entre l'affirmatif & le négatif, entre une *classe productive*, & une *classe non productive*. Cela est vrai dans le cas qui excluent toutes autres relations ; mais il vous est ici facile d'appercevoir, 1°. que les Propriétaires, qui ne font point les avances & les travaux de la culture, ce qui ne permet pas de les ranger dans la classe *productive*, ont commencé néanmoins par faire de premieres avances pour mettre leurs terres en état d'être cultivées, & restent encore chargés de l'entretien de leur patrimoine, ce qui ne

permet pas non plus de les confondre avec la classe *stérile*, 2°. qu'il y a une communication continuellement entretenue entre les deux classes extrêmes par la recette & la dépense d'une classe intermédiaire. L'ordre de la société, suppose donc essentiellement une troisieme classe de Citoyens, premiers préparateurs & conservateurs de la culture, & *Propriétaires* dispensateurs du produit net.

C'est sous ce dernier aspect qu'il faut considérer en particulier cette classe *mixte*, par rapport aux deux autres : leur communication entr'elles, est une suite de la communication qu'elle a elle-même avec ces classes. La distinction de la *classe des Propriétaires*, est donc tout d'abord inévitable pour suivre clairement, & sans interruption, la marche des communications entre les différentes parties de l'ordre de la société. Ainsi, loin que cette distinction puisse porter de la confusion dans vos idées, elle doit au contraire y mettre de la liaison & de l'ordre.

Mr. H.

Cela pourroit être, ſi je bornois, comme vous, la production aux ſeules richeſſes qui naiſſent de la terre ; mais je ne puis vous diſſimuler que je vois toujours une véritable production dans les ouvrages des Artiſans, malgré toutes les diſſertations publiées depuis quelque tems, pour faire diſparoître cette production.

Mr. N.

On n'a point entrepris de faire diſparoître la production des ouvrages formés par le travail des Artiſans ; car, ſans doute, c'eſt la production de ces ouvrages mêmes que vous voyez. Mais vous avez dû appercevoir dans les diſſertations dont vous parlez, qu'il ne s'agit pas d'une telle production, c'eſt-à-dire, d'une ſimple production de formes que les Artiſans donnent à la matiere de leurs ouvrages ; mais d'une production *réelle* de richeſſes : je dis *réelle*, car je ne veux pas nier qu'il n'y ait addition de richeſſes à la matiere premiere des

ouvrages formés par les Artiſans, puiſque leur travail augmente en effet la valeur de la matiere premiere de leurs ouvrages.

Mr. H.

Vous me faites ici, mon cher ami, un aveu qui me ſemble déciſif pour mon opinion, je crois que la diſcuſſion ne devroit pas s'étendre plus loin entre nous : mais cet aveu m'inſpire en même tems une ſorte de défiance, qui m'empêche de me livrer pleinement à la prévention qui m'a ſéduit d'abord en faveur de ma cauſe : car je ne vous vois pas diſpoſé à vous arrêter à ce premier développement par lequel vous vous propoſez, ſans doute, d'éloigner bien des propos vulgaires qui embrouillent inutilement la queſtiou. Je vous avoue cependant que je n'apperçois pas où ce développement peut vous conduire.

Mr. N.

Vous vous trompez, mon cher ami, ſi vous croyez que j'ai deſſein d'éloigner

les propos vulgaires dont vous venez de parler : ce ne feroit pas la voie la plus courte, pour terminer la queſtion entre vous & moi ; & je vous prie de m'excuſer, ſi je vous déclare ſincérement que je crois que ce ſont ces mêmes propos qui vous en impoſent à vous-même, & que vous m'oppoſeriez ſans ceſſe, ſi je ne commençois par les mettre en oppoſition avec eux-mêmes, pour vous préparer à vous tenir en garde contre l'illuſion dominante dans laquelle ils vous ont jetté. Avouez-le franchement, ne me diriez-vous pas, qu'un Cordonnier qui a fait une paire de ſouliers, a produit une augmentation de richeſſes, puiſque la valeur vénale de cette paire de ſouliers, ſurpaſſe de beaucoup celle du cuir que le Cordonnier a employé. Or, c'eſt la valeur vénale qui donne aux productions la qualité de richeſſe ; & vous croyez pouvoir tirer de-là un argument inexpugnable en faveur de la production du travail du Cordonnier, en faveur,

dis-je, de la *réalité* d'une véritable production de richesse.

Mr. H.

Selon vos principes mêmes, un tel argument ne seroit-il pas décisif. Si ce sont là les propos vulgaires contre lesquels vous voulez me mettre en garde, j'apperçois au contraire que je dois me tenir en garde contre quelques subtilités séduisantes qui pourroient m'embarrasser, quoique je ne sois pas disposé à abandonner une vérité qui me paroît de la derniere évidence.

Mr. N.

Je n'ai donc pas eu tort de croire qu'il faudroit passer inévitablement par les propos vulgaires, dont vous pensiez que je voulois débarrasser notre discussion. En effet, je n'en connois point d'autres qu'on puisse faire valoir en faveur de la production des richesses par les travaux des Artisans; c'est la thèse que vous entre-

prenez de ſoutenir : ce ſont donc auſſi ces mêmes propos que vous auriez allégués, ſi mon premier ſoin n'étoit pas de vous les expoſer, & de développer les équivoques renfermées dans le langage dont on ſe ſert ordinairement pour les énoncer. Mais ne craignez pas, mon cher ami, que j'aie frauduleuſement deſſein de recourir à quelques ſubtilités, pour vous embarraſſer. Je me propoſe de marcher bien à découvert avec vous. Je crois que plus nous avancerons en plein jour, plus vous vous trouverez en pays de connoiſſance, & plus encore vous ſerez étonné du chemin qui nous y aura conduit; car ce chemin vous eſt très familier, & vous l'avez parcouru pluſieurs fois, juſqu'à l'endroit où nous allons arriver; mais vous n'avez pas prêté aſſez d'attention aux différens objets qui ſe ſont préſentés à vos regards.

Il faut diſtinguer une *addition* de richeſſes réunies, d'avec une *production* de richeſſes; c'eſt-à-dire, une aug-

mentation *par réunion* de matieres premieres, & de dépenses en consommation de choses qui existoient avant cette sorte d'augmentation, d'avec une *génération*, ou création de richesses, qui forme un renouvellement & un accroissement *réel* de richesses renaissantes.

Ceux qui ne distinguent pas cette vraie & cette fausse augmentation de richesses, tombent, sans s'en appercevoir, dans des contradictions continuelles, lorsqu'ils raisonnent sur la prétendue production de richesses qui résulte des travaux des Artisans.

Ils conviennent que plus on peut, sans préjudice, épargner de frais ou de travaux dispendieux dans la fabrication des ouvrages des Artisans, plus cette épargne est profitable par la diminution du prix de ces ouvrages. Cependant ils croyent que la production de richesse, qui résulte des travaux des Artisans, consiste dans l'augmentation de la valeur vénale de leurs ouvrages : ces idées con-

tradictoires existent dans la même tête, &s'y entre-choquent continuellement, sans qu'elle s'apperçoive de cette dissention.

Le travail dispendieux de l'ouvrier en dentelle, ajoute une augmentation de valeur vénale au fil qui est la matiere premiere de la dentelle. Donc, conclut-on, le travail de la dentelle a produit une augmentation de richesse. On pense de même du travail des Peintres qui font des tableaux ds grand prix; car plus le travail des Artistes & des Artisans se paye chérement, plus il paroît *productif*.

Ce verre à boire ne coûte qu'*un sol* la matiere premiere qu'on y employe vaut *un liard*, le travail du Verrier quadruple la valeur de cette matiere. Voilà donc une production de richesse, qui a procuré une augmentation du triple: il feroit donc fort avantageux, selon vous, de trouver une maniere de faire un pareil verre, par un travail qui employeroit deux Ouvriers pendant un an; & encore mieux, s'il en employoit quatre pendant

deux ans : par conséquent vous nous diriez aussi qu'il seroit fort désavantageux que l'on inventât une machine qui fît, sans frais, ou à peu de frais, de belles dentelles, & d'excellens tableaux. En effet l'invention de l'Imprimerie donna lieu à des raisonnemens fort sérieux sur la diminution du travail des Ecrivains ; cependant, tout bien examiné, l'Imprimerie fut pleinement adoptée. Ainsi, mon cher ami, accordez, si vous le pouvez, vos idées avec toutes ces contrariétés ; sinon l'objet de la prétendue production de richesse par le travail des Artisans, ne paroît plus d'aucune considération.

Mr. H.

Vous ne pensez pas, mon ami, que vous vous jettez dans le même embarras à l'égard des travaux de la classe productive. *Ne cherche-t-on pas aussi à épargner, autant qu'on le peut, sur ces travaux ? Concluroit-on de-là qu'ils ne sont pas* productifs ?

Mr. N.

Mr. N.

Les détours & les écarts sont fréquens dans les conversations.

Il sembleroit, mon cher ami, que vous chercheriez à éluder la difficulté par une autre difficulté, qui, entre nous, sera bientôt applanie ; mais avant de nous en occuper, terminons décisivement la question de la prétendue production de richesses par les travaux de l'industrie. Je crois que vous ne persisterez pas davantage à confondre cette production avec celle des formes des ouvrages des Artisans, des Artistes, des Constructeurs, des Fabriquans, des Manufacturiers, &c. Vous reste-t-il donc encore quelques autres raisons à alléguer en faveur de votre opinion ?

Mr. H.

Je comprends bien qu'on ne doit pas confondre la production de richesses, qui

peut résulter du travail des Artisans, avec la production de leurs ouvrages, ni avec l'augmentation du prix qu'y ajoute les frais du travail, lequel, en effet, est toujours inséparable de la dépense nécessaire pour la subsistance des Ouvriers ; mais c'est de cette dépense même que résulte la production de richesses qu'opere l'industrie des Artisans, car c'est cette dépense qui procure la vente des productions de la terre, & qui en soutient les prix. Or, c'est, selon vous-même, la valeur vénale des productions à la vente de la premiere main, qui leur donne la qualité de richesse, & qui est même la mesure des richesses produites annuellement par le territoire. Cette dépense dont je parle, augmente la consommation, étend la concurrence des acheteurs, augmente ainsi le prix des productions, & conséquemment les richesses annuelles de la Nation, la population & la consommation ; c'est donc dans ce cercle même, que consiste la production réelle de richesses que l'on doit aux travaux de l'industrie.

Mr. N.

Par rapport au cercle que vous repréſentez ici, vous négligez un article bien eſſentiel, qui eſt de nous faire connoître ſon origine & ſes dimenſions. Croyez-vous qu'il puiſſe s'étendre plus loin que la réproduction annuelle, qui eſt elle-même la meſure de la dépenſe annuelle de la Nation ? Ne voyez-vous pas au contraire que cette meſure limite la dépenſe qui *paye* les travaux des Artiſans, & régle par conſéquent la conſommation que ces Artiſans peuvent *payer* à la claſſe productive ?

Il eſt évident qu'il n'y a là qu'une circulation ſans augmentation de richeſſe, une circulation réglée ſur la meſure des dépenſes annuelles de la Nation ; meſure qui éſt égale à celle des richeſſes qui naiſſent annuellement du territoire. Les travaux des Artiſtes & des Artiſans ne peuvent donc s'étendre au-delà de la portion de dépenſe que la Nation peut y em-

ployer, à raison de la mesure totale de la dépense qu'elle peut faire annuellement.

Ces travaux ne peuvent donc accroître les richesses que la Nation dépense annuellement ; puisqu'ils sont eux-mêmes limités par la mesure de ces richesses, qui ne peuvent s'accroître que par les travaux de l'Agriculture, & non par les dépenses des travaux des Artisans. Ainsi l'origine, le principe de toute dépense, & de toute richesse, est la fertilité de la terre, dont on ne peut multiplier les produits que par ses produits mêmes. C'est elle qui fournit les avances au Cultivateur qui la fertilise, pour la faire produire davantage. L'Artisan n'y peut contribuer que par la formation de quelques instrumens nécessaires pour remuer la terre, & qu'au défaut d'Artisan, le Cultivateur formeroit lui-même. Qu'importe qui en soit l'ouvrier, il faut que la terre ait produit d'avance ce qu'il a consommé pour sa subsistance : ce n'est donc pas son travail qui a produit cette subsistance. La

consommation de la subsistance n'a rien produit non plus, puisque cette consommation n'est qu'un anéantissement de richesses produites d'avance par la terre. En vain l'Ouvrier voudroit-il augmenter son travail, pour accroître son salaire ou sa consommation, car il ne peut les étendre au-delà des productions qui existent actuellement pour sa consommation, pour celle du Cultivateur, & pour celle de tous les autres hommes qui composent la Nation.

Vous devez donc remarquer que ce ne sont pas les demandes des Artisans, qui ne sauroient payer qu'avec le salaire qu'ils ont reçu, qui réglent le prix des productions; mais que ce sont les besoins & la quantité même des productions qui décident des valeurs vénales.

Mr. H.

Vous n'ignorez pas, mon ami, qu'il y a des ouvrages dont les prix surpassent de beaucoup la valeur des frais; tels sont les

tableaux des grands Peintres, & tous les autres ouvrages des Artistes qui excellent dans leur profession.

Mr. N.

Vous pourriez y ajouter aussi les ouvrages des Artisans à qui le Gouvernement accorde des privilèges exclusifs; car ces Artistes excellens, dont vous me parlez, jouissent de la même prérogative; parce qu'ils sont en si petit nombre que leur concurrence ne les force pas à mettre leur travail au rabais au profit de ceux qui achetent leurs ouvrages. Mais ne confondez pas ici le travail de ceux dont les professions exigent des études fort longues & fort dispendieuses; car vous oublieriez de faire entrer en compte ces grandes dépenses dans le prix de leurs ouvrages.

Mr. H.

Les ouvrages des Artisans, qui durent pendant un nombre d'années, tels que sont les batimens, les emmeublemens, les ta-

bleaux, &c. ne font ils pas aussi partie de la masse des richesses d'une Nation ? Ces ouvrages ne sont-ils donc pas une production réelle de richesses qui ont une valeur vénale pour ceux qui les possèdent ? Ils les ont payés, il est vrai, mais ils peuvent les revendre ; or, les ventes & les achats supposent toujours une double richesse, puisqu'il y a échange de richesse d'une valeur pour une autre richesse de valeur égale. La dépense des hommes oisifs produit-elle de telles richesses ?

Mr. N.

Ce que vous appellez ici, mon cher ami, production de richesses, n'est que conservation de richesses. La dépense de ceux qui achetent ces ouvrages, n'est pas de consommation subite, c'est une dépense de jouissance durable. Mais ces deux sortes de dépenses ne sont pas plus avantageuses l'une que l'autre, relativement à ceux qui font ces dépenses; & même celles que vous croiriez les moins

avantageuſes, à cauſe de la conſommation ſubite, telles que les dépenſes des ſubſiſtances journalieres, ſont plus indiſpenſables, & par conſéquent préférables aux autres. Comment donc prétendriez-vous nous prouver que le travail d'un Peintre produit plus que le travail d'un Boulanger ? Un tableau de grand prix, eſt, je l'avoue, une grande richeſſe; parce que le Peintre a fait payer fort cherement ſon travail à celui qui a acheté le tableau. Ainſi ſans la cherté du travail, le tableau quoiqu'admirable, ſeroit une médiocre richeſſe. Les beaux deſſeins ſeroient auſſi d'un grand prix, ſi on n'avoit pas trouvé le moyen de les multiplier à peu de frais par la gravure & l'impreſſion. Or, penſez-vous que la diminution du prix de ces ouvrages ſoit une diminution de richeſſes dans une Nation ? Cette diminution de prix ne procure-t-elle pas au contraire l'avantage de pouvoir, avec la même dépenſe varier à ſon gré & multiplier ſes jouiſſances, ce qui eſt le véri-

table objet de la dépense, lequel s'étend même jusqu'aux dépenses de consommation & de subsistance ? Vous conviendrez, je crois, que *d'obtenir la plus grande augmentation possible de jouissances, par la plus grande diminution possible de dépenses ; c'est la perfection de la conduite économique.* Mais que devient alors votre prétendue production réelle de richesses, par les travaux des Artisans.

Mr. H.

Ah ! mon ami, plus vous vous expliquez, plus j'apperçois de contradictions dans votre science économique. N'enseigne-t-elle pas que les richesses s'obtiennent par les dépenses, que les dépenses de chaque homme se font au profit des autres hommes ? Et d'un autre côté elle nous dit que la plus grande diminution de dépense, est la perfection de la conduite économique. *Cette perfection me paroît conséquemment à vos principes mêmes l'extinction de la prospérité & de la population des Royau-*

mes. Je sais que si je consulte mon intérêt particulier, je voudrois jouir beaucoup avec peu de dépense, & que chacun en particulier pense de même : mais l'intérêt particulier est en contradiction avec l'intérêt général, & si inconséquent qu'il se détruiroit lui-même, si l'ordre naturel n'y avoit pas mis des empêchemens ; c'est-à dire, si ces intérêts particuliers eux-mêmes ne s'opposoient pas réciproquement les uns par les autres à leur propre destruction. Les vues des hommes sont si courtes, & leur cupidité si vive, qu'ils s'égareroient continuellement, s'ils ne s'entre-redressoient pas par la nécessité où ils se trouvent de tendre tous aveuglement vers le bien général. Ne seroit-ce donc pas aussi votre intérêt particulier qui vous inspire cette belle maxime, d'obtenir la plus grande augmentation possible de jouissance, par la plus grande diminution possible de dépense ?

Mr. N.

Je devrois dire plus encore, mon ami ;

car non-seulement je voudrois *la plus grande diminution possible de dépense*, mais encore *la plus grande diminution possible de travail pénible avec la plus grande jouissance possible*. Il me semble que ce desir est général chez les hommes ; ceux qui peuvent obtenir légitimement cet avantage, en profitent le plus qu'ils peuvent, & même ils en profitent sans préjudicier au bien général. La mesure des dépenses qui payent les Artisans, indispensablement obligés de travailler ponr obtenir leur subsistance, est toujours plus bornée que les besoins qui les assujettissent impérieusement au travail. Les riches sont pour leurs jouissances, les dispensateurs des dépenses avec lesquelles ils salarient les ouvriers ; ils leur feroient beaucoup de tort, s'ils travailloient pour gagner cette dépense, (8) & ils s'en feroient

(8) Il faut cependant distinguer encore entre les ouvriers simplement Artisans & les ouvriers Colons. Si les Propriétaires se livroient à

à eux-mêmes en se livrant à un travail pénible qui seroit une diminution de jouissance ; car ce qui est pénible est une privation de jouissance satisfaisante. Ainsi

des entreprises d'agriculture, & y consacroient leurs richesses, ils accroîtroient la masse totale des productions ; ce qui augmenteroit la somme totale des dépenses, d'abord au profit des Propriétaires eux-mêmes, dont la richesse seroit augmentée, & ensuite au profit des autres classes de Citoyens, sans en excepter les Artisans, qui participeroient tous à la dépense de cet accroissement de productions & de richesses ; d'où suivroit dès les premiers momens une plus grande aisance pour la population, & bientôt une plus grande population. Aussi dans tout pays où l'agriculture & la quantité des productions du territoire ne sont pas à leur plus haut degré possible, les Propriétaires sont religieusement obligés pour leur intérêt & pour celui de tous leurs concitoyens, d'épargner le plus qu'il leur est possible sur leurs dépenses de simple consommation, pour consacrer le fruit de cette épargne à des dépenses *productives*, à des dépenses qui améliorent leurs domaines, qui multiplient les productions de leurs terres & qui en accroissent la valeur.

ils *n'obtiendroient pas la plus grande augmentation possible de jouissance par la plus grande diminution possible de dépense.* Il n'en est pas moins vrai cependant que pour réunir ces deux choses on profite de la concurrence de ceux qui s'entre-disputent le travail ; qu'on en profite, dis-je, pour épargner autant qu'il est possible la dépense, & étendre la jouissance autant qu'il est possible. Mais aussi cette épargne a ses bornes : tout travail est inséparable de dépense, & on ne s'y livre que pour satisfaire aux besoins ; la concurrence, il est vrai, met le prix du travail au rabais, mais le gain qu'il faut se procurer par le travail, pour satisfaire à ses besoins, arrête impérieusement la dégradation désordonnée du prix du travail sollicitée par la concurrence : ainsi la maxime *d'obtenir la plus grande augmentation possible de jouissance, par la plus grande diminution possible de dépense*, est réglée par les Loix souveraines & irréfragables de l'ordre physique le plus avan-

tageux aux hommes réunis en ſociété. Suivez donc dans les détails la liaiſon & l'application des principes de la ſcience économique, & alors vous n'y appercevrez plus de contradictions.

Mr. H.

Quand je conviendrois avec vous de ces principes, relativement au commerce intérieur, ne ſeroit-il pas toujours vrai que les marchandiſes de main-d'œuvre forment une branche de commerce entre les Nations?

Mr. N.

Une branche, ſoit; on pourroit dire un rameau. Mais commercer n'eſt pas produire.

Mr. H.

Vos réponſes ne ſont point ſatisfaiſantes, des généralités, des maximes ſpécieuſes, des abſtractions métaphyſico-géométriques *ſont vos ſubterfuges ordinaires avec*

ceux qui ne sont pas aussi exercés que vous dans ces sortes de discussions ; si vous parliez franchement, vous avoueriez comme tout le monde, qu'il y a ici le débit & la production de la marchandise de l'ouvrier, & que c'est le travail de l'ouvrier qui a produit la valeur vénale de cette marchandise.

Mr. N.

Mes réponses, mon ami, ne vous paroissent abstraites que parce que vous n'avez pas encore vu bien clairement, que la valeur vénale de ces marchandises n'est que la valeur même de la matiere premiere & de la subsistance que l'ouvrier a consommée pendant son travail, & que le débit de cette valeur vénale répété par l'ouvrier, n'est au fonds qu'un commerce de revendeur. Avez-vous donc dessein de me faire croire que *revendre est produire* ? Je pourrois vous rétorquer à mon tour que votre intention seroit fort captieuse.

Mr. H.

Mon intention n'eſt point captieuſe, car je penſe bien ſincèrement, que REVENDRE, AVEC PROFIT, EST PRODUIRE.

Mr. N.

Vous m'accuſerez encore de ne répondre que par des maximes générales, ſi je vous répéte que *le commerce n'eſt qu'un échange de valeur pour valeur égale*, & que relativement à ces valeurs il n'y a ni perte ni gain entre les contractans.

Mr. H.

Cette définition du commerce réduite en maxime générale, n'eſt qu'une abſtraction dégagée d'une multitude de circonſtances, qui dans le commerce procurent un profit réel à l'un ou à l'autre des contractans, & ſouvent à tous deux. Et ſans ſortir du point de la queſtion dont il s'agit entre nous, vous enviſagez le Fabricant comme un

un Marchand revendeur ; mais je soutiens qu'il est pour son débit même un acheteur de nos productions, puisque dans son commerce de revendeur, il vend à l'étranger la valeur des productions du pays qu'il a consommé pendant son travail.

Mr. N.

Que prétendez-vous conclure de là ? Pour moi je ne vois toujours dans ce commerce qu'échange de valeur pour valeur égale sans production, quand même cet échange seroit profitable par les circonstances à l'un ou à l'autre des contractans, & même à tous deux. En effet il est toujours à présumer qu'il est profitable à tous deux ; car de part & d'autre ils se procurent la jouissance des richesses qu'ils ne peuvent obtenir que par l'échange. Mais toujours n'y a-t-il qu'échange de richesses d'une valeur pour d'autres richesses de valeur égale, & par conséquent point d'augmentation réelle de richesses.

Mr. H.

Puisque vous convenez que sans l'échange on ne se procureroit pas les richesses qu'on ne peut obtenir que par l'échange ; faisons l'application de cet aveu au commerce extérieur de marchandises de main-d'œuvre. L'ouvrier obtient par la vente de ses ouvrages à l'étranger, de l'argent pour acheter vos productions pour sa subsistance ; & certainement c'est un grand profit pour lui que de se procurer sa subsistance par ce commerce, & l'argent qu'il obtient de l'étranger pour acheter vos productions que vous avez besoin de vendre, est aussi un grand profit pour vous.

Mr. N.

Les productions que j'ai besoin de vendre, & que l'Artisan a besoin d'acheter, existent avant que je les vende, & avant que l'Artisan les achete ; ainsi notre commerce de la vente & de l'achat de cette production ne la fait point naî-

tre. Il n'est donc point productif de la chose que j'ai besoin de vendre, & que l'Artisan a besoin d'acheter.

Mr. H.

Je ne m'attendois pas à cette réponse. Il n'est pas question entre nous de la production dont vous parlez. Il s'agit d'un autre genre de production, d'une production de richesse. Une denrée commerçable est richesse à raison de sa valeur vénale. Or l'acheteur contribue autant que le vendeur à la valeur vénale des denrées. L'Artisan est donc producteur de richesses si le gain qu'il obtient par la vente de son ouvrage à l'étranger contribue, à proportion qu'il est considérable, à augmenter le prix de la production que vous lui vendez.

Mr. N.

Vous rappellez une question qui a été complettement discutée dans notre entretien précédent, où il a été démontré que le prix des productions commerça-

bles ne dépend ni de l'acheteur ni du vendeur. S'il dépendoit de l'acheteur, celui-ci ne contribueroit pas à l'augmentation ; car il a intérêt d'acheter au plus bas prix possible. S'il dépendoit du vendeur lui-seul seroit le producteur de la valeur vénale de la production qu'il vend ; car lui seul a intérêt de vendre au plus haut prix possible. Cependant l'un est forcé d'acheter plus cher qu'il n'a intérêt d'acheter, & l'autre est forcé de vendre à plus bas prix qu'il ne voudroit. Il y a donc d'autres conditions décisives des prix qui les forcent à sacrifier leurs intérêts dans leurs ventes & dans leurs achats : leur commerce n'est donc point producteur de la richesse ou de la valeur vénale des productions qu'ils échangent entr'eux, puisque la marchandise & l'argent qui la paye avoient l'un & l'autre leur prix établi avant l'échange.

Mr. H.

Je reconnois comme vous cette vérité ;

mais ne conviendrez-vous pas aussi avec moi que plus nos Artisans gagnent dans la vente qu'ils font de leurs ouvrages à l'étranger, plus ils peuvent acheter de nos productions. Or une plus grande concurrence d'acheteurs, est une de ces conditions qui font augmenter la valeur vénale des productions; le commerce profitable de nos Artisans avec l'étranger devient donc alors producteur d'une augmentation de richesse ou de valeur vénale de nos productions.

Mr. N.

Il n'est pas douteux que *plus nos Artisans gagneroient dans la vente qu'ils feroient de leurs ouvrages à l'étranger, plus ils pourroient acheter de nos productions*; & cela pourroit être de quelque considération dans un pays où le commerce des productions manqueroit de débouchés. Mais par-tout où le commerce extérieur des productions est facile, cet avantage y détruit heureusement la foible ressource dont vous parlez; car elle est incapable

d'apporter du changement dans le prix général qui a cours entre les Nations commerçantes. Alors votre objection réunitoit deux allégations contradictoires. La concurrence des Artisans ne pourroit faire augmenter le prix des productions par des achats un peu plus multipliés ; car ce petit effet se trouveroit toujours contre-balancé par une autre concurrence, c'est-à-dire, par les importations du commerce extérieur, attirées par l'augmentation de débit qui arriveroit par l'augmentation des achats de nos Artisans : ainsi l'augmentation des prix seroit arrêtée par la concurrence des vendeurs qui se trouveroit toujours en raison de la concurrence des acheteurs. D'un autre côté si la dépense de l'Artisan devenoit plus chere, le prix de ses ouvrages augmenteroit ; l'étranger ne trouveroit plus de profit à les acheter, nos Artisans ne pourroient plus jouir de la concurrence dans leur commerce extérieur. Vous ne réclamerez pas sans doute l'expédient

absurde de fermer nos ports pour interdire le commerce des productions du territoire afin de faire vivre à bas prix vos Fabricans; vous êtes trop occupé du débit de nos productions pour ne pas appercevoir tous les désavantages d'une méprise si grossiere : ainsi votre objection ne présente qu'un tissu de conditions incompatibles.

Mr. H.

Je connois les avantages généraux de la liberté du commerce des productions : mais vous ne pensez pas sans doute que la pleine liberté de la concurrence doive s'étendre jusqu'au commerce extérieur des marchandises de main-d'œuvre ; car on ne peut douter qu'il ne soit profitable pour nous, que nos Artisans vendent leurs ouvrages aux autres Nations, & qu'il seroit désavantageux d'en acheter des Artisans étrangers.

Mr. N.

Je ne comprends pas la finesse de cet

arrangement ; vous voulez être Commerçant de marchandises de main-d'œuvre, qui, selon vous, ne sont pas bonnes à acheter. Vous avez donc bien changé d'avis depuis un moment, sur la valeur vénale des ouvrages des Artisans, & sur les avantages de cette branche de commerce avec l'étranger, puisque vous croyez qu'il est désavantageux d'acheter les ouvrages des Artisans des autres Nations. Si ce désavantage est réel, l'étranger achetera-t-il ceux de vos Artisans ? Votre branche de commerce me paroît bien douteuse, car il faut au moins être deux pour commercer.

Mr. H.

La supériorité d'intelligence & d'habileté de nos Artisans, engage les étrangers à acheter leurs ouvrages.

Mr. N.

Vous avez-là un beau privilége exclu-

fif : mais eft-il bien étendu & durable ? Ne penferiez-vous pas plutôt, que par goût pour les différentes modes des ouvrages des Nations, il fe fait entr'elles un commerce réciproque de leurs ouvrages, & que par conféquent cette branche de commerce ne peut s'étendre que par une libre concurrence. On vous laiffera penfer fur l'arrangement de ce petit objet, comme il vous plaira ; mais vous ne vous en occuperez guères, *de minimis non curat prætor.*

Mr. H.

Mais vous, il me paroît que vous vous occupez peu de l'argent, qui ne s'obtient que par le commerce.

Mr. N.

Vous n'êtes pas à favoir que j'y penfe en effet très légerement, je fuis plus occupé de l'opulence de la Nation ; car lorfqu'on eft riche, on ne manque pas d'argent, &

l'on a de quoi y suppléer. Souvenez-vous qu'un de nos amis, très-riche, qui n'avoit point d'argent, acheta alors une Terre fort considérable : le défaut d'argent n'apporta aucun obstacle à cette acquisition, au moyen de son porte-feuille, la Terre fut aussi-tôt acquittée ; & de porte-feuille en porte-feuille de riches créanciers, il se fit beaucoup de payemens, dont un seul compta les deniers.

Mr. H.

Ne vaut-il pas mieux employer nos Concitoyens, que des Etrangers ?

M. N.

Oui, ils sont préférables, tant qu'il n'y a pas à perdre sur la rétribution de leur travail ; car autrement on préfere, non-seulement les étrangers, mais aussi les animaux, & même des machines qui peuvent y suppléer avec profit ; & ce profit, qui accroît les richesses disponibles, revient toujours à l'avantage de la population du pays.

Mr. H.

Les chevaux & les machines que l'on préfere aux hommes, pour épargner des frais, n'emportent pas notre argent hors du Royaume. Les chevaux que l'on employe consomment & contribuent au débit des denrées qui servent à les nourrir, ils sont eux-mêmes une marchandise dont le commerce nous est profitable ; mais si nous préférions des Savoyards aux habitans du Royaume pour couper nos moissons, ils emporteroient dans leur pays l'argent que nous leur payerions, au préjudice des habitans de nos campagnes que nous aurions dû employer, & qui auroient dépensé chez nous leur rétribution ; notre argent n'auroit pas sorti du Royaume. Il en est de même lorsque nous achetons des ouvrages des Artisans étrangers, quand même ils nous les vendroient à meilleur marché, que nous ne les acheterions de nos Artisans. L'objection que je vous fais ici, vous a été faite aussi plusieurs fois à l'égard des Commerçans étrangers, dans le cas de la libre con-

currence du commerce, & il me semble que vous n'y avez pas répondu exactement.

Mr. N.

L'argent monnoyé est destiné à circuler entre les Nations, comme entre les habitans de chaque Nation; il sort des Royaumes, & il y revient par la communication continuelle du commerce : il n'a d'autre usage que de faciliter l'échange des denrées, en servant de gage intermédiaire entre les ventes & les achats, car les objets définitifs des échanges ne sont point l'argent. Ainsi, dans les cas où l'argent est échangé, valeur pour valeur égale, on se procure sans perte ce que l'on a besoin d'acheter, & ce que l'on a besoin d'acheter est toujours préférable à l'argent. Dans les échanges, l'on vend & l'on achete, & pour faciliter les échanges, l'argent se trouve toujours entre les ventes & les achats. L'argent ne peut manquer dans aucun pays, que parce qu'il ne s'y feroit pas d'échanges de mar-

chandiſes tranſportables. Ce n'eſt donc pas à l'argent que l'on doit penſer, c'eſt aux échanges des choſes que l'on a à vendre, & de celles que l'on a à acheter; car c'eſt dans ces échanges mêmes où réſide l'avantage que les contractans veulent ſe procurer. Ils expriment, il eſt vrai, les valeurs en argent, parce que l'argent leur ſert de meſure pour conſtater la valeur des choſes commerçables; mais ils ſavent bien que la plûpart des échanges, & ſur-tout des plus conſidérables, ſe font ſans entremiſe réelle de l'argent; des promeſſes de payer, bien valides & par écrit, ſont reçues dans les échanges, & s'y commercent comme l'argent même, ſans que les contractans ſouffrent aucun dommage de l'abſence de l'argent: ce n'eſt donc pas à l'argent que ſe fixe l'intérêt des Nations dans les échanges, c'eſt à l'avantage qu'elles ſe procurent par les échanges. Faiſons donc abſtraction de l'argent, dans l'emploi même de l'argent, pour ne nous occuper que de l'avantage

que l'on peut ſe procurer par l'emploi de l'argent, & qui fait circuler continuellement l'argent entre les Nations, & entre les habitans de chaque Nation.

Mr. H.

Vos raiſonnemens ſont fort ſpécieux; mais ils n'empêchent point qu'il ne me ſoit très-difficile de faire abſtraction, dans le cas ſuppoſé, de l'argent que les Savoyards nous emportent.

Mr. N.

Pourquoi leur donnons-nous notre argent?

Mr. H.

C'eſt que nous les préférons aux habitans de nos campagnes pour couper nos moiſſons.

Mr. N.

Pourquoi les préférons-nous?

Mr. H.

C'eſt parce que nous payons leur travail moins cher.

Mr. N.

Le Laboureur peut donc se procurer par cette préférence, une diminution de dépense ?

Mr. H.

Oui, mais c'est au préjudice des habitans de nos campagnes.

Mr. N.

Cette réponse est bien vague ; autant vaudroit-il dire que toute épargne sur les frais, est préjudiciable à ceux qui auroient profité de la dépense des frais, & oublier ceux qui profitent de l'épargne sur ces frais. Mais si on envisage l'intérêt des uns & des autres, il faudra décider si l'on doit remédier à un préjudice par un autre préjudice, ou laisser aller en pleine liberté le cours des dépenses, conformément aux intérêts de ceux qui les font. Le droit naturel prononce en faveur de ces derniers, car il leur appartient de disposer licitement de l'usage de leur propriété. D'ailleurs il faut faire attention que l'épargne sur une dépense, n'est pas une pri-

vation abſolue de dépenſe, ce n'eſt qu'une diſtribution de dépenſe qui eſt à l'avantage de ceux qui en profitent, & qui eſt auſſi à l'avantage de ceux qui diſtribuent cette dépenſe, conformément à leur intérêt. Si d'autres gagnent ſur la dépenſe de ce qui a été épargné, & ſi ceux qui dépenſent gagnent auſſi à cette épargne, vous trouverez qu'elle n'eſt aucunement nuiſible à la ſociété, & que ſi elle eſt préjudiciable aux uns, elle eſt à l'avantage des autres. Alors c'eſt à ceux qui vivent des ſalaires qui ſe diſtribuent par les dépenſes, à ſe diſtribuer eux-mêmes, conformément à la diſtribution des dépenſes; ce qui ne manque pas de s'arranger, ſans que le Gouvernement s'en occupe, car, en effet, ce n'eſt pas-là un objet de Gouvernement : il n'y a que la liberté même du choix des états, ou des profeſſions, qui puiſſe établir réguliérement cet arrangement.

Mr. H.

Je vous avoue, mon ami, que cette ré-

ponſe

ponse si bien ajustée à vos principes généraux, n'est pas satisfaisante ; car elle ne prouve pas qu'il y ait la même quantité de dépenses pour ceux de la Nation qui vivent des salaires que fournissent les dépenses qui se font dans le Royaume, puisque les Savoyards leur ont enlevé une partie de ces salaires. On peut soutenir aussi qu'il n'y a pas la même quantité de dépenses, car ces mêmes salaires que les Savoyards ont gagnés, se dépensent en Savoye. Je veux bien faire abstraction de notre argent qui passe en pays étranger, mais je ne veux pas oublier les salaires qui sont enlevés à nos Concitoyens.

Mr. N.

Votre instance prévient la suite de l'explication qui doit faire disparoître complettement votre objection, mais elle expose du moins avec précision la difficulté qui reste à éclaircir, & nous ramene à la source des dépenses, qui est

elle-même la source des salaires. Ce sont les Cultivateurs & les Propriétaires qui distribuent primitivement toutes les dépenses, & tous les salaires; ainsi, plus ils pourront augmenter le fonds de richesses qui s'employent en dépenses, plus ils répandront de salaires, & plus ils augmenteront le revenu du Souverain. Il ne faut pas perdre de vûe ces deux objets; vous n'êtes actuellement occupé qu'à retenir dans le Royaume tous les salaires, que les dépenses peuvent y distribuer, sans examiner l'emploi des dépenses le plus avantageux à la prospérité & à la puissance de l'Etat. Mais si vous vous rappellez que toute diminution de frais de culture, qui ne préjudicie point à la culture même, ou qui peut & doit l'accroître, est une augmentation de revenu pour les Propriétaires & pour le Souverain, & que cette augmentation est un accroît de dépenses disponibles qui assure la puissance de la Nation, & qui multi-

plie les ſalaires, cela vous préſentera deux élémens de calculs, dont le réſultat diſſipera vos difficultés.

S'il y a du gain à préférer les Savoyards pour couper nos moiſſons, ce gain ſera une diminution des frais de culture, & un accroiſſement de revenu, & par conſéquent de dépenſes diſponibles pour la Nation. Si au contraire les frais de culture s'étendoient au préjudice du revenu, l'Etat ni la Nation ne ſeroient point dédommagés de cette perte; car les dépenſes en frais, ne ſont point des dépenſes diſponibles : les dépenſes en frais diſtribuent, il eſt vrai, des ſalaires, mais les dépenſes diſponibles en diſtribuent auſſi. Or, quand même la diminution des dépenſes en frais paroîtroit retrancher plus de ſalaires que n'en fourniroit l'augmentation des dépenſes diſponibles, vous ne pourriez pas conclure de-là que ce retranchement de ſalaire fût déſavantageux à la Nation, ſi l'ordre des dépenſes diſponibles lui devenoit alors plus avan-

tageux. Car la culture devenant moins coureuse, le profit de l'épargne des dépenses en frais seroit consacré naturellement par les cultivateurs à l'accroissement de leurs travaux qui augmenteroient les productions & le revenu. Ainsi, dans la réalité, il n'y auroit pas de retranchement de dépenses, & il y auroit plus de revenu qui assureroit bientôt à la Nation des salaires beaucoup plus considérables que ceux dont elle jouissoit avant que les Savoyards eussent mis le travail au rabais. Et dès le premier moment de l'épargne sur les frais, la Nation ayant une plus grande somme de richesses disponibles, seroit plus puissante, & auroit une existence moins précaire.

Nous voilà revenus insensiblement à l'emploi des animaux de travail & des machines, à la réparation des chemins, aux transports des marchandises par les rivieres, les canaux, &c. pour diminuer de grands frais de salaires qu'on payeroit à des hommes, & qu'on évite

par ces différens moyens ; d'où résulte une augmentation de revenus, c'est-à-dire, de dépenses disponibles qui font l'opulence de la Nation, & qui se distribuent en salaires dans le Royaume.

Les dépenses en frais, quoiqu'elles fournissent des salaires, ne procurent point cette opulence par laquelle on dépense abondamment, & comme l'on veut, sans s'appauvrir ; puisque l'on ne peut disposer à volonté des dépenses en frais, tant qu'elles sont fixées à cet emploi, d'où on ne peut les détourner, sans arrêter le travail auquel elles sont destinées, à moins que d'y suppléer par d'autres moyens. Ce qui ramene encore à l'épargne des dépenses en frais, autant qu'on le peut, sans préjudicier à la réproduction annuelle des richesses de la Nation ; & même pour augmenter cette réproduction, qui seule fournit à tous les différens genres de dépenses, multiplie les jouissances, & assure la puissance de l'Etat. Ainsi, vous voyez que votre objec-

tion nous feroit toujours parcourir le même cercle, qui toujours la réduiroit à l'absurde ; car elle s'étendroit à tous les moyens que l'on employe pour diminuer les frais, par le retranchement des salaires qui absorberoient le revenu des terres : Et l'on en conclûroit toujours, d'après vous, que toute la Nation devroit être occupée à des travaux qui augmentassent les dépenses en frais, sans augmenter la réproduction annuelle des richesses, & sans laisser de revenus pour les dépenses disponibles.

Mr. H.

Vous conviendrez au moins, que toute la dépense des Artisans, & de toute la classe que vous appellez stérile, *revient à la classe des Cultivateurs, & que ce sont ces dépenses qui soutiennent le prix des productions de la terre. Or, c'est par le prix même de ces productions, que vous calculez les reprises des cultivateurs, & les revenus des propriétaires, en un mot, tout ce que vous appellez* richesses *annuellement*

renaissantes de la terre. Mais pourriez-vous les qualifier même de richesses sans leur valeur vénale, c'est-à-dire, si elles n'étoient pas échangeables pour d'autres richesses de valeur égale; je veux dire, pour d'autres richesses qui, abstraction faite des matieres premieres, sont elles-mêmes des richesses ou des productions annuellement renaissantes par les travaux des Artisans. Dans cet échange, tout ce que l'on peut appeller richesse, de part & d'autre, n'est ainsi nommé, que parce qu'il est payé réciproquement par une richesse de valeur égale. On paye les ouvrages des Artisans; c'est par cette raison même que ces productions sont des richesses. On paye aussi les productions de l'agriculture; n'est-ce pas encore par cette raison, que ces productions sont des richesses? Quelle différence trouvez-vous donc entre les productions de l'industrie, & les productions de l'agriculture? Quand vous y en trouveriez, (car, en effet, il y en a toujours, même entre un individu & un autre individu de la même espece) que pourriez-vous en conclurre, relativement au

point de la question dont il s'agit entre nous, lorsque les conditions spécifiques, qui doivent nous réunir, sont essentiellement les mêmes, de part & d'autres ?

Mr. N.

Je vous l'ai déjà dit, tous ces argumens ne sont fondés que sur des équivoques de langage : & s'il falloit me conformer à ce langage inexact, je dirois comme vous, que les ouvrages des Artisans sont des productions, & que ces productions sont des richesses avec lesquelles l'Artisan peut payer les productions de l'agriculture. Mais vous me permettriez de vous faire remarquer que tous les salariés de la classe *stérile* qui ne font point d'ouvrages, les mendians même & les voleurs que l'on ne soupçonne pas de produire des richesses, payent aussi, au moyen de l'argent qu'ils se sont procuré, les productions de l'agriculture, avec des richesses de valeur égale. Nous sommes convenus d'ailleurs que moins les productions des Arti-

ſans ſont *richeſſes*, je veux dire, que plus on peut épargner ſur les dépenſes qui les produiſent & les renchériſſent, moins les richeſſes de cette nature ſont onéreuſes à ceux qui échangent les productions de la terre pour ces richeſſes. Cependant vons me demandez encore, mon ami, quelle différence je trouve entre les productions de l'induſtrie & les productions de l'agriculture, d'où je puiſſe conclure que les premieres ne ſont pas de véritables *générations* ou *créations* de richeſſes? Cette différence, qui vient d'être développée & débattue contradictoirement entre nous, & dans le plus grand détail, vous a-t-elle déja échappé.

Mr. H.

Vous dites toujours qu'il faut payer les Agens de la claſſe ſtérile pour qu'ils puiſſent payer les productions qu'ils achetent à la claſſe productive; nous voilà, vous ou moi, engagés dans un cercle vicieux; car je dis de même qu'il faut que les Agens de

la classe stérile eux-mêmes payent aussi pour qu'ils puissent être payés. Ainsi de part & d'autre tous sont payés & tous sont payeurs.

Mr. N.

Il est vrai que les Agens de la classe stérile sont payeurs des productions qu'ils achetent à la classe productive ; on pourra même dire encore, si vous le voulez, que ces achats favorisent le débit & le prix des productions ; mais s'ensuit-il de-là que le même argent qui paye les productions qu'ils achetent leur sert aussi à se payer eux-mêmes leurs salaires ? Ne supposeriez-vous pas alors un double emploi dans un même acte de commerce ? Car l'argent, avec lequel les Agens de la classe stérile ont payé les productions qu'ils ont acheté, a été échangé à la classe productive à valeur pour valeur égale ; la classe stérile a autant reçu de la classe productive, que la classe productive a reçu de la classe stérile ; & de plus vous pré-

tendriez que la classe stérile se payeroit aussi ses salaires avec l'argent qu'elle a employé en achats de productions ; qu'ainsi elle traiteroit avec la classe productive, de maniere qu'elle devroit avoir la marchandise qu'elle a achetée, & l'argent avec lequel elle l'a payée. Cela ne voudroit-il pas dire que la classe productive lui livreroit la marchandise pour rien? Dans ce cas la classe stérile ne se défrayeroit pas elle même ; ce seroit le contraire de ce que vous voudriez me prouver.

Vous avez voulu dire, sans doute, que quand la classe stérile a échangé son argent à la classe productive à valeur pour valeur égale, cet argent appartient à la classe productive, & que celle-ci à son tour l'employe à la classe stérile en payemens de service ou d'ouvrages qu'elle en reçoit ; voilà, selon votre idée, le cercle ou la circulation de cet argent qui change tour à tour de Propriétaires, qui sont les mêmes, & qui se le rendent mutuellement.

Mais il ne s'agit pas ici ſimplement de l'argent, car l'argent ne ſe conſomme pas; nous devons parler auſſi des productions qui ſe conſomment à la claſſe ſtérile, & qui renaiſſent annuellement à la claſſe productive, & que celle-ci vend à celle-là : Et nous devons encore remarquer qu'il n'eſt pas même vrai que la claſſe productive reporte à la claſſe ſtérile l'argent qu'elle en reçoit; car elle le porte aux Propriétaires des terres pour payer le revenu qu'elle leur doit. Ainſi cet argent prend une autre route que celle que vous aviez imaginée, pour former un cercle continuel, unique & réciproque, entre la claſſe ſtérile & la claſſe productive. D'ailleurs ce n'eſt pas à la circulation de cet argent, comme nous l'avons déja obſervé, que nous devons nous fixer; nous oublierions notre objet eſſentiel qui eſt la diſtribution annuelle des productions qui renaiſſent annuellement par les travaux de la claſſe productive.

Faites donc, encore une fois, abſtrac-

tion de l'argent, & ne pensez qu'à cette distribution, qui effectivement peut se faire sans l'entremise de l'argent. Car la classe productive pourroit payer en productions mêmes les services & les ouvrages qu'elle reçoit de la classe stérile. Elle pourroit payer de même le revenu des Propriétaires, qui payeroient aussi avec des productions les salaires de la classe stérile. Et il ne resteroit alors à la classe productive que la portion de sa récolte, qu'il lui faut à elle-même pour la dépense des travaux nécessaires pour faire renaître chaque année la même réproduction, qui chaque année aussi se distribuetoit de même entre les trois classes. Vous savez que cette distribution se faisoit ainsi dans le grand & plantureux Empire gouverné par les Yncas.

Vous voyez par cette forme de distribution, qui dans le vrai, est la distribution réelle des productions & des consommations annuelles entre les trois classes, que cette distribution se termine

immédiatement & complettement par la consommation, & recommence de nouveau par la réproduction ; qu'ainsi cette distriburion n'a pas de retour à la classe productive, & que votre cercle disparoît.

Jettez les yeux sur le Tableau économique vous verrez que la classe productive donne l'argenr avec lequel les autres classes viennent lui acheter des productions, & qu'elles lui rendent cet argent en revenant l'année suivante faire chez elle les mêmes achats. Vous pourriez, sans un grand effort d'imagination, vous représenter ces piéces de métal comme autant de billets qui marquent la part que chacun doit avoir dans la répartition annuelle des productions ; car la classe productive rend régulierement ces mêmes billets pour marquer de même la répartition de l'année suivante. Ainsi ce que vous appellez prix dans le commerce entre diverses Nations ne vous paroîtra chez chaque Nation que des mesures qui réglent entre les Concitoyens la distribution des sub-

ſiſtances qui naiſſent du territoire par les travaux des Cultivateurs, leſquels eux-mêmes n'ont que leur part réglée dans l'ordre de cette diſtribution de productions qui ſe conſomment annuellement, & que vous diſtinguez facilement des ſervices & des ouvrages deſtinés à communiquer, à préparer, & à varier les jouiſſances ou la conſommation. Vous ne voyez donc ici d'autre cercle que celui de la dépenſe ſuivie de la réproduction, & de la réproduction ſuivie de la dépenſe; cercle qui eſt parcouru par la circulation de l'argent qui meſure la dépenſe & la réproduction. Ainſi ceſſez de confondre la meſure avec la choſe meſurée, & la circulation de l'une avec la répartition de l'autre.

Mr. H.

On a dit ſi bien dans la Théorie de l'impôt : » Tous les hommes labourent, parce » que tous tendent, chacun dans ſon em- » ploi, à ménager le tems du Laboureur. Le » Tailleur fait l'habit du Laboureur; celui-

» *ci n'est pas forcé de quitter sa charue pour*
» *travailler à son vêtement ; la femme du*
» *Tailleur est occupée du ménage, le Tail-*
» *leur n'est point détourné de son travail*,
» *&c. &c. &c.*

Mr. N.

Cette métaphore, placée dans le livre que vous citez, où vous avez vu la classe stérile distinguée exactement de la classe productive, ne devoit pas vous induire à erreur. Elle réunit, il est vrai, le travail productif avec celui qui est nécessaire pour la jouissance, par des conditions qui les assimilent : mais ne voyez-vous pas qu'en ménageant ainsi le tems du Laboureur ; c'est pour augmenter son travail productif, qui alors doit faire naître sa subsistance & celle du Tailleur. Donc le Tailleur ne subsiste que par l'augmentation du travail productif du Cultivateur. Donc si le Cultivateur interrompoit son travail pour faire lui-même ses vêtemens,

mens, il ne feroit plus naître la subsistance d'un autre homme ; car le tems qu'il employeroit à ce travail stérile seroit dérobé à son travail productif. Ainsi le travail du Tailleur, qui évite ce dérangement, suppose nécessairement un double travail productif de la part du Cultivateur pour faire subsister cet Artisan ; ce qui prouve clairement que le travail de celui-ci est réellement stérile.

Mr. H.

Je commence à concevoir qu'en effet les ouvrages des Artisans ne sont richesses que par la réunion d'autres richesses qui existoient déjà avant la fabrication de ces ouvrages ; & que moins, à qualité égale, ils coûtent de ces richesses, c'est-à-dire, moins ils sont richesses, plus ils sont profitables. *Mais je reviens à l'objection que je vous ai déja faite relativement à l'épargne que l'on fait aussi, autant que l'on peut, sur les travaux de l'agriculture qui font naître les richesses de la terre. N'est-ce pas*

deméme afin que ces richeſſes coûtent moins de richeſſes, *c'eſt-à-dire*, afin qu'elles ſoient moins richeſſes. *Dans ce cas, que devient la différence que vous faites tant valoir à l'avantage de votre opinion ?*

Mr. N.

Cette différence, que vous n'appercevez pas, peut vous être démontrée bien clairement.

Tous les hommes qui travaillent conſomment pour ſubſiſter. Mais la conſommation anéantit les ſubſiſtances. Il faut donc les faire renaître. Or, c'eſt le travail du cultivateur qui fait renaître, non-ſeulement les ſubſiſtances qu'il avoit anéanties, mais encore celles qu'anéantiſſent tous les autres conſommateurs. Au contraire le travail de l'Artiſan ne lui procure qu'un droit de participer à la conſommation des ſubſiſtances qui renaiſſent par le travail du cultivateur.

Vous voyez donc qu'il faut diſtinguer en deux parties la réproduction que le

cultivateur a fait naître ; ſavoir, celle qui eſt pour ſa propre ſubſiſtance, & celle qui excede cette même ſubſiſtance. D'où ſuit, que ſi l'on peut, ſans préjudicier à la réproduction totale, reſtraindre la premiere portion, on accroît d'autant la ſeconde. Par exemple, ſuppoſé que la réproduction ſoit *vingt*, la dépenſe du cultivateur *dix*, & l'excédent *dix ;* ſi la dépenſe peut être reſtrainte à *huit*, l'excédent ſera *douze*.

Les productions, indépendamment des frais de culture, ont leur prix réglé par leur quantité & par la concurrence des acheteurs, dont les beſoins ſurpaſſent toujours la maſſe de la réproduction. Donc l'épargne qu'on fait ſur les dépenſes du cultivateur, quoiqu'elle augmente la portion qui excéde les frais, n'en diminue pas le prix, & par conſéquent la réproduction n'en eſt *pas moins richeſſe*.

Au contraire, dans les ouvrages de l'Artiſan, il n'y a nul ſurcroit de richeſſes au-delà de ſes dépenſes, comme on

l'a prouvé; ainsi plus on épargne sur ses dépenses, *moins ses ouvrages sont richesses.*

Ces observations, qui, sans doute vous sont familieres, devoient, mon ami, vous faire remarquer la différence qu'il y a entre l'effet des dépenses de la culture, & celui des dépenses des Artisans, & sur-tout entre la valeur des richesses que le travail de la culture fait naître & la valeur des ouvrages de l'Artisan. On peut comparer en quelque sorte, l'Artisan & le Cultivateur, relativement à la valeur de leurs dépenses; parce que ces dépenses doivent de part & d'autre entrer en compte dans les supputations de l'ordre économique : mais l'Artisan & le Cultivateur ne peuvent être comparés, relativement aux fruits de leurs travaux. La différence est si sensible qu'elle n'a pas besoin d'autre développement pour dissiper votre objection sur les effets de l'épargne dans les dépenses qu'exigent les ouvrages des

Artisans, & dans les dépenses du travail de la culture de la terre. La dépense du travail décide du prix des ouvrages des Artisans, & la concurrence de ceux-ci limite la dépense de leur travail. Il n'en est pas de même, je le répéte, du prix des productions de la terre, il ne résulte pas seulement des dépenses de la culture, mais encore de beaucoup d'autres causes qui peuvent en soutenir la valeur vénale, nonobstant l'épargne sur les frais de la culture. Le produit du travail de l'Artisan ne vaut que la dépense; s'il coûtoit plus, il y auroit de la perte. Le produit du travail du Cultivateur surpasse la dépense; plus il la surpasse, plus il est profitable, & plus il augmente l'opulence de la Nation. Ainsi la comparaison qui a servi de fondement à votre objection, disparoît, & votre objection aussi; car plus on peut épargner sur les dépenses de la culture de la terre, sans préjudicier à la réproduction, plus il y a de produit net ou de revenu pour les propriétaires

des terres, dont les dépenses s'établissent par des achats qui se font à la classe *productive*, & à la classe *stérile*, & de la classe *stérile* à la classe *productive*, pour y faire renaître le même revenu & les mêmes dépenses. Voilà la différence que vous n'apperceviez pas, *& que je fais tant valoir*, dites-vous, *à l'avantage de mon opinion*.

Ces observations, dont l'évidence est palpable doivent faire cesser toutes contestations relatives au débit & aux prix des productions, aux salaires & aux consommations des salariés de quelque genre qu'ils soient, ouvriers, fabricans, artistes, commerçans, voituriers, gagistes, &c. *Plus vous les payerez cher, plus chacun d'eux pourra augmenter sa consommation. Mais alors il y aura moins de salariés & moins de consommateurs en concurrence pour le débit de vos productions; car la masse des salaires est limitée. Ainsi, plus vous payeriez chèrement les salariés à la classe productive, moins vous en*

pourriez payer à la classe stérile ; & par la même raison, plus vous en payeriez cherement à la classe stérile, moins vous en pourriez payer à la classe productive. Tout est assujetti ici à des régles rigoureuses, où les raisonnemens doivent ceder au calcul ; calculez donc, & vous ne direz plus que les grands frais, payés aux salariés, augmentent la consommarion, & par conséquent le débit & la valeur vénale des productions. Vous appercevrez que ce raisonnement qui vous paroissoit décisif dans des cas particuliers considérés d'une maniere abstraite, se trouve détruit dans l'ordre général. Vous reviendrez à la nécessité d'admettre la plus grande liberté possible de concurrence en toute espece de commerce pour en restraindre le plus qu'il est possible les frais onéreux. Dès que vous aurez calculé les effets de cette liberté générale & prescrite par le droit naturel en vertu duquel *chacun doit licitement avoir la faculté de faire son sort le meilleur qu'il lui soit possible, sans usur-*

pation sur le droit d'autrui, vous verrez évidemment qu'elle est une condition essentielle à la multiplication des richesses publiques & particulieres. Vous redouterez, vous repousserez toutes les opinions qui pourroient conduire à porter atteinte à cette liberté sacrée que l'on peut regarder comme le résumé de tous les droits de l'homme. Vous évaluerez alors le systême que vous avez d'abord défendu, c'est-à-dire, celui des gens qui voudroient assimiler la prétendue production qui résulte des travaux de la classe *stérile*, à la production réelle qui résulte des travaux de la classe *productive*. Vous sentirez que si l'on bornoit ce systême à une pure & simple abstraction, il se réduiroit à un préjugé vain, frivole & démenti par l'évidence ; mais que dès qu'on en veut tirer des conséquences pratiques, (ce qui est le but principal de ses défenseurs), il devient une erreur dangereuse & perfide, qui, malheureusement, n'a été que trop féconde, en prohibitions injustes,

en répréfailles cruelles, en exclufions ruineufes, en monopoles onéreux, en priviléges deftructeurs. Vous reconnoîtrez enfin que *ce fyftême* auquel il ne refte évidemment que le choix d'être *futile* fi l'on n'en fait aucun ufage réel; *ou défaftreux* fi on le prend pour principe de conduite; ne peut dans l'un & dans l'autre cas fe foutenir qu'à la faveur d'un langage vague, inexact, où l'on exprime avec les mêmes mots les idées les plus différentes. Je vous rends la juftice de croite que vous n'êtes pas de ceux qui ont cherché a profiter de l'obfcurité de ce langage équivoque pour embrouiller le fujet de la conteftation, & prolonger dans les tenebres la difpute à laquelle nous nous fommes livrés. La matiere que nous difcutons eft trop importante, & vous êtes trop dévoué à la vérité pour recourir à cette petite fupercherie. La complication des idées mêmes difficiles à démêler dans une fcience encore peu connue, & obfcurcie par des intérêts particuliers, & par

des préjugés dominans, a seule pû vous induire à défendre sérieusement une opinion séduisante ; mais vous comprenez sans doute à présent que la prévention générale, qui l'autorise, cédera bientôt à la vérité.



SECOND

PROBLÊME
ÉCONOMIQUE.

Προσῆκον δὴ τὸ μάθημα αὐτῆ, νομοθετῆσαι καὶ πείθειν τοὺς μέλλοντας ἐν τῇ πόλει των μεγίστων μεθέξειν, ἐπὶ λογιστικὴν ἰέναι, καὶ ἀνθάπτεσθαι αὐτῆς, μὴ ἰδιωτικῶς.

ΣΩΚΡΑΤΗΣ *ἐν Πλατων.*

Il eſt donc convenable que nous faſſions une loi à ceux qui ſont deſtinés à remplir les premieres places dans notre République, de s'appliquer à la ſcience du calcul, de l'étudier, & non pas ſuperficiellement.

SOCRATE dans PLATON.

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

La question, qui fait l'objet du Problême suivant, dans lequel il s'agit de trouver la différence des Effets de l'Impôt indirect d'avec ceux de l'Impôt direct, *est une question vraiment intéressante pour le bonheur des Nations, & qui occupe actuellement un grand nombre de Savans, en Angleterre, où elle a été élevée au sujet de la réduction de la taxe sur les terres, & de l'augmentation des droits d'excise; & en France, où la Société Royale d'Agriculture de Limoges en a fait l'objet d'un de ses prix.*

Ces Savans verront sans doute avec plaisir une solution rigoureuse

& mathématique de cette question importante.

Cette solution d'ailleurs servira d'exemple pour montrer quel peut & quel doit être l'usage de la Formule arithmétique du Tableau économique, dans les questions du même genre.





SECOND PROBLÊME ÉCONOMIQUE.

DÉTERMINER LES EFFETS D'UN IMPOT INDIRECT.

Expositions Préliminaires.

Il y a des impôts indirects, ſimples, & peu diſpendieux dans leur perception. Tels ſont ceux qui s'établiroient ſur les hommes en forme de taille perſonnelle, de capitation, de corvées, de taxes ſur les loyers de maiſons, ſur les rentes pécuniaires, &c. D'autres ſont fort compoſés, & en entraînent une perception fort diſpendieuſe. Tels ſont ceux qui ſeroient établis ſur les denrées & marchandiſes,

aux entrées, aux sorties, aux péages; aux douanes; ou sur les navigations & charois du commerce intérieur & extérieur; ou sur la circulation de l'argent dans les achats & dans les ventes de toute espece; tels sont aussi les créations de charges & d'offices, avec attribution perpétuelle ou à terme de droits & taxes, au profit de ceux qui en seroient revêtus, les priviléges de commerce exclusif, &c.

L'examen des effets de chacun de ces impôts indirects formeroit l'objet d'un calcul particulier, rigoureusement assujetti aux données que présenteroient la plus ou moins grande complication de cet impôt, la plus ou moins grande gêne qu'il mettroit sur le commerce & sur les autres travaux humains, la plus ou moins grande quotité des frais de sa perception. Mais la réunion de ces divers impôts indirects, plus ou moins onéreux, formant une masse totale que l'on peut en général appeller *l'impôt indirect*, la réunion des frais de perception, &

des

des autres surcharges que tous ces divers impôts entraînent à leur suite, présente une autre masse que l'on peut appeller aussi en général *les frais de l'impôt indirect*, & dont la quotité, considérée relativement à la somme que le Souverain retire de la totalité des impôts indirects, établit le taux moyen des frais de perception des impôts de ce genre.

C'est l'impôt indirect, pris ainsi en masse & réduit à un taux moyen de frais & surcharges de perception, que nous examinerons ici. Nous l'envisagerons à l'origine de son établissement chez une Nation dont l'Agriculture auroit été préservée jusqu'alors de toutes causes détériorantes, & où les avances annuelles de la culture produiroient, du fort au foible, *trois* pour *un*; de sorte qu'une dépense de *cent* en avances annuelles feroit renaître *cent cinquante* de revenu, & *cent cinquante* pour les reprises des Cultivateurs.

Ainsi *deux milliards* d'avances annuel-

les, faites par la classe productive, feroient, à raison de 300 pour $\frac{0}{0}$, naître une réproduction totale de *6 milliards;* laquelle fourniroit *3 milliards* aux Cultivateurs pour leurs *reprises*, composées de leurs avances annuelles & des intérêts de leurs avances primitives, & donneroit en outre un revenu de *3 milliards* pour les Propriétaires fonciers & le Souverain.

Nous avons d'anciens monumens d'une production au moins semblable en France, & dont le rapport des avances annuelles au produit total, étoit dans la même proportion que celui que nous supposons ici.

Ce sont les avances annuelles du Cultivateur, & leur rapport avec le revenu qu'elles font naître, qui forment les données du calcul de la Formule arithmétique du Tableau économique.

Toute opération du Gouvernement qui tend à l'accroissement de ces avances, ou qui au contraire les diminue, accroît,

ou diminue les richesses de la Nation.

Ces effets, bons ou mauvais, se démontrent facilement & exactement dans toute leur étendue par le calcul, assujetti à la Formule du Tableau économique.

Les avances annuelles se reproduisent elles-mêmes chaque année avec les intérêts qui doivent completter annuellement les *reprises des Cultivateurs ;* ces intérêts sont ordinairement égaux à la moitié des avances annuelles. Ainsi lorsqu'il y a, par exemple, 2 *milliards* d'avances annuelles, les reprises des Cultivateurs sont de 3 *milliards*.

Ces *reprises* étant prélevées sur la réproduction totale de chaque année, le surplus s'appelle *produit net*.

Ce *produit net* forme le revenu qui se partage au Souverain, aux Décimateurs, & aux Propriétaires.

Si donc la réproduction totale est de 5 *milliards*, produits par 2 *milliards* d'avances annuelles ; il restera, les 3 *milliards* des reprises des Cultivateurs étant

prélevées, 2 *milliards* pour le revenu. Ce revenu eſt alors à raiſon de 100 pour $\frac{o}{o}$ des avances.

Si la réproduction totale n'eſt que de 4 *milliards*; les repriſes des Cultivateurs étant de 3 *milliards*, le revenu ne ſera que d'*un milliard*. Ce revenu ſera alors à raiſon de 50 pour $\frac{o}{o}$ des avances.

Si elle étoit de 6 *milliards*, le revenu ſe trouveroit égal aux 3 *milliards* des repriſes du Cultivateur, & à raiſon de 150 pour $\frac{o}{o}$ des avances, &c.

Ces différens rapports entre les avances & le revenu peuvent préſenter en différens tems par leurs variétés, des données différentes, d'après leſquelles il faut calculer les dépenſes des trois claſſes pour s'aſſurer des changemens qui arrivent dans la production annuelle des richeſſes d'un Royaume, & dans les rapports eſſentiels entre les repriſes des Cultivateurs & le revenu, *qui, enſemble, forment la ſomme totale de la réproduction annuelle.*

Ainsi pour trouver exactement ces rapports dans tous les cas, il suffit d'appercevoir les causes qui peuvent apporter du changement dans l'ordre de la distribution des dépenses représenté dans le Tableau, & de suivre par le calcul la marche de cette distribution, conformément au changement dont on veut connoître les effets; le résultat du calcul presentera la somme totale de la réproduction augmentée ou diminuée par l'effet du changement survenu.

Il faut soustraire de cette somme les reprises des Cultivateurs, le reste formera le revenu; excepté dans les changemens où la dépense de la Nation doit excéder la réproduction annuelle du territoire du Royaume.

Alors cet excédent de dépenses qui surpasse la réproduction se trouve englobé par le calcul dans la recette de la classe productive.

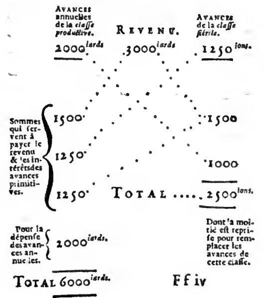
Mais il est facile de l'appercevoir par la disproportion de cette recette avec les

avances annuelles de la classe productive, dont on connoît le rapport actuel avec le produit total qu'elles font renaître annuellement.

On connoît alors l'excédent de dépenses, que le produit du pays ne peut fournir, & qui par conséquent ne s'obtient que par des achats faits chez l'étranger.

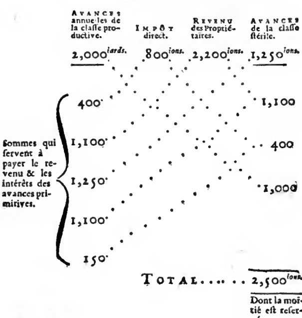
Ceux qui sont versés dans le calcul de la Formule arithmétique du Tableau économique, reconnoissent & déterminent exactement ces variétés, & les avantages ou les désavantages de leurs effets dans l'ordre économique, par l'augmentation ou la diminution survenue dans les avances, ou dans le revenu, ou dans la classe stérile; car cette classe perd toujours à raison du dépérissement qui arrive au revenu, & celui-ci perd toujours à raison du dépérissement qui arrive aux avances des Cultivateurs. Toutes ces parties sont tellement liées entr'elles qu'elles doivent toutes être comprises dans la Formule arithmétique, par laquelle on peut les assujettir au calcul.

Par exemple, dans le cas que nous avons à calculer ici, où les avances annuelles de la culture, sont 2 *milliards*, la réproduction de 6 *milliards*, les reprises des Cultivateurs de 3 *milliards*, & le revenu par conséquent de 3 *milliards*; la distribution annuelle des dépenses & du commerce entre les trois classes, seroit telle que nous allons la représenter dans le Tableau suivant.



Si dans un tel état de production le Souverain avoit pour sa part les *deux septiemes* du revenu, cette part constitueroit un revenu public d'environ 800 *millions*, & ce grand revenu direct, qui suffiroit seul pour soutenir au plus haut degré la splendeur & la puissance de l'autorité Souveraine & les dépenses nécessaires pour la sûreté & la prospérité de la Nation, ne causeroit aucun dépérissement dans la réproduction annuelle, comme on peut le voir dans le Tableau suivant qui représente séparément la dépense de l'impôt & celle du revenu des Propriétaires fonciers.

SECOND TABLEAU.



TOTAL..... . . 2,500ions.

Dont la moitié est reservée pour remplacer les avances de cette classe.

Pour la dépense des avances annuelles. 2,000

TOTAL . ... 6,000 iards.

On voit que la levée de l'impôt, pris ainsi directement sur le produit net, ne change rien à l'ordre de la dépense, & de la distribution; que les Cultivateurs reçoivent également les sommes nécessaires pour payer le revenu & pour assurer leurs reprises; & que par conséquent la réproduction doit être la même.

Mais ce revenu public de 800 *millions*, qui embrasse directement les *deux septiemes* du produit net du territoire, auroit paru excessif aux Propriétaires fonciers. Leur cupidité ignorante ne leur a jamais laissé appercevoir que l'impôt ne doit être pris que sur le revenu des terres. Ils ont toujours pensé que l'impôt devoit être établi sur les hommes, ou sur les consommations que font les hommes, parce que les hommes participent tous à la protection de la puissance Souveraine. Ils n'ont nullement songé que l'homme, dont la constitution physique ne présente que des besoins, ne peut rien payer par lui-même; & que toute imposition mise

ſur les hommes, ou ſur leur conſommation, ſeroit néceſſairement priſe ſur les richeſſes qui font ſubſiſter les hommes, & que la terre ſeule produit. Ils ſe ſont perſuadés qu'en donnant directement *un dixieme* du revenu de leurs terres ils payeroient bien complettement leur part de la contribution publique. Les Nobles & le Clergé ont reclamé des franchiſes & des immunités ſans bornes, qu'ils ont prétendu être attachées à leurs biens & à leur état. Les Souverains ont penſé qu'il convenoit auſſi d'accorder des exemptions totales à leurs Officiers, & à tous ceux qui ſont revêtus de charges ou d'emplois dans toutes les différentes parties de l'adminiſtration du Gouvernement. Par ces arrangemens les revenus du fiſc ſe ſont trouvés réduits à un état ſi modique, & les Propriétaires préſentoient tant d'oppoſitions à ſon augmentation directe, que les Souverains ont eu recours à des impoſitions indirectes de divers genres, qui ſe ſont éten-

dues de plus en plus, à mesure que les revenus des Nations diminuoient par les détériorations qui sont les suites inévitables de ces impositions mêmes. Les Propriétaires fonciers qui n'en prévoyoient pas les suites, & qui dans le tems qu'elles détruisoient leurs revenus, ne comprenoient, n'appercevoient pas même la cause de la diminution de leur richesse, applaudirent à ces impositions indirectes par lesquelles ils crurent éluder l'impôt, qui auroit dû être établi directement & immédiatement sur le revenu de leurs biens, où il n'auroit causé aucun dépérissement dans la réproduction annuelle, & n'auroit eu besoin d'aucune augmentation successive; au lieu que par les progrès & les effets désastreux des impositions indirectes, il faut successivement augmenter tout ensemble & les impositions indirectes & l'impôt direct, pour satisfaire aux besoins de l'Etat. Aussi est-il arrivé que les Propriétaires fonciers, non-seulement

n'ont pas évité le payement des *deux ſeptiemes* du revenu qui appartiennent au Souverain, mais qu'ils ſe ſont attirés en outre les impoſitions indirectes dont les détériorations progreſſives, & inévitables, anéantiſſent leurs revenus, ceux du Souverain, & les richeſſes de la Nation.

C'eſt cet effet qu'il s'agit de démontrer; comme nous le ferons par la ſolution de ce Problême, dont nous allons poſer les données d'après l'hypothèſe que nous venons de développer.

DONNÉES.

Nous ſuppoſons donc, qu'au lieu de l'impôt unique & direct qui pourroit être établi à raiſon des *deux ſeptiemes*, leſquels ſur un revenu de 3 *milliards*, formeroient la ſomme de 800 *millions*, les Propriétaires des terres préféraſſent un impôt qui ne prendroit directement & immédiatement ſur le revenu de leurs terres qu'*un dixieme* ou 300 *millions*; &

que pour subvenir aux dépenses publiques on établisse une contribution de 500 *millions* sur les personnes & sur les consommations, dont la moitié seroit envahie par les frais de perception, par les profits des Traitans & de leurs Associés, par la surcharge qu'imposent sur la Nation les Contrebandiers, qui naissent inévitablement à la suite des impôts sur le Commerce & qu'aucune armée fiscale n'a jamais pû contenir, par les frais litigieux qu'entraîne une perception compliquée dont les régles sont sujettes à beaucoup d'interprétations, par les accommodemens clandestins des particuliers qui redoutent de plaider contre les Employés du fisc, par les amendes arbitraires, par les gains annuels des Titulaires de charges, d'offices & de droits aliénés, & par les profits des Propriétaires de privileges exclusifs, &c. &c.

Si nous nous servions des calculs de M. *le Duc de Sully*, nous pourrions porter beaucoup plus haut cette évaluation;

mais nous prenons, comme nous l'avons annoncé, un taux mitoyen entre les impôts indirects les plus dispendieux & ceux qui le sont le moins, & d'ailleurs nous aimons mieux rester au-dessous que de nous trouver au-dessus de la vérité.

OBSERVATIONS.

PREMIERE OBSERVATION.

Toutes les dépenses sont payées par les richesses renaissantes que la terre seule produit, comme nous l'avons prouvé dans les Dialogues précédens.

Les premiers Propriétaires des richesses renaissantes sont donc les premiers distributeurs des dépenses; ce sont eux qui font réellement toutes les dépenses partie par eux-mêmes, & partie en se faisant aider par les autres hommes dont ils tirent des services, & que pour prix de ces services ils substituent à eux-mêmes dans la dépense & la consommation d'une portion de leurs richesses.

Toutes les dépenses des Salariés sont donc payées par ceux qui payent leurs salaires.

Les taxes établies sur les Salariés, ou sur leurs dépenses, sont donc évidemment payées en entier par ceux qui payent leurs salaires.

On objecteroit en vain que la classe des Salariés pourroit payer elle-même des taxes en augmentant son travail pour augmenter sa rétribution. Car, 1°. pour multiplier ses travaux, il faudroit à la classe des Salariés de plus grands fonds d'avances qu'elle n'a pas, 2°. Quand la classe des Salariés augmenteroit ses travaux, elle n'augmenteroit pas par-là sa rétribution, puisque la valeur totale des salaires qu'elle peut obtenir est limitée par les facultés, par les richesses de ceux qui peuvent la salarier. Or il est évident que l'établissement d'une imposition sur les personnes, sur le travail, sur les marchandises, sur les consommations, n'augmente pas la richesse des Nations,

tions, & qu'elle diminue les occasions de commerce loin de les multiplier. Comment donc pourroit-on supposer une augmentation de travaux de la part de la classe des Salariés, par l'effet d'une imposition sur cette classe ? Un Fabricant fera-t-il des étoffes que l'on ne pourroit lui acheter ? Un Commerçant en enverra-t-il mille pieces dans un lieu où l'on n'en peut payer, & par conséquent consommer que cinq cents ? Un Horloger ira-t-il, pourra-t-il vendre des montres aux Paysans de la Vestphalie & du Limousin.

On objecteroit encore en vain que les Salariés pourroient, en restreignant leur consommation & se privant de jouissances, payer les taxes qu'on exigeroit d'eux, sans qu'elles retombassent sur les premiers distributeurs des dépenses. On verra plus bas, que sans contribuer au payement de l'impôt indirect, les Salariés souffrent par l'effet de cet impôt qui anéantit les subsistances, une ex-

tinction, un retranchement fâcheux de salaire, qui les réduisent à la misere, & qui diminuent nécessairement leur population. Le prix des salaires, & par conséquent les jouissances que les Salariés peuvent se procurer, sont fixés & réduits au plus bas par la concurrence extrême qui est entre eux. Si l'on veut, chez une Nation contraindre par une taxe ces Salariés à restreindre doublement leurs jouissances, ils émigrent pour passer chez les autres Nations où leur subsistance est plus assurée & leur industrie plus protégée. Alors le petit nombre de ceux qui restent dans le pays, se trouvant moins gêné par la concurrence, fait la loi aux premiers distributeurs des dépenses, & les contraint à payer le salaire ordinaire, & la taxe, & les frais de la taxe encore par-dessus. De sorte que ces premiers Propriétaires des productions renaissantes attachés au sol par leurs possessions supportent nécessairement tout le fardeau de cette imposition destructive.

Si les Salariés, dont on voudroit restreindre les jouissances par des taxes, ne peuvent émigrer pour se remettre au niveau; ils deviennent mendians ou voleurs, especes d'impositions indirectes arbitraires & ambulantes, très-onéreuses pour les premiers distributeurs des dépenses.

Ainsi de quelque façon qu'on s'arrange, la classe productive, les Propriétaires des terres, & l'impôt même, comme premiers distributeurs des dépenses, payent inévitablement la totalité de l'imposition indirecte que l'on établit sur les hommes qu'ils salarient, ou sur les denrées & marchandises qu'ils consomment; & ils y contribuent chacun à raison de la distribution de ses dépenses.

Deuxieme Observation.

On pourroit croire que la dépense de la classe productive, qui se fait à la campagne, contribue à l'imposition indirecte

dans une proportion moins forte que celles qui se font dans les villes, par les Proprietaires qui y résident, & par l'impôt même qui s'y dépense. Mais on n'auroit cette idée que faute de réfléchir que, si les Agens de la classe productive ont en proportion moins à souffrir, dans leurs dépenses, de l'impôt sur les consommations; ils ont beaucoup plus à souffrir des tailles personnelles & arbitraires, & sont exposés à des vexations bien plus dures & bien plus multipliées que ceux qui font leurs dépenses dans les villes. S'il en falloit preuve, on la trouveroit dans la désertion des enfans de Laboureurs, auxquels leurs peres font quitter la campagne pour les envoyer dans les villes acheter des charges, ou exercer des professions mercenaires.

TROISIEME OBSERVATION.

Si l'on envisageoit le Cultivateur, non-seulement comme un des premiers distributeurs des dépenses, mais encore comme

un premier vendeur ; en obfervant combien les charges indirectes pefent fur les prix à la vente de la premiere main, on appercevroit que prefque tout le fardeau des impofitions indirectes eft fupporté par la claffe productive. Car les facultés des Acheteurs font limitées : fi l'impôt indirect n'augmente pas le prix des productions pour l'acheteur-confommateur, il faut évidemment qu'il foit payé aux dépens du prix à la vente de la premiere main ; fi l'impôt indirect augmente les prix pour les Acheteurs-Confommateurs, ceux-ci font forcés de diminuer leur confommation, dès-lors le défaut de débit des productions force leur prix à diminuer ; car il faut que le Cultivateur vende à quelque prix que ce foit, ou qu'il ceffe de cultiver pour vendre (1). Dans le

(1) On pourroit, il eft vrai, penfer au premier coup-d'œil que les dépenfes de l'impôt indirect foutiennent le débit des productions du territoire. Mais ce feroit faute d'avoir réflechi que le débit des productions eft limité, comme nous l'avons démontré dans les Dialogues pré-

fait les deux cas se mêlangent & se compensent. Mais leur mêlange, comme leur alternative, ne peut toujours être que ruineux & funeste au prix des productions.

Ces vérités sont encore trop inconnues pour être adoptées avec confiance par des Lecteurs peu accoutumés à ces combinaisons ; c'est pourquoi nous nous bornerons ici à faire entrer dans le calcul la contribution de la classe productive à l'impôt indirect, en raison de la dépense

cédens, que l'impôt indirect ne *rend* point par sa dépense ce qu'il a enlevé sur le prix des productions, qu'il ne fait que le *revendre* ; que le débit ne s'en feroit pas moins, & qu'il se feroit d'une maniere plus avantageuse s'il n'y avoit point d'impôt indirect, parce que ce genre d'impôt & sa dépense ne sont pas favorables au commerce des Provinces, au débit des productions communes à l'usage des Consommateurs d'un ordre inférieur, & encore parce qu'une grande partie de la recette de cet impôt, s'accumule & forme des fortunes particulieres qui le soustraient à la circulation, laquelle doit tout rapporter aux Cultivateurs pour payer le revenu des Propriétaires.

de cette classe. Il nous suffit d'avoir averti que cette supposition n'est pas entierement exacte, & que de toutes celles qu'on peut faire, c'est la plus avantageuse à l'impôt indirect.

QUATRIEME OBSERVATION.

Quoique la réproduction totale soit de *6 milliards*, il n'entre que pour 5 *milliards* de productions dans le commerce ; attendu que la classe productive en retient pour 1 *milliard*, qu'elle consomme chez elle en nature, comme nous l'avons déja remarqué plus haut dans le Problême sur le rencherissement des prix. Mais la somme des dépenses contribuables aux impositions indirectes est cependant, dans le cas donné, de *cinq milliards cinq cent millions*, savoir,

1°. 2 *milliards* que dépense la classe productive sur ses reprises de 3 *milliards* dont elle ne retient qu'*un milliard* pour la consommation directe qu'elle fait sans l'entremise d'aucun commerce, ci 2,000 liards.

De l'autre part, ...	2,000 lards.
2°. *Trois cent millions* d'impôt direct, ci.....	300 lions.
3°. *Deux milliards sept cent millions* de revenu, qui restent aux Propriétaires, après qu'on a prélevé l'impôt direct sur le produit net, ci.......	2,700 lions.
4°. *Cinq cent millious* que leve & que dépense l'imposition indirecte, ci, ...	500 lions.
TOTAL	5,500 millions.

On voit que l'imposition indirecte, qui se leve sur les dépenses & qui elle-même dépense ce qu'elle a levé, forme un double emploi dans la masse des dépenses, qui n'accroît point cette masse; mais qui change la proportion des dépenses soumises à l'impôt indirect, lequel contribue lui-même à se payer lui-même.

DÉDUCTIONS.

Les 500 *millions* d'impositions indirectes étant réparties sur les 5,500 *millions* de dépenses qui y sont assujetties, chacun des premiers distributeurs de ces dépenses y contribue, comme nous l'avons remarqué, à raison des dépenses dont il fait la distribution.

La classe productive qui dépense 2 *milliards*, y contribue pour	182 millions.
L'impôt direct de 300 *millions* y contribue pour	27
La portion de l'impôt indirect, qui revient au Souverain, & qui se monte à 250 *millions*, y contribue pour	23
Les 250 *millions* de frais de l'imposition indirecte y contribuent pour	23
Les Propriétaires des terres y contribuent pour	245
TOTAL	500 millions.

Jusques-là cet arrangement est fort prévenant pour les Propriétaires des terres. Il leur paroît que la masse de 800 *millions* de l'impôt direct & indirect, ne leur coûte que 545 *millions*, au lieu de 800 qu'ils payeroient si cette masse étoit prise en entier immédiatement sur le revenu de leurs biens. Comme mauvais Calculateurs, ils n'entrevoient pas que par cet arrangement spécieux ils fournissent la branche de laquelle est formé le manche de la coignée qui abbattra la forêt.

Les 282 *millions* prélevés annuellement sur les avances de la classe productive par l'imposition indirecte de 500 *millions*, & détournés de leur emploi productif, auroient produit *trois pour un*, c'est-à-dire 546 *millions*. Voilà donc un anéantissement de 546 *millions* de réproduction annuelle. Cette réproduction sera donc réduite à *cinq milliards quatre cent cinquante-quatre millions*, au lieu de 6 *milliards*.

Nous supposons que cette diminution

de la réproduction totale sera rejettée en entier sur le revenu, sans quoi toutes les avances tant primitives qu'annuelles des Cultivateurs se trouveroient détruites en peu d'années. Ainsi le revenu à partager entre les Propriétaires & l'impôt direct ne sera plus que de *deux milliards quatre cent cinquante-quatre millions*, au lieu de 3 *milliards*. Les 2 *milliards* d'avances annuelles de la classe productive ne produiront plus que 123 de revenu pour % d'avances, au lieu de 150 pour % (1).

L'impôt direct, qui étoit le dixieme, de 3 *milliards* de revenu, se trouvera ré-

(1) Nous nous fixons ici à la marche uniforme du rapport actuel des avances avec le revenu, sans entrer dans le détail des petits moyens d'épargne auxquels les Cultivateurs peuvent avoir recours pour retarder les progrès du dépérissement. Car épargne n'est pas réproduction; & d'ailleurs la plûpart de ces moyens, foibles palliatifs du moment, deviennent dans la suite fort désavantageux.

duit au dixieme de *deux milliards quatre cent cinquante quatre millions.* Ainsi il ne sera plus que de 244 *millions* au lieu de 300 *millions.*

Les 800 *millions* d'impôt direct & indirect, chargés de 250 *millions* de frais, d'un repompement de 73 *millions*, & d'un dépérissement de 56 *millions* se trouvent réduits pour le fisc à 421 *millions.* Ainsi, abstraction faite de l'impôt direct de 300 *millions*, l'imposition indirecte de 500 *millions* ne rapporte réellement au Souverain que 121 *millions*, qui détruisent environ le onzieme de la reproduction totale de son territoire, & par conséquent de la population de son Empire; au lieu que l'impôt direct, pris à raison des *deux septiemes* des 3 *milliards* de revenu, lui rapporteroit 379 *millions* de plus sans dépérissement.

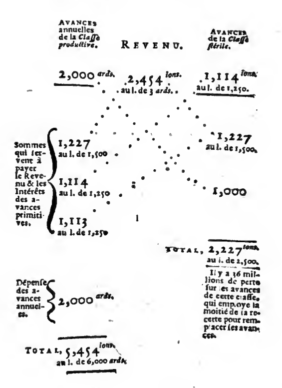
Le revenu de 3 *milliards*, qui est réduit à *deux milliards quatre cent cinquante-quatre millions*, paye d'ailleurs en pure perte à ces mêmes impositions indirectes

245 *millions ;* ce qui le réduit dans le fait à *deux milliards deux cent neuf millions*, qui payent 244 *millions* d'impôt direct. Ainsi il ne reste aux Propriétaires des terres qu'*un milliard neuf cent soixante-cinq millions*, au lieu de *deux milliards deux cent millions* qu'ils auroient si les 800 *millions* d'impôt étoient pris directement & immédiatement sur le revenu de 3 *milliards* ; & le Souverain auroit eu alors réellement 800 *millions*, au lieu qu'il n'a que 421 *millions.* Le Souverain perd donc 379 *millions*, & les Propriétaires 235 *millions :* ce qui forme en total 614 *millions* de perte, pour ces co-propriétaires du produit net du territoire.

Pour connoître exactement les autres effets du changement arrivé dans la distribution des richesses, par le dépérissement qu'occasionnent les 500 *millions* d'impositions indirectes, nous allons représenter dans un Tableau l'état du dépérissement du revenu, qui, au lieu d'ê-

tre, à raiſon de 150 pour $\frac{0}{0}$ des avances de la claſſe productive, comme il étoit avant la contribution de 500 *millions* d'impoſition indirecte ne ſe trouve plus par l'effet immédiat de cette impoſition qu'à raiſon de 123 pour $\frac{0}{0}$ des mêmes avances ; ce qui le réduit de *trois milliards* à *deux milliards quatre cent cinquante-quatre millions.* Et nous ferons abſtraction dans ce Tableau des 500 *millions* d'impoſitions indirectes, afin d'éviter le double emploi que ces impoſitions mettent dans les dépenſes.

TROISIEME TABLEAU.



On voit que la classe productive fait, il est vrai, retomber sur le revenu sa premiere perte de 546 *millions* ; mais le revenu ne lui rapporte plus que 1,227 *millions* au lieu de 1,500 *millions* ; c'est 273 *millions* de *déficit*, dont *un tiers* est en retranchement de frais, & par conséquent en diminution de salaires pour les ouvriers de cette classe. Ainsi ils perdent . . . . 91 *millions.*

La classe stérile ne rapporte à la classe productive que 1,227 *millions*, au lieu de 2,500 *millions* ; c'est 273 *millions* de moins, dont *un tiers* est en diminution de salaires pour les ouvriers de la classe productive. Ainsi ils perdent 91

La classe stérile ne reçoit que 1,227 *millions*, au lieu de 2,500 *millions* ; c'est

TOTAL . . . . 182 *millions.*

273

Ci-contre	182 millions.
273 *millions*, dont la moitié est en diminution de salaire pour les Agens de cette classe. Ainsi ils perdent	136
Le TOTAL de la perte sur les salaires est donc de	318 millions.
Et la perte sur le revenu est de	546 millions.
TOTAL	864 millions.

SOLUTION.

On a remarqué dans les déductions précédentes que les 500 *millions* d'impositions indirectes coutent aux Propriétaires des terres 235 *millions* de plus qu'ils ne leur couteroient s'ils étoient en impôt direct, ci . . . . . 235 millions.

Que le Souverain y perd . . . 379

Nous trouvons par le

TOTAL . . . . 614 millions,

De l'autre part . . . . 614 millions.
calcul du dernier Tableau un retranchement de salaires de 318

TOTAL général de la déprédation . . . . 932 millions.

Le Souverain ne retire, comme on l'a vu ci-devant, que 121 *millions* des impositions indirectes qui causent une perte de 932 *millions*. Cet impôt coute donc environ *huit fois* plus à la Nation que les 121 *millions* que le Souverain en retire. Et celui-ci au lieu de recevoir les 500 *millions* qui devroient former la plus grande partie de son revenu, n'en reçoit qu'un quart. Ainsi sur *quatre* il perd *trois*, & pour *un* qu'il reçoit il en coute *huit* à la Nation.

Les Propriétaires des terres, qui d'abord sembloient ne payer pour leur part de la masse des 800 *millions* d'impôts directs & indirects que 545 *millions*, &

qui croyoient profiter en ne payant pas directement & immédiatement la totalité de l'impôt de 800 *millions* sur le produit net de leurs terres, payent ou perdent réellement, par la forme d'imposition dont il s'agit, *un milliard* 35 *millions*, tandis que la masse d'impôt de 800 *millions* ne rapporte au Souverain que 421 *millions*.

En vain le Souverain voudroit-il suppléer à un tel déchet par des augmentations d'impositions indirectes. Elles ne serviroient qu'à accroître le dépérissement de son revenu & de celui de la Nation. Ainsi plus on augmenteroit l'impôt indirect, plus il faudroit augmenter l'impôt direct pour suppléer au dépérissement de l'impôt même.

Si, par exemple, le Souverain vouloit soutenir la recette de son impôt direct à 300 *millions*; cet impôt qui n'étoit que le *dixieme* du revenu de 3 *milliards*, deviendroit le *huitieme* de ce même revenu, qui se trouveroit réduit à *deux milliards qua-*

tre cent cinquante quatre millions. C'eſt ainſi que l'impôt direct empiéteroit de plus en plus ſur le revenu, ſans augmentation de recette pour le Souverain, à meſure que l'impôt indirect diminueroit la maſſe du revenu. C'eſt ainſi que l'impôt direct & l'impôt indirect exiſteroient enſemble ſans régle, & que par leurs accroiſſemens progreſſifs & déſordonnés, ils deviendroient l'un & l'autre déſaſtreux pour le Souverain & pour la Nation.

AUTRES DOMMAGES plus redoutables cauſés par l'impôt indirect & qui reſtent à obſerver.

On doit faire attention que nous avons fait abſtraction de quatre genres de dommages que nous allons indiquer, & qui doivent entrer, lorſqu'on peut les évaluer chacun en détail, dans la supputation des pertes que cauſent les impôts indirects.

Premier genre de dommage.

Les détériorations qu'ils cauſent dans

une progression fort rapide,

Telles sont 1°. les détériorations successives des biens fonds, lesquelles sont une suite du dépérissement que l'impôt indirect nécessite dans le revenu des Propriétaires des terres : dépérissement qui retranche à ces Propriétaires les facultés d'entretenir & d'améliorer leurs biens.

Telles sont 2°. les détériorations successives des entreprises & des travaux fructueux auxquels on n'ose employer des richesses ostensibles, dont l'estimation, toujours hazardée, sert de base à l'assiette de l'impôt indirect arbitraire.

Telles sont 3°. les détériorations successives & dans une progression géométrique, causées par la spoliation des avances de la culture : ce qui est une suite funeste des additions d'impositions indirectes, arbitraires, & anticipées qui se levent, ou qui retombent sur les Fermiers pendant le cours de leurs baux.

Second genre de dommage.

Les fortunes pécuniaires qui se multiplient par les profits des Financiers qui afferment les impositions indirectes ; ce qui arrête ou intervertit la circulation de l'argent & en empêche le retour annuel à l'Agriculture.

Troisieme genre de dommage.

La résidence des riches Financiers dans la Capitale : ce qui éloigne la consommation des lieux de la production. D'où résulte de grandes dépenses de charrois qui retombent en perte sur le prix des productions à la vente de la premiere main, & par conséquent sur les revenus des Propriétaires des terres ; lesquels eux-mêmes, sur-tout s'ils sont de familles distinguées, se retirent pareillement à la Capitale dans la vûe de participer par leur crédit *aux graces* de la Cour, pour se dédommager en partie, par les libéralités du Souverain, du dépérissement de leurs revenus.

Quatrieme genre de dommage.

La multiplicarion des mendians; laquelle eſt une ſuite des impoſitions indirectes qui anéantiſſent les ſalaires ou la ſubſiſtance, en éteignant une partie de la réproduction des richeſſes annuelles de la Nation. Cette multiplication des mendians eſt une ſurcharge conſidérable ſur les Cultivateurs; parce qu'ils n'oſent refuſer l'aumône, étant trop expoſés aux dangers que peut leur attirer le mécontentement des mendians vindicatifs. Et cette ſurcharge retombe ſur le revenu des Propriétaires, qui ſeuls, peuvent ſubvenir au dédommagement des Cultivateurs, & qui ſont forcés à ce dédommagement par la nature même de leur propriété, & des conventions qu'ils ne peuvent paſſer que librement avec ceux qui exploitent leurs terres.

Nous n'avons pas compris dans les calculs du Problême, que l'on vient de ré-

ſoudre, ces quatre genres de dommages; les données en ſont trop variées & trop multipliées pour qu'on puiſſe s'en former une idée préciſe. On ne pourra les aſſujettir au calcul que par une ſuite de travaux particuliers & fort étendus. Il nous ſuffit d'avoir indiqué la voie que l'on peut tenir pour les amener toutes au même ordre de ſupputation lorſqu'elles ſeront connues plus exactement.

RÉSULTAT.

On peut demander à préſent aux Propriétaires fonciers, s'il n'eſt pas de la derniere importance pour eux de ſatisfaire complettement à l'impôt direct qui fixe & aſſure l'état de leur propriété; & de ne pas engager, par un intérêt mal-entendu, les Souverains à recourir, pour les beſoins de l'Etat, à des reſſources auſſi ruineuſes pour le revenu des Propriétaires, pour les Souverains eux-mêmes, pour le Corps entier de la Nation, que le ſont les impôts indirects.

FIN.

TABLE SOMMAIRE

Des Discussions et développements sur quelques-unes des Notions de l'économie politique, qui servent de Seconde Partie au Recueil intitulé PHYSIOCRATIE.

le *douzieme* de l'accroissement du revenu. Tout le reste du revenu s'employe en achats de productions étrangeres, lesquelles n'ont point participé au renchérissement. De ces productions étrangeres, une partie est fournie par les retours des productions nationales sur lesquels on gagne un sixieme. L'autre est payée par le bénéfice que font les Propriétaires sur la plus grande égalité des prix. Les Propriétaires des terres, le Souverain, & les Décimateurs profitent des *onze douziemes* du doublement numéraire de leur revenu en augmentation réelle de jouissance. De sorte que leur consommation devient à celle qu'ils pouvaient faire avant le renchérissement d'un sixieme du prix des productions nationales, environ comme 23 est à 12. Cet accroissement de jouissance est fourni par le bénéfice sur l'égalisation des prix; par celui qu'on fait sur la vente des productions qui servent à payer les charges indirectes, & par celui que procurent les retours du commerce étranger. Si la liberté entiere du commerce se bornait aux grains qui ne font qu'environ les *deux cinquiemes* du produit total du pays, les résultats se réduiraient en proportion. 205-208

On a rapporté au revenu tout le bénéfice procuré par l'augmentation des prix, parce qu'en derniere analyse il revient effectivement au produit net disponible. 208

Les richesses disponibles sont celles dont on s'occupe le plus dans les Etats. Les autres richesses s'appellent *frais*. On ne les conserveroit pas si la nature ne retranchait inévitablement les richesses disponibles à ceux qui

osent retrancher les richesses d'exploitation. Malgré cette punition rigoureuse, il n'y a même encore aucun pays où les richesses d'exploitation soient respectées comme elles devraient l'être. Par-tout où l'on établit des impositions arbitraires & indirectes, ou bien où l'on fait baisser le prix des productions par une mauvaise police, & où néanmoins on force les Fermiers des terres à remplir leurs engagemens avec leurs Propriétaires, on viole la loi des contrats en pensant la protéger, & l'on détruit inévitablement les richesses d'exploitation, au très-grand préjudice du Souverain, des Propriétaires de la Nation, & même du genre humain. 209-211

Ces désordres ne doivent être attribués qu'à l'ignorance, non plus que celui auquel se livrent les Propriétaires qui louent leurs terres au-dessus de leur valeur, & qui ruinent ainsi leurs Fermiers & *leurs terres*. Les Maîtres du territoire ne peuvent augmenter leur part que momentanément & fort désastreusement pour eux-mêmes, s'ils entreprennent de le faire aux dépens des richesses de la classe productive. 211-212

Il n'en est pas ainsi de l'augmentation de revenu qui résulte de l'accroissement des prix. Elle est avantageuse pour tout le monde. Les Fermiers des terres en profitent pendant le cours de leurs baux, & c'est pour une Nation pauvre le bénéfice le plus précieux. L'augmentation de richesses des Fermiers les met à portée de donner de la même terre un plus grand produit net aux Propriétaires & au Souverain, & la concurrence les y oblige. 212-217

avantageux qui est celui de la liberté entiere de la concurrence.

Le commerce dans cet état est une échange de valeur pour valeur égale, & ses frais sont une dépense onéreuse. 251-254

Si, par un langage peu exact, on voulait confondre les conditions de la communication avec la cause productive des denrées, ou avec les causes des prix qui servent de base au commerce, on devrait dire que la mer, que les chemins, &c. sont *productifs* bien plus encore que les Commerçans ; mais cette épithète ne convient ni aux uns ni aux autres. 254-257

Si l'on pouvait dire qu'une simple privation de perte fût une production de richesse, il faudrait dire aussi que quand on n'est pas volé on a éprouvé une production de richesse. On ne peut pas s'exprimer ainsi. 257-258

Les prix précédent toujours les achats & les ventes. Le commerce ne peut y apporter qu'une égalisation, avantageuse il est vrai au vendeur & au consommateur, mais qui n'ajoute rien à la somme totale des prix, qui n'est point une production de richesse. La concurrence qui produit cette égalisation, est opposée à l'intérêt particulier des Commerçans qui voudraient toujours acheter à bas prix & vendre cher. Les prix ne dépendent donc pas des Commerçans. Ils tiennent à la nature des productions, aux besoins & aux facultés des consommateurs, & à la

EXAMEN DE L'OPINION DES COMMERÇANS *qui prétendent que la concurrence des étrangers rend le commerce nuisible pour la Nation.*

De la Balance du commerce.

à un impôt proportionnel. Soit qu'on mette une imposition sur leur personne ou sur leurs marchandises, ils savent s'en préserver & la faire retomber sur les Nations dans leurs ventes & dans leurs achats. On ne peut entamer par un impôt la retribution qui leur est dûe dans leur commerce; car ils ne travaillent que pour cette retribution, & leur commerce cesserait sans elle. Ils ont donc grand soin de se l'assurer. Les richesses des Commerçans régnicoles ne sont pas moins séparées de celles de la Nation que celles des Commerçans étrangers. 350-352

La République de Hollande ne fait point une exception à ces principes; elle est propriétaire de terres, de colonies, & de mers fort productives. Ces différentes sources de revenu l'ont mise à portée de payer de grands impôts. Quant à ceux qui ont pû être établis précisément sur son commerce, il n'a été possible aux Négocians Hollandais d'y subvenir qu'en haussant la rétribution de leurs services, à la faveur de ce que les Commerçans des autres Nations étaient aussi chargés d'impositions; ce qui augmentait chez tous les autres Peuples la rétribution des Commerçans au désavantage réciproque des Nations. 352-355

Si l'on croyait mettre une imposition simplement sur les Commerçans étrangers, ceux-ci la feraient retomber sur la Nation dans les ventes & dans les achats qu'ils lui feraient. Et les Commerçans régnicoles augmenteraient aussi leur retribution jusqu'au niveau fixé par la concurrence des étrangers.

Des Colonies.

SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS.

Second Dialogue.

per

DONNÉES.

OBSERVATIONS.

Premiere Observation.

Seconde Observation.

RÉSULTAT.

Fin de la Table.

